

x 76p

CONCOURS GÉNÉRAUX.

DEVOIRS

DONNÉS

AU CONCOURS GÉNÉRAL

DES LYCÉES ET COLLÈGES

DE PARIS ET DE VERSAILLES ET DES DÉPARTEMENTS

SUIVIS DE COPIES D'ÉLÈVES COURONNÉS.

—
ANNÉE 1876.
—



PARIS.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES

De JULES DELALAIN et FILS

RUE DES ÉCOLES, VIS-A-VIS DE LA SORBONNE.

76p

X

Bibliothèque Maison de l'Orient



135587

CONCOURS GÉNÉRAUX.

ANNÉE 1876.

- CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Première Série).** — Recueil des Sujets de Compositions françaises, latines et grecques, donnés au Concours général entre les élèves des collèges de Paris et de Versailles, depuis la fondation de la Nouvelle Université, Années 1805 à 1826 compris, Textes et Corrigés, publiés ou revus par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; 4 forts vol. in-8°. Le Concours de chaque Classe se vend séparément. Le volume de Rhétorique est épuisé.
- CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Deuxième Série).** — Recueil des Sujets de Compositions françaises, latines et grecques, donnés au Concours général entre les élèves des collèges de Paris et de Versailles, Années 1827 à 1840 compris, Textes et Corrigés, suivis de copies d'élèves couronnés, par MM. N. A. DUBOIS et F. PRIEUR, professeurs de l'Université; 3 vol. in-8°.
- CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Troisième Série).** — Recueil des Sujets de Compositions françaises, latines et grecques, donnés au Concours général entre les élèves des collèges de Paris et de Versailles, Années 1841-1845, suivis de copies d'élèves couronnés, par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; in-8°. (Épuisée.)
- CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Quatrième Série).** — Recueil des Sujets de Compositions donnés au Concours général entre les élèves des collèges de Paris et de Versailles, Années 1846-1850, suivis de copies d'élèves couronnés, par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; in-8°. (Épuisée.)
- CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Cinquième Série).** — Recueil des Sujets de Compositions donnés au Concours général entre les élèves des lycées et collèges de Paris et de Versailles, Années 1851-1855, suivis de copies d'élèves couronnés, recueillis et publiés par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; in-8°. (Épuisée.)
- CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Sixième Série).** — Recueil des Sujets de Compositions donnés au Concours général entre les élèves des lycées et collèges de Paris et de Versailles, Années 1856-1860, suivis de copies d'élèves couronnés, recueillis et publiés par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; in-8°. (Épuisée.)
- CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Septième Série).** — Recueil des Sujets de Compositions donnés au Concours général entre les élèves des lycées et collèges de Paris et de Versailles, Années 1861-1865, suivis de copies d'élèves couronnés, recueillis et publiés par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; in-8°. (Épuisée.)
- CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Huitième Série).** — Recueil des Sujets de Compositions donnés au Concours général entre les élèves des lycées et collèges de Paris et des départements, Années 1866-1870, suivis de copies d'élèves couronnés, recueillis et publiés par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; in-8°. (Épuisée.)
- CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Neuvième Série).** — Recueil des Sujets de Compositions donnés au Concours général entre les élèves des lycées et collèges de Paris et des départements, Années 1872-1875, suivis de copies d'élèves couronnés, etc.; in-8°. (Épuisée.)
- Chaque Série et chaque Année se vend séparément; les Années 1831, 1832, 1833, 1836, 1837, 1840, 1842 à 1850, 1856 à 1863, sont épuisées.
— Il n'y a pas eu de concours en 1871.

x 76p

CONCOURS GÉNÉRAUX.

DEVOIRS

DONNÉS



AU CONCOURS GÉNÉRAL

DES LYCÉES ET COLLÈGES

DE PARIS ET DE VERSAILLES ET DES DÉPARTEMENTS

SUIVIS DE COPIES D'ÉLÈVES COURONNÉS.

—
ANNÉE 1876.
—



PARIS.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES

De JULES DELALAIN et FILS

RUE DES ÉCOLES, VIS-A-VIS DE LA SORBONNE.



Tous les exemplaires sont revêtus de notre griffe.

Julius Debalain et Fils

1876.

CONCOURS GÉNÉRAL

DES

LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS ET DE VERSAILLES.

ANNÉE 1876.

MATHÉMATIQUES SPÉCIALES.

MATHÉMATIQUES.

Étant donné un parallépipède, on considère trois arêtes qui n'ont pas d'extrémités communes et les deux sommets non situés sur ces trois arêtes.

1° Trouver l'équation du lieu d'une courbe plane du second degré passant par ces deux points et s'appuyant sur les trois arêtes; 2° chercher les droites réelles situées sur la surface; 3° étudier la forme des sections faites dans la surface par des plans parallèles à l'une des faces du parallépipède.

Il n'y a pas eu de prix d'honneur. — PRIX : Baquet (Henri), de Sedan (Ardennes), lycée Saint-Louis.

PHYSIQUE.

I. Détermination du poids d'un litre d'air sec à 0°, et sous la pression de 0,760^{mm}.

II. Deux lentilles A et A' ont même axe optique et sont à la distance H l'une de l'autre; P et P' désignent les positions sur l'axe de deux foyers conjugués, dont le premier corres-

pond aux rayons qui arrivent sur la lentille A, et le second à ceux qui émergent de la lentille A'. On demande de trouver la relation qui lie les distances $p = AP$, $p' = A'P'$, et les positions des deux foyers conjugués.

F et F' sont les deux foyers principaux du système de ces deux lentilles, le premier pour les rayons qui émergent de la lentille A' parallèlement à l'axe, et le second pour ceux qui arrivent sur la lentille A parallèlement à la même direction. On demande de prouver que les distances $\pi = FP$, $\pi' = F'P'$ des foyers principaux aux foyers conjugués correspondants varient en raison inverse l'un de l'autre, toutes choses restant les mêmes d'ailleurs.

PREMIER PRIX. Goufier (Georges), de Pagny-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle), collège Rollin. — DEUXIÈME PRIX. Godard (Félix-Edmond-Théodore), d'Étais (Yonne), collège Rollin.

CHIMIE.

I. Combinaison de l'azote.

II. *Problème.* — On a un certain volume, non mesuré, d'un mélange gazeux formé de cyanogène, de proto-carbure d'hydrogène et d'hydrogène. On ajoute à ce mélange introduit dans un eudiomètre 30 centimètres cubes d'oxygène. Après la détonation, il reste 25 centimètres cubes d'un résidu, dont 8 centimètres cubes sont absorbables par une lessive de potasse caustique, et 15 centimètres cubes par une dissolution de pyrogalate de potasse. On demande :

- 1° Le volume du mélange gazeux ;
- 2° Sa composition quantitative, son volume et son poids ;
- 3° Quel serait le volume, et quelles seraient les compositions qualitatives et quantitatives d'un mélange de deux gaz seulement, consommant le même volume d'oxygène et fournissant les mêmes résultats à l'analyse eudiométrique.

C = 6, H = 1, Az = 14, et la densité de l'hydrogène est 0,06926.

N. B. Les volumes donnés sont supposés mesurés dans les conditions normales.

PREMIER PRIX. Crépy (Charles-Louis-Pierre), de Paris, lycée Fontanes. —
DEUXIÈME PRIX. Bresse (Charles-François-Marcel), de Paris, collège Rollin.

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

DISSERTATION EN FRANÇAIS.

Distinction des perceptions naturelles et des perceptions acquises.

PREMIER PRIX. (Prix d'honneur.) VÉTÉRANS. Lemaire (René), de Beaugency (Loiret), collège Rollin. — PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Bergson (Henri-Louis), de Paris, lycée Fontanes. — DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. Lanson (Gustave), d'Orléans (Loiret), lycée Charlemagne.

DISSERTATION EN LATIN.

Quomodo sint natura eadem et simul inter se diversa, *verum, bonum et pulchrum?*

PREMIER PRIX. VÉTÉRANS. Bonafous (Raymond-Marie-Andelin), de Salon (Bouches-du-Rhône), lycée Louis-le-Grand. — DEUXIÈME PRIX. VÉTÉRANS. Vignot (Pierre-Louis), de Joigny (Yonne), lycée Fontanes. — PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Lanson (Gustave), d'Orléans (Loiret), lycée Charlemagne. — DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. Lévy (Lucien), de Paris, lycée Charlemagne.

HISTOIRE.

L'Égypte depuis l'expédition de Bonaparte. État de cette contrée sous le gouvernement de Mehemet-Ali. Les commencements de la question d'Orient.

PREMIER PRIX. VÉTÉRANS. Rabatel (Joseph-Henri-Alphonse), de Grenoble (Isère), collège Stanislas. — DEUXIÈME PRIX. VÉTÉRANS. Robert (Pierre), de Cette (Hérault), lycée Fontanes. — PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Lévy (Lucien), de Paris, lycée Charlemagne. — DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. Danjou (Paul-Louis-Maxime), de Compiègne (Oise), collège Stanislas.

MATHÉMATIQUES.

Dans un cube dont l'arête est a , on mène une diagonale AA' , puis on coupe le solide par un plan mené perpendiculairement à la diagonale et à une distance d du sommet A .

1° On demande la figure de la section qui correspond aux diverses valeurs de d ;

2° On demande l'aire de la section et les limites entre lesquelles elle varie lorsque le plan sécant se déplace.

PREMIER PRIX. Bergson (Henri-Louis), de Paris, lycée Fontanes. — DEUXIÈME PRIX. Janet (Armand), d'Orléans (Loiret), lycée Saint-Louis.

PHYSIQUE ET CHIMIE.

I. *Physique.* — Effets physiques et chimiques des courants électriques, et leurs principales applications.

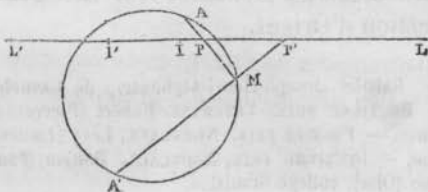
II. *Chimie.* — Azote. Acide azotique. Ammoniaque.

PREMIER PRIX. Viard (Georges-Marie-Joseph), de Besançon (Doubs), lycée Louis-le-Grand. — DEUXIÈME PRIX. Luuyt (Maurice-Clément-Alphonse-Louis), de Vierzon (Cher), lycée Fontanes.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES.

MATHÉMATIQUES.

On donne une circonférence, une droite fixe LL' qui rencontre la circonférence, et deux points fixes A et A' sur la circonférence; on joint un point quelconque M de la courbe aux deux points A et A' , les droites MA , MA' rencontrent la ligne fixe LL' en deux points variables P et P' ; démontrer qu'il existe sur la droite LL' deux points fixes I et Y tels que le



produit $IP \times I'P'$ demeure constant lorsque le point M se meut sur la circonférence; déterminer la position des deux points I et I'.

PREMIER PRIX. Duport (Henri-Léon-Joseph), de Lunéville (Meurthe-et-Moselle), lycée Louis-le-Grand. — DEUXIÈME PRIX. Picard (Paul-Édouard), de Paris, lycée Henri IV.

PHYSIQUE.

I. Lunette astronomique.

II. Un mètre cube de gaz, à la température de 100° et à la pression de 8 atmosphères, renferme $\frac{1}{25}$ de son poids de vapeur d'eau; le reste est de l'air. A quelle pression faut-il porter ce mélange pour que la vapeur soit saturante?

On laisse refroidir le gaz à 15° sans changement de volume. Quel est le poids d'eau condensée, et quelle est la pression?

Quel volume faut-il donner au gaz à cette température de 15° pour que la moitié de l'eau se réduise en vapeur, et quelle serait alors la pression?

Poids du litre d'air à 0° et à la pression d'une atmosphère = $1^{\text{er}} 3$.

Coefficient de dilatation du gaz = $\frac{1}{273}$.

Tension de la vapeur d'eau à 15° = $12^{\text{mm}}, 7$.

Densité de la vapeur d'eau = $\frac{5}{8}$.

PREMIER PRIX. Richard (Lucien-Claude-Justin), de Chaumont (Haute-Marne), collège Rollin. — DEUXIÈME PRIX. Ungerer (Augustin-Marie-Jean), de Saverne (Bas-Rhin), collège Stanislas.

CHIMIE.

I. Combinaisons hydrogénées de l'azote et du phosphore.

II. Propriétés générales et modes de préparation des oxydes métalliques.

III. *Problème.* — On prend un certain poids d'un alliage

de cuivre et d'argent que l'on chauffe avec de l'acide sulfurique concentré.

Le résidu est dissous dans de l'eau; on ajoute à la dissolution une lame de cuivre du poids de 26 grammes; et, lorsque l'action est terminée, on trouve que la lame de cuivre, avec ce qui s'y est déposé, pèse 33 grammes.

Le liquide surnageant est additionné de potasse caustique; le précipité est lavé et séché; son poids est de 45 grammes.

On demande :

- 1° Le poids de l'alliage ;
- 2° Sa teneur en argent et en cuivre ;
- 3° Le volume à 0° de température et à 760^{mm}. de pression mercurielle, du gaz recueilli pendant la dissolution de l'alliage dans l'acide sulfurique.

Équivalents : Cuivre, 31,75 ; argent, 108 ; oxygène, 8 ; soufre, 16 ; densité de l'hydrogène, 0,069.

PREMIER PRIX. De Villardi de Montlaur (Amaury), de Montpellier (Hérault), collège Stanislas. — DEUXIÈME PRIX. Arnoux de Pirey (Charles-Léopold-Marie-Philippe), de Besançon (Doubs), collège Stanislas.

HISTOIRE.

L'histoire des colonies françaises aux dix-septième et dix-huitième siècles.

PREMIER PRIX. Mordant (Georges), de Paris, lycée Saint-Louis. — DEUXIÈME PRIX. Luzeux (Étienne-Eugène), de Besançon (Doubs), lycée Saint-Louis.]

GÉOGRAPHIE.

Décrire la péninsule scandinave : 1° sous le rapport physique, y compris le climat et les productions ; 2° sous le rapport politique, y compris la géographie économique et l'ethnographie.

PREMIER PRIX. Garnot (Eugène-Germain), de Réau, lycée Saint-Louis. — DEUXIÈME PRIX. Henry (Maurice-Jules-Valentin), de Paris, lycée Henri IV.

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

DISCOURS LATIN.

Phidias in concione populi ab amico defenditur.

Dicet Phidiæ amicos objecta ei contempturos fuisse, tanquam inania, nisi memores fuissent se in ea civitate versari, in qua Miltiadem, Aristidem, Cimonem, etc., invidia falsissimis criminibus oppressit.

Dignum esse Phidiam qui talibus nominibus annumeretur, ut qui operibus suis Athenas, confitentibus ipsis Atheniensibus, pulcherrimam et augustissimam urbium effecerit; eum vero, cui publicos honores artes suæ vindicant, nunc in periculo exsilii aut carceris versari, repetundarum et sacrilegii reum.

Auctorem *Minervæ* et *Jovis*, magistrum Ictini et Alcamenis¹, argui, quod, lucri studio, Periclem in suscipienda publica opera, quibus ærarium exhauriatur, impulerit, et ipse de auro, ad effingendam Palladis vestem accepto, partem sibi detraxerit; tale dedecus exprobrantibus vitam viri et mores satis respondere.

Delirare autem accusatores, quum magnum piumque artificem, cujus manu novus honos patrum religionibus accessit, impietatis postulant, quia in clypeo Deæ, Amazonum prælia exhibente, unius bellatorum ora ad proprii vultus similitudinem ducere ausus est.

Unum Phidiæ scelus esse: nempe excellentiam ingenii, prave æmulantibus molestam: necnon arctam cum principe reipublicæ viro familiaritatem: quæ enim Periclem ipsum coram impetere non audeat, invidiam in amicos ejus adjutoresque debacchari.

1. Alcamenes insignis sculptor, Ictinus autem celeberrimus architectus fuit: utriusque laboribus præfuit Phidias, omnium ea ætate præses et dux artium.

Hortabitur Athenienses, qui nuper solenni Panathenai-corum die, in Parthenone, tum primum dicato, Phidiacæ manus miracula contemplati sunt, ne iniqua neque unquam excusanda, in eximium virum, civilibus dissidiis prorsus alienum, sententiâ nomen levissimi ingrattissimique populi mereant.

PREMIER PRIX. (Prix d'honneur). NOUVEAUX. Lelièvre (Paul-Henri), de Paris, lycée Louis-le-Grand. — DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. Reinach (Théodore), de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), lycée Fontanes.

DISCOURS FRANÇAIS.

Fénelon n'était pas demeuré étranger à la querelle des Anciens et des Modernes. Quelques billets écrits à La Motte, et plusieurs passages de la *Lettre sur les occupations de l'Académie* avaient fait supposer que l'archevêque de Cambrai se rangeait du côté des défenseurs des Modernes. Fénelon avait pu, en effet, dans un esprit de conciliation, tenir la balance un peu trop égale entre les deux partis qui divisaient l'Académie. Mais les remerciements de La Motte le décidèrent à revenir sur ce sujet, et à lui adresser la lettre suivante :

Il le remercie de ses obligeantes paroles ; mais une approbation si entière l'embarrasse : il craint de ne l'avoir point méritée. Il rend aux Modernes toute la justice qui leur est due, mais peut-il laisser croire qu'il déserte la cause des Anciens ?

Pour parler d'abord d'Homère, sur lequel on dispute tant depuis quelques années, doit-on le juger sur le goût du siècle ? Il n'aurait point, pour sa part, abrégé l'*Iliade* de douze chants, ni changé la mort d'Hector en la trouvant défectueuse. Madame Dacier n'a rien fait de semblable.

Mais on a tort de réduire aujourd'hui la querelle au seul Homère. M. Perrault avait compris que le sujet est plus général. Son tort a été de s'être persuadé qu'en trouvant des défauts aux Anciens il démontrait l'avantage des Modernes.

Les jeunes gens n'ont que trop de penchant à s'imaginer que les anciens radotent comme des vieillards, tandis que ce sont les anciens qui représentent la jeunesse, et qui en ont toute la fraîcheur.

Il accorde à La Motte que dans la tragédie et la comédie le siècle de Louis le Grand compte des poètes qui ont parfois égalé les anciens. Mais où trouve-t-on les émules de Platon, de Thucydide, de Démosthène, de Tite-Live, de Virgile? Est-on certain que l'éloquence et surtout la poésie aient besoin du progrès des années pour se développer? Lui-même ne doit-il pas rapporter à Homère, à Sophocle, à Xénophon, tout le mérite d'un ouvrage dont on a trop parlé sans le bien connaître?

Pourquoi vouloir comparer un seul siècle, quelque illustre qu'il soit, à toute la suite des âges où les Grecs et les Latins se sont distingués?

Après s'être tant querellés, on finira par avouer qu'il faut discerner les temps, les lieux et les circonstances; et que, s'il y a pour les nations un progrès admirable en beaucoup de choses, pour quelques-unes la perfection a été de bonne heure atteinte.

PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Reinach (Théodore), de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), lycée Fontanes. — DEUXIÈME PRIX. VÉTÉRANS. Le Bris (Raoul-Jean-Félix), de Brest (Finistère), lycée Charlemagne. — DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. Veyries (Jean-Alphonse), de Tonneins (Lot-et-Garonne), collège Stanislas.

VERS LATINS.

Memphiticum templum.

Quum Pythagoras Samius in Ægypto commoraretur, eum sacerdotes ad templum Memphiticum deduxerunt, quod, montis instar, e matutina nebula oriri videbatur.

« Qui factum est ut homines tantam lapidum molem extruerent? exclamavit græcus homo. — Cui rei sunt impares vires sociatæ? » respondit sacerdos.

Tum portæ templi patefactæ sunt, et ingressi Pythagoras sociisque constiterunt silentes inter altas columnas, audito levi per atria murmure, haud secus ac si vox esset Numinis. Perstrictus horrore, Samius illacrimavit.

« Quid fles? » ait sacerdos. Tacuit paulisper Pythagoras, dein respondit : « Sine me flere, qui proximum esse sentiam illum cujus nomen dicere non audeam. » At sacerdos : « O te felicem, qui humilis hic fueris! Accedis enim ad Deum, cujus colendi causa templum hoc exstructum est. Te maximi illius ædificii adspectus amore hominum impleat, indulgentemque erga eos faciat. Memento in hominis animo tantæ molis, antequam e rupibus illis exurgeret, consilium esse susceptum. Ne lacrimare diutius, et lætus iter perge. »

D'après KRUMMACHER.

PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Reinach (Théodore), de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), lycée Fontanes. — DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. Lelièvre (Paul-Henri), de Paris, lycée Louis-le-Grand.

VERSION LATINE.

Si forte aliquis inter dicendum effulserit extemporalis color, non superstitiose cogitatis demum est inhærendum. Nam, ut primum est domo afferre paratam dicendi copiam et certam, ita refutare temporis munera longe stultissimum est. Quare cogitatio in hoc præparetur, ut nos fortuna decipere non possit, adjuvare possit. Id autem fiet memoriæ viribus, ut illa, quæ complexi animo sumus, fluant secura, non sollicitos et respicientes et una spe suspensos recordationis non sinant providere : alioqui vel extemporalem temeritatem malo, quam male cohærentem cogitationem. Maximus vero studiorum fructus est, et velut præmium quoddam amplissimum longi laboris, ex tempore dicendi facultas ; quam qui non erit consecutus, mea quidem sententia, civilibus officiis renuntiabit, et solam scribendi facultatem potius ad alia opera convertet. Vix enim bonæ fidei

viro convenit auxilium in publicum polliceri, quod præsentissimis quibusque periculis desit, instar portus, ad quem navis accedere, nisi lenibus ventis vecta, non possit. Siquidem innumerabiles accidunt subitæ necessitates vel apud magistratus, vel repræsentatis judiciis, continuo agendi. Quarum si qua, non dico cuicumque innocentium civium, sed amicorum ac propinquorum alicui evenerit, stabitne mutus, et, salutarem petentibus vocem, statimque, si non succurratur, perituris, moras et secessum et silentium quæret, dum illa verba fabricentur et memoriæ insidant, et vox ac latus præparetur? Quæ vero patitur hoc ratio, ut quisquam possit orator aliquando omittere casus? Quid, quum adversario respondendum erit, fiet? Nam sæpe ea, quæ opinati sumus et contra quæ scripsimus, fallunt, ac tota subito causa mutatur, atque, ut gubernatori ad incursus tempestatum, sic agenti ad varietatem causarum ratio mutanda est. Quid porro multus stilus et assidua lectio et longa studiorum ætas facit, si manet eadem, quæ fuit incipientibus, difficultas? Perisse profecto confitendum est præteritum laborem, cui semper idem laborandum est. Neque ego hoc ago, ut ex tempore dicere malit, sed ut possit.

QUINTILIEN, *de Institutione oratoria*, x, 6.

PREMIER PRIX. VÉTÉRANS. Rinck (Édouard-Joseph-Auguste), d'Ingwiller (Bas-Rhin), collège Stanislas. — PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Reinach (Théodore), de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), lycée Fontanes. — DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. De Boissieu (André), de Paris, collège Stanislas.

VERSION GRECQUE.

Ἐγὼ νομίζω κοινὸν ἐχθρὸν ἀπάντων τῶν Ἑλλήνων εἶναι βασιλέα; οὐ μὴν διὰ τοῦτο παραινέσαιμ' ἂν μόνοις τῶν ἄλλων ὑμῖν πόλεμον πρὸς αὐτὸν ἄρασθαι· οὐδὲ γὰρ αὐτοὺς τοὺς Ἕλληνας ὀρῶ κοινούς ἀλλήλοις ὄντας φίλους, ἀλλ' ἐνίους μᾶλλον ἐκείνῳ πιστεύοντας ἢ τισιν αὐτῶν. Ἐκ δὲ τῶν τοιούτων νομίζω συμφέρειν ὑμῖν τὴν μὲν ἀρχὴν τοῦ πολέμου τηρεῖν, ὅπως ἴση καὶ δικαία γενήσεται, παρασκευάζεσθαι δ' ἅ προσήκει πάντα, καὶ τοῦθ' ὑπο-

καίσθαι. Ἠγοῦμαι γὰρ, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοὺς Ἕλληνας, εἰ μὲν ἐναργές τι γένοιτο καὶ σαφές ὡς βασιλεὺς αὐτοῖς ἐπιχειρεῖ, καὶ συμμαχήσειν καὶ χάριν μεγάλην ἔξειν τοῖς πρὸ αὐτῶν καὶ μετ' αὐτῶν ἐκείνον ἀμυνομένοις· εἰ δ' ἔτι ἀδ'ήλου τούτου καθεστηκότος προαπεχθησόμεθ' ἡμεῖς, δέδρα, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, μὴ τούτοις μετ' ἐκείνου πολεμεῖν ἀναγκασθῶμεν ὑπὲρ ὧν προνοούμεθα. Ὁ μὲν γὰρ, ἐπισχὼν ὧν ὄρμηκεν, εἰ ἄρ' ἐγχειρεῖν ἔγνωκε τοῖς Ἕλλησι, χρήματα δώσει τισὶν αὐτῶν καὶ φιλίαν προτενεῖται, οἱ δὲ, τοὺς ἰδίου πολέμους ἐπανορθῶσαι βουλόμενοι, καὶ τοῦτον τὸν νοῦν ἔχοντες, τὴν κοινὴν ἀπάντων σωτηρίαν παρόψονται. Εἰς δὲ τὴν ταραχὴν ταύτην καὶ τὴν ἀγνωμοσύνην παραινῶ μὴ προκαθεῖναι τὴν πόλιν ἡμῶν. Οὐδὲ γὰρ οὐδ' ἀπ' ἴσης ὄρω τοῖς ἄλλοις Ἕλλησι καὶ ὑμῖν περὶ τῶν πρὸς τὸν βασιλέα τὴν βουλήν οὔσαν, ἀλλ' ἐκείνων μὲν πολλοῖς ἐνδέχασθαι μοι δοκεῖ τῶν ἰδία τι συμφερόντων διοικουμένοις τῶν ἄλλων Ἑλλήνων ἀμελεῖσαι, ὑμῖν δ' οὐδ' ἀδικουμένοις παρὰ τῶν ἀδικούντων καλὸν ἐστι λαθεῖν ταύτην τὴν δίκην, εἶσαί τινες αὐτῶν ὑπὸ τῷ βαρβάρῳ γενέσθαι. Ὅτε δ' οὕτω ταῦτ' ἔχει, σκεπτέον ὅπως μὴτ' ἡμεῖς ἐν τῷ πολέμῳ γενησόμεθ' οὐκ ἴσοι, μὴτ' ἐκεῖνος ὃν ἡμεῖς ἐπιβουλεύειν ἠγοούμεθα τοῖς Ἕλλησι τὴν τοῦ φίλος αὐτοῖς δοκεῖν εἶναι πίστιν λήψεται. Πῶς οὖν ταῦτ' ἔσται; Ἄν ἡ μὲν δύναμις τῆς πόλεως ἐξητασμένη καὶ παρεσκευασμένη πᾶσιν ἦ φανερά, φαίνηται δὲ δίκαια φρονεῖν ἐπὶ ταύτῃ τῇ προαιρέσει. Τοῖς δὲ Ψρασυνομένοις καὶ σφόδρ' ἐτοίμως πολεμεῖν κελεύουσιν ἐκεῖνο λέγω, ὅτι οὐκ ἔστι χαλεπὸν, οὐθ' ὅταν βουλευέσθαι δέῃ, δόξαν ἀνδρείας λαβεῖν, οὐθ' ὅταν κίνδυνός τις ἐγγὺς ἦ, δεινὸν εἰπεῖν φανῆναι, ἀλλ' ἐκεῖνο καὶ χαλεπὸν, καὶ προσῆκον, ἐπὶ μὲν τῶν κινδύνων τὴν ἀνδρείαν ἐνδείκυσθαι, ἐν δὲ τῷ συμβουλεύειν φρονιμώτερα τῶν ἄλλων εἰπεῖν ἔχειν.

DÉMOSTHÈNE. Discours XIV (περὶ τῶν Συμμοριῶν).

PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Reinach (Théodore), de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), lycée Fontanes. — DEUXIÈME PRIX. VÉTÉRANS. Gardillion (Victor-Désiré), de Cambrai (Nord), lycée Charlemagne. — DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. Lelièvre (Paul-Henri), de Paris, lycée Louis-le-Grand.

HISTOIRE.

Aperçu de l'état politique général de l'Europe occidentale et orientale à l'époque des trois traités de Bade, d'Utrecht et de Rastadt. Comparer cet état avec celui de l'Europe en 1648, sous le rapport de la pondération des puissances et de la distribution des territoires.

PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Closier (Charles-Alfred), de Paris, lycée Henri IV.
— DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. Thirion (Paul-Charles-Édouard), de Remiremont (Vosges), lycée Louis-le-Grand.

GÉOGRAPHIE.

Les côtes de France. Les décrire au point de vue de la géographie physique, historique, économique et administrative.

PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Reinach (Théodore), de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), lycée Fontanes. — DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. Hély d'Issel (Roger-Alexis), de Paris, lycée Fontanes.

GÉOMÉTRIE ET COSMOGRAPHIE.

I. Système de Copernic.

II. Étant donnée une sphère on construit, sur un grand cercle de cette sphère, comme base, un cône équivalent à la moitié du volume de la sphère; et l'on demande :

1° De trouver le rayon du petit cercle suivant lequel la surface de ce cône coupe la surface de la sphère;

2° D'évaluer le volume de la portion du cône comprise entre sa base et le plan de ce petit cercle.

PREMIER PRIX. Janin (Jean-Louis-Emmanuel-Antoine), de Paris, lycée Louis-le-Grand. — DEUXIÈME PRIX. Reinach (Théodore), de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), lycée Fontanes.

CLASSES DE PHILOSOPHIE ET DE RHÉTORIQUE.

LANGUE ALLEMANDE.

I. Thème. — *Conseils à la jeunesse.*

Le monde vous appartiendra un jour ; mais gardez-vous de vous associer avant le temps à ses intérêts et à ses passions. Votre âme s'énerverait, votre esprit s'abaisserait dans ce contact prématuré. Vous vivez, au sein de nos écoles, dans une région élevée et sereine, où l'élite seule de l'humanité vous entoure et vous parle. Le temps présent est toujours chargé des misères de notre nature ; le passé nous transmet surtout ce qu'elle a de noble et de fort, car c'est ce qui résiste à l'épreuve des siècles. Les idées hautes, les actions mémorables, les chefs-d'œuvre, les grands hommes, c'est là votre société familière. Vivez, vivez longtemps au milieu d'elle, consacrez-lui avec affection cette ardeur que n'altèrent point encore les intérêts de la vie ; ainsi vous vous préparerez au devoir social qui vous attend.

Ce devoir difficile veut des esprits fiers et modestes, sentant leur dignité et n'ignorant pas leur faiblesse. Nous avons vécu dans des temps à la fois pleins de passions et d'incertitudes, qui ont exalté et confondu sans mesure l'ambition humaine, où l'âme de l'homme a été troublée aussi profondément que la société. Nous en sommes sortis, travaillés de maladies contraires, enivrés d'orgueil et vaincus par le doute. Ce sera votre tâche de lutter contre ce double mal, de retrouver pour vous-mêmes et de répandre autour de vous des convictions fermes avec des désirs modérés, de la tempérance et de l'énergie. Il faudra que la société apprenne de vous à régler ses prétentions sans abandonner ses généreuses espérances.

GUIZOT.

II. *Version.* — Naturlust.

Betrachte wie in Abendsonne-Bluth
 Die grünumgeb'nen Hütten schimmern.
 Sie rückt und weicht, der Tag ist überlebt,
 Dort eilt sie hin und fördert neues Leben.
 O, daß kein Flügel mich vom Boden hebt,
 Ihr nach und immer nach zu streben!
 Ich sah' im ewigen Abendstrahl
 Die stille Welt zu meinen Füßen,
 Entzündet alle Höh'n, beruhigt jedes Thal,
 Den Silberbach in gold'ne Ströme fließen.
 Nicht hemmte dann den göttergleichen Lauf
 Der wilde Berg mit allen seinen Schluchten;
 Schon thut das Meer sich mit erwärmten Buchten
 Vor den erstaunten Augen auf.
 Doch scheint die Göttin endlich wegzusinken;
 Allein der neue Trieb erwacht;
 Ich eile fort, ihr ewiges Licht zu trinken,
 Vor mir den Tag und hinter mir die Nacht,
 Den Himmel über mir und unter mir die Wellen.
 Ein schöner Traum, indessen sie entweicht!
 Ach! zu des Geistes Flügeln wird so leicht
 Kein körperlicher Flügel sich gesellen.
 Doch ist es jedem eingeboren,
 Daß sein Gefühl hinauf und vorwärts dringt
 Wenn über uns im blauen Raum verloren,
 Ihr schmetternd Lied die Lerche singt:
 Wenn über schroffen Fichtenhöhen
 Der Adler ausgebreitet schwebt,
 Und über Flächen, über Seen
 Der Rannich nach der Heimath strebt.

GÖTTE.

PREMIER PRIX. VÉTÉRANS. Auerbach (Bertrand), de Paris, lycée Louis-le-Grand. — DEUXIÈME PRIX. VÉTÉRANS. Besson (Émile-Paul), de Belfort (Haut-Rhin), lycée Fontanes. — PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Bomsel (Herman-Louis), de Paris, lycée Fontanes. — DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. Hély d'Oissel (Roger-Alexis), de Paris, lycée Fontanes.

LANGUE ANGLAISE.

I. *Thème. — Sentiment de l'existence de Dieu.*

Il nous arrivait souvent de nous lever au milieu de la nuit et d'aller nous asseoir sur le pont, où nous ne trouvions que l'officier de quart et quelques matelots qui fumaient leur pipe en silence. Pour tout bruit on entendait le froissement de la proue sur les flots, tandis que des étincelles de feu couraient avec une blanche écume le long des flancs du navire. Dieu des chrétiens! c'est surtout dans les eaux de l'abîme et dans les profondeurs des cieux que tu as gravé bien fortement les traits de ta toute-puissance! Des millions d'étoiles rayonnant dans le sombre azur du dôme céleste, la lune au milieu du firmament, une mer sans rivage, l'infini dans le ciel et sur les flots! Jamais tu ne m'as plus troublé de ta grandeur que dans ces nuits où, suspendu entre les astres et l'Océan, j'avais l'immensité sur ma tête et l'immensité sous mes pieds.

CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme*, v, 12.

II. *Version. — At a solemn Music.*

Blest pair of Sirens, pledges of Heaven's joy,
 Sphere born harmonious sisters, voice and verse,
 Wed your divine sounds, and mix'd power employ
 Dead things with imbreath'd sense able to pierce,
 And to our high-rais'd phantasy present
 That undisturbed song of pure content
 Aye sung before the sapphire-colour'd throne
 To him that sits thereon,
 With saintly shout, and solemn jubilee,
 Where the bright seraphim in burning row
 Their loud up-lifted Angel-trumpets blow,
 And the Cherubic host in thousand quires

Touch their immortal Harps of golden wires,
 With those just spirits that wear victorious Palms,
 Hymns devout and holy Psalms
 Singing everlastingly;
 That we on earth, with undiscording voice,
 May rightly answer that melodious noise,
 As once we did, till disproportion'd sin
 Jarr'd against nature's chime, and with harsh din
 Broke the fair Music that all creatures made
 To their great Lord, whose love their motion sway'd
 In perfect Diapason, whilst they stood
 In first obedience, and their state of good.
 O may we soon again renew that song,
 And Keep in tune with Heav'n, till God ere long
 To His celestial concert consort us unite
 To live with Him, and sing in endless morn of light!

MILTON, *Poems on several occasions.*

PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Reinach (Théodore), de Saint-Germain-en-La (Seine-et-Oise), lycée Fontanes. — DEUXIÈME PRIX. VÉTÉRANS. Lévy (Lucien), de Paris, lycée Charlemagne. — DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. De Pourtalès (Jacques-Alfred-Edmond), de Paris, lycée Fontanes.

CLASSE DE SECONDE.

NARRATION LATINE.

Romam expugnauerant Gothi, perque Urbem irruebant
 obvios trucidantes.

Incedebat Alaricus avidus ultionis, ira efferus. Occur-
 runt ei magistratus senatoresque. Dum vero genua amplexi
 veniam Urbi captæ precantur, obversatur ante oculos victo-
 ris moles Flaviani amphitheatri, succurrit gladiatorum
 memoria hic trucidatorum, quorum plerique e Germania
 oriundi erant. Parte alia surgit Capitolium, quo toties
 triumphati reges manibus vinctis deducti sunt.

Hæc dum reputat Alaricus, acriorem iram concipit; senatorum preces aversatur.

Dum vero progreditur, ædes aspicit venerabiles adpectu, Christi crucem præferentes, ad quas tremebunda puerorum mulierumque turba confugit. Hinc senex egreditur solus; Alaricum adire audet; Christianus Christianum intrepidus alloquitur....

Ille commotus, quod senatoribus negaverat, id seni concedit, et milites suos reliquiis Romæ jubet parcere.

PREMIER PRIX. Bezançon (Paul-Louis-Émile), de Paris, lycée Louis-le-Grand. — DEUXIÈME PRIX. Petitjean (Jules-Joseph-Victor), de Xertigny (Vosges), lycée Charlemagne.

VERS LATINS.

Sigmundum mala fraude Segestus occiderat. Fidus morientem servus domum reportaverat, ibique uxoris inter brachia effuderat animam heros, deos incusans, quod sibi natum non dedissent, qui patris cædem quondam posset ulcisci. Audierat ultima patris verba filia Bercennis, vix tum decem annos nata, et memori servabat sub pectore.

Jam decies post mortem patris Heclæ nives renovarat hiems, nec tamen vota Sigmundi morientis oblita erat nata. Nocte quadam egressa clam domo ad monumentum genitoris vadit impavida. « Memini, pater, » ait, « quas sub morte preces effuderis. Nunc mihi per ætatem licet genitorem ulcisci. En adsum, nec te natæ pœnitebit. Virgineam gladio tuo dextram instrue, moxque luet sceleris pœnas hostis perfidus. » Vocem audiit umbra Sigmundi, et exultans porrexit natæ gladium. Quæ, certa jam victoriæ, Segestum provocat, et post longum certamen leto demittit.

PREMIER PRIX. Guinard (Paul-Abel-Marie), de Paris, lycée Henri IV. — DEUXIÈME PRIX. Casanova (Paul-Lucien), d'Orléansville (Algérie), lycée Louis-le-Grand.

VERSION LATINE.

Réfutation de la doctrine d'Épicure.

Quod magnum dolorem brevem, longinquum levem dicitis, id non intelligo quale sit : video enim et magnos, et eosdem bene longinquos dolores : quorum alia toleratio est verior; qua uti vos non potestis, qui honestatem ipsam per se non amatis. Fortitudinis quædam præcepta sunt ac pæne leges, quæ effeminari virum vetant in dolore. Quamobrem turpe putandum est, non dico dolere (nam id quidem est interdum necesse), sed saxum illud lemnium clamore Philoctetæo funestare :

Quod ejulatu, questu, gemitu, fremitibus
Resonando multum, flebiles voces refert.

Huic Epicurus præcantet, si potest, cui

E viperino morsu venæ viscerum
Veneno imbutæ tetros cruciatus cient!

Sic Epicurus : « *Philocteta ! si gravis dolor, brevis.* » At jam decimum annum in spelunca jacet. « *Si longus, levis : dat enim intervalla et relaxat.* » Primum non sæpe, deinde quæ est ista relaxatio, quum et præteriti doloris memoria recens est, et futuri atque impendentis torquet timor ? « *Moriatur,* » inquit. Fortasse id optimum ; sed ubi illud : « *plus semper voluptatis habet sapiens quam doloris ?* » Si enim ita est, vide ne facinus facias, quum mori suadeas. Potius ergo illa dicantur, turpe esse, viri non esse, debilitari dolore, frangi, succumbere. Nam ista vestra : « *Si gravis, brevis ; si longus, levis,* » dictata sunt. Virtutis, magnitudinis animi, patientiæ, fortitudinis fomentis dolor mitigari solet.

Illud etiam quale est, bona præterita non effluere sapienti, mala meminisse non oportere ? In nostrane potestate est

quid meminerimus? Themistocles quidem, quum ei Simonides aut quis alius artem memoriæ polliceretur: «Oblivionis, inquit, mallem: nam meminisse etiam quæ nolo; oblivisci non possum quæ volo.»

CICÉRON, de Finibus bonorum et malorum, II, 29-32, passim.

PREMIER PRIX. Defrance (Paul-Georges-Lucien), de Belfort (Haut-Rhin), lycée Charlemagne. — DEUXIÈME PRIX. Durand (Maurice), de Paris, lycée Henri IV.

VERSION GRECQUE.

Περὶ δὲ ὕπνου καὶ ἐγρηγορήσεως τῶν ζώων, ὅτι μὲν, ὅσα περὶ αὐτὰ καὶ ἔναιμα πάντα καθεύδει καὶ ἐγρήγορον, φανερόν ποιοῦσι κατὰ τὴν αἴσθησιν. Πάντα γὰρ ὅσα ἔχει βλεφαρίδας, μύοντα ποιεῖται τὸν ὕπνον. Ἐπι δ' ἐνυπνιαζέειν φαίνονται οὐ μόνον ἄνθρωποι, ἀλλὰ καὶ ἵπποι καὶ κύνες καὶ βόες, ἔτι δὲ πρόβατα καὶ αἴγες καὶ πᾶν τὸ τῶν ζωοτόκων καὶ τετραπόδων γένος. Δηλοῦσι δ' οἱ κύνες τῷ ὕλαγμῳ. Περὶ δὲ τῶν ὠστοκοῦντων τοῦτο μὲν ἄδηλον, ὅτι δὲ καθεύδουσι, φανερόν. Ὁμοίως δὲ καὶ τὰ ἔνυδρα, οἷον οἱ τε ἰχθύες καὶ τὰ μαλάκια καὶ τὰ μαλακόστρακα, καραβοὶ τε καὶ τὰ τοιαῦτα. Βραχύπυνα μὲν οὖν ἔστι ταῦτα πάντα, φαίνεται δὲ καθεύδοντα. Σημεῖον δὲ κατὰ μὲν τὰ ὄμματα οὐκ ἔστι λαθεῖν, (οὐδὲν γὰρ ἔχει βλέφαρα αὐτῶν), ἀλλὰ ταῖς ἀτρεμίαις. Ἀλίσκονται γὰρ οἱ ἰχθύες, εἰ μὴ διὰ τοὺς φθειρας καὶ τοὺς καλουμένους ψύλλους, ὥστε κἂν τῇ χειρὶ λαμβάνειν βραδίως· νῦν δ', ἂν χρονίσωσιν, οὗτοι τῆς νυκτὸς κατεσθίουσι προσπίπτοντες, πολλοὶ τὸ πλῆθος ὄντες. Γίνονται δ' ἐν τῷ βυθῷ τῆς θαλάττης, καὶ τοσοῦτοι τὸ πλῆθος, ὥστε καὶ τὸ δέλεαρ, ὅτι ἂν ἰχθύος ᾗ, ἐὰν χρονίσῃ ἐπὶ τῆς γῆς, κατεσθίουσιν· καὶ ἀνέλκουσι πολλάκις οἱ ἄλιεῖς περὶ τὸ δέλεαρ ὥσπερ σφαιρὰν συνεχομένων αὐτῶν. Ἄλλ' ἐκ τῶν τοιῶνδε μᾶλλον ἔστι τεκμάρασθαι, ὅτι καθεύδουσι· πολλάκις γὰρ ἔστιν ἐπιπεσόντα τοῖς ἰχθύσι λαθεῖν οὕτως, ὥστε καὶ τῇ χειρὶ λαθεῖν ἢ πατάξαντα λαθεῖν. Ἰπὸ δὲ τὸν καιρὸν τοῦτον ἡρεμοῦσι σφόδρα, καὶ κινουσιν οὐθέν πλὴν ἡρέμα τὸ οὐραῖον.

Δῆλον δὲ γίνεται, ὅτι καθεύδουσι καὶ ταῖς φοραῖς, ἂν τι κινηθῇ ἡσυχαζόντων· φέρεται γὰρ ὡς περ ἐξ ὕπνου ὄντα. Πολλάκις δὲ καὶ οἱ θυνοσκοποὶ περιβάλλονται καθεύδοντας. Καθεύδουσι δὲ τῆς νυκτὸς μᾶλλον ἢ τῆς ἡμέρας οὕτως, ὥστε βαλλόντων μὴ κινεῖσθαι.

ARISTOTE, *Histoire des animaux*, iv, 10.

PREMIER PRIX. Moreau-Nélaton (Adolphe-Étienne-Auguste), de Paris, lycée Fontanes. — DEUXIÈME PRIX. Audebert (Georges), de Crépy-en-Valois (Oise), collège Stanislas.

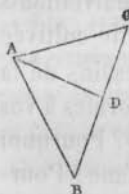
HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

I. Gouvernement de Louis XI.

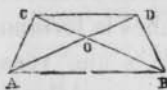
II. Le canal de Suez et la mer Rouge.

PREMIER PRIX. Fontaine (Arthur), de Paris, collège Stanislas. — DEUXIÈME PRIX. Lefèvre-Pontalis (Germain), de Paris, lycée Fontanes.

MATHÉMATIQUES.



I. Construire un triangle ABC, connaissant les longueurs des deux côtés AB et AC, et celle de la bissectrice AD de l'angle A.



II. On mène les diagonales d'un trapèze ABCD, lesquelles se coupent en un point O. Étant données les aires p^2 et q^2 des deux triangles AOB, COD, trouver l'expression de l'aire des deux autres triangles AOC, BOD, et celle de l'aire du trapèze.

PREMIER PRIX. Ernst (Armand), de Paris, lycée Charlemagne. — DEUXIÈME PRIX. Verchère de Reffye (Auguste), de Paris, lycée de Versailles.

HISTOIRE NATURELLE.

I. Le foie : sa structure et ses fonctions.

II. Mode de formation du fruit.

PREMIER PRIX. DeFrance (Paul-Georges-Lucien), de Belfort (Haut-Rhin), lycée Charlemagne. — DEUXIÈME PRIX. Maynier (Paul-Charles-Alexis-Joseph), de Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais), collège Stanislas.

CLASSE DE TROISIÈME.

THÈME LATIN.

Les détracteurs de la philosophie reprochaient à Sénèque de ne pas mettre sa conduite en harmonie avec ses principes. Pourquoi, disaient-ils, montrez-vous moins de courage dans votre vie que dans vos discours ? Pourquoi prenez-vous ce ton soumis avec vos supérieurs ? D'où vient que vous regardez l'argent comme un bien nécessaire, et que vous êtes sensible à sa perte ? qu'en apprenant la mort d'une épouse ou d'un ami vous versez des larmes ? que vous vous inquiétez de l'opinion, et que les propos des malveillants vous touchent ? Pourquoi votre campagne est-elle cultivée avec plus de soin que ne le demandent les besoins de la nature ? Pourquoi vos repas ne sont-ils pas conformes à vos préceptes ? Pourquoi ce luxe dans vos meubles ? Pourquoi boit-on chez vous un vin plus vieux que vous-même ? Pourquoi planter des arbres qui ne donneront que de l'ombre ? Pourquoi votre femme porte-t-elle à ses oreilles la fortune d'une famille opulente ? Pourquoi les esclaves que vous élevez chez vous sont-ils vêtus d'étoffes précieuses ? Pourquoi, dans votre maison, le service de la table est-il un art ? Pourquoi l'argenterie n'est-elle pas placée au hasard, mais sagement arrangée ? Pourquoi ce maître dans l'art de découper ? Pourquoi ces possessions au delà des mers, et ces biens si nombreux que vous ne les connaissez même

pas? A ces reproches, Sénèque répondait : « Je ne suis pas encore un sage, et je ne le serai jamais. Je ne demande pas d'égaliser les plus vertueux, mais de valoir mieux que les méchants : il me suffit de retrancher chaque jour quelque chose de mes défauts, et de faire la guerre à mes erreurs. »

DIDEROT.

PREMIER PRIX. Gauthiez (Pierre-Michel-Alexis), de Fontenay-aux-Roses (Seine), lycée Louis-le-Grand. — DEUXIÈME PRIX. Hermant (Antoine-Joseph-Abel), de Paris, lycée Fontanes.

VERSION LATINE.

De l'enseignement de la lecture et de l'écriture.

Incredibile est, quantum moræ lectioni festinatione adji-
ciatur : hinc enim accidit dubitatio, intermissio, repetitio,
plus quam possunt pueris audentibus ; deinde, quum erra-
runt, etiam iis, quæ jam sciunt, diffidentibus. Certa sit ergo
imprimis lectio, deinde conjuncta ; et diu lentior, donec
exercitatione contingat emendata velocitas.

Non est aliena res, quæ fere ab honestis negligi solet, cura
bene ac velociter scribendi ; nam quum sit in studiis præ-
cipuum, quoque solo verus ille profectus, et altis radicibus
nixus, paretur, scribere ipsum : tardior stilus cogitationem
moratur ; rudis et confusus intellectu caret ; unde sequitur
alter dictandi, quæ ex his transferenda sunt, labor : quare
quum semper et ubique, tum præcipue in epistolis secretis
et familiaribus, delectabit ne hoc quidem neglectum reli-
quisse.

Illud non pœnitebit curasse, dum scribere nomina puer,
quemadmodum moris est, cœperit, ne hanc operam in
vocalibus vulgaribus et forte occurrentibus perdat. Protinus
enim potest interpretationem linguæ secretioris, dum aliud
agitur, ediscere, et inter prima elementa consequi rem,
postea proprium tempus desideraturam. Et, quoniam adhuc
circa res tenues moramur, ii quoque versus, qui ad imita-
tionem scribendi proponentur, non otiosas velim sententias

habeant, sed honestum aliquid monentes. Prosequitur hæc memoria in senectutem, et impressa animo rudi usque ad mores proficiet. Etiam dicta clarorum virorum, et electos, ex poetis maxime (namque eorum parvis cognitio gratior est), locos ediscere inter lusum licet. Nam et maxime necessaria est oratori memoria, et ea præcipue firmatur atque alitur exercitatione; et in iis, de quibus nunc loquimur, ætatibus, quæ nihildum ipsæ ex se generare queunt, prope sola est quæ juvari cura docentium possit.

QUINTILIEN, *de Institutione oratoria*, I, 1, *passim*.

PREMIER PRIX. Lebreton (André-Victor), de Poitiers (Vienne), lycée Louis-le-Grand. — DEUXIÈME PRIX. Destresse de Lanzac de Laborie (Marie-Étienne-Joseph-Léon), de Paris, collège Stanislas.

VERSION GRECQUE.

Un parasite vante son métier et en indique l'origine.

..... Βούλομαι δεῖξαι σαφῶς,
 Ὡς σεμνόν ἐστι τοῦτο καὶ νενομισμένον
 Καὶ τῶν θεῶν εὐρημα, τὰς δ' ἄλλας τέχνας
 Οὐδείς θεῶν κατέδειξεν, ἀλλ' ἄνδρες σοφοί.
 Τὸ γὰρ παρασιτεῖν εὔρεν ὁ Ζεὺς ὁ φίλιος,
 Ὁ τῶν θεῶν μέγιστος ὁμολογούμενος·
 Οὗτος γὰρ εἰς τὰς οἰκίας εἰσέρχεται,
 Οὐχὶ διακρίνας τὴν πενιχρὰν ἢ πλουσίαν,
 Οὐδ' ἂν καλῶς ἐστρωμένην κλίνην ἴδῃ,
 Παρακειμένην τε τὴν τράπεζαν πάνθ' ἅ δεῖ,
 Ἐχουσαν, ἥδη κατακλιθεὶς εὐκοσμίως,
 Ἀριστίσας ἑαυτὸν, ἐντραγῶν, πιῶν,
 Ἄπέρχεται οἴκαδ' οὐ καταβαλὼν συμβολάς·
 Κἀγὼ ποιῶ νῦν τοῦτ'· ἐπὰν κλίνας ἴδω
 Ἐστρωμένας, καὶ τὰς τραπέζας εὐπρεπεῖς,
 Καὶ τὴν θύραν ἀνεωγμένην, εἰσέρχομαι

Ἐνθάδε σιωπῇ, καὶ ποιήσας εὐσταλῇ
 Ἐμαυτὸν, ὥστε μὴ νοχλεῖν τὸν συμπότην.
 Πάντων ἀπολαύσας τῶν παρατεθέντων, πίων,
 Ἀπέργουμ' οἴκαδ', ὥσπερ ὁ Ζεὺς ὁ φίλιος.
 Ὅτι δ' ἦν τὸ πρᾶγμ' ἔνδοξον αἰεὶ καὶ καλόν,
 Ἐκεῖθεν ἂν γνοίη τις ἔτι σαφέστερον·
 Τότ' Ἡρακλέα τιμῶσα λαμπρῶς ἡ πόλις,
 Ἐν ἅπασι τοῖς δήμοισι ποιουμένη Δύη,
 Εἰς τὰς θυσίας ταύτας παρασίτους τῷ θεῷ
 Οὐ πάποτ' ἀπεκλήρωσεν, οὐδὲ παρέλαθεν
 Εἰς ταῦτα τοὺς τυχόντας, ἀλλὰ κατέλεγεν
 Ἐκ τῶν πολιτῶν δώδεκ' ἄνδρας, ἐπιμελῶς
 Ἐκλεξαμένη τοὺς ἐκ δυναστῶν γεγονότας,
 ἔχοντας οὐσίας, καλῶς βεβιωκότας.

Fragment de l'*Epicléros* de DIODORE (Moyenne comédie).

PREMIER PRIX. Massebiau (Adrien-Louis-Adolphe), de Nîmes, lycée Henri IV. — DEUXIÈME PRIX. Genevray (Albert-Léon), de Paris, lycée Charlemagne.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

I. Expliquer les causes diverses des rapides progrès de l'Islamisme depuis la mort de Mahomet jusqu'au massacre des Ommiades à Damas.

II. Décrire les frontières de l'empire austro-hongrois, et nommer les villes importantes qui avoisinent des deux côtés ces frontières.

PREMIER PRIX. Colin (Ambroise-Charles-Victor), de Paris, collège Rollin. — DEUXIÈME PRIX. Massebiau (Adrien-Louis-Adolphe), de Nîmes (Gard), lycée Henri IV.

MATHÉMATIQUES.

I. Construire un triangle ABC, connaissant la base AB, donnée de position, l'angle au sommet C, et un point P pris sur la bissectrice de l'angle formé au point C par le côté AC et le prolongement du côté BC.

II. Une somme de 7200 fr. a été placée à intérêts simples; et l'on remarque : 1° que si la durée du placement eût été augmentée de 10 jours, l'intérêt total eût augmenté de 12 francs; 2° que si le taux eût été diminué de 1/2 pour cent, l'intérêt eût diminué de 24 francs.

On demande le taux et la durée du placement (l'année est comptée pour 360 jours).

PREMIER PRIX. Fleureau (Georges-Gilbert-Alfred), de Paris, lycée Charlemagne. — DEUXIÈME PRIX. Gerbeau (Maurice-Jules-Hippolyte), de Paris, lycée Louis-le-Grand.

CLASSE DE QUATRIÈME.

THÈME LATIN.

*Fermeté et constance des Romains dans une résolution
une fois prise et arrêtée.*

Plus les Romains agissaient d'abord avec lenteur et maturité, plus ils étaient vifs et persévérants dans l'exécution. Le siège de Capoue seul en serait une grande preuve. Il avait été résolu chez les Romains d'attaquer cette importante ville, dont la révolte, laissée impunie depuis plusieurs années, semblait être la honte de Rome. Dans le temps que l'Italie était ravagée par un ennemi tel qu'Annibal, et que les horreurs de la guerre s'y faisaient le plus sentir, ils abandonnèrent tout, et quittèrent Annibal lui-même pour assiéger Capoue, et ils y envoyèrent les deux consuls avec chacun une armée. Le siège dura plus d'un an. Il n'y eut point d'efforts que ne fit Annibal pour sauver cette ville, qui devait lui être si chère. Enfin, pour dernière tentative, il marche vers Rome avec une armée nombreuse. La prise et la punition exemplaire de cette ville rebelle firent connaître à l'univers la persévérance des Romains à poursuivre la vengeance d'alliés infidèles, et l'impuissance d'Annibal pour secourir une ville qui s'était mise sous sa protection.

Mais où ce caractère de fermeté et de constance me paraît le plus admirable dans les Romains, c'est lorsqu'il s'agissait de traiter de paix avec les ennemis. Dès le commencement de la guerre ils en marquaient les conditions, et nul événement ensuite n'était capable d'y apporter aucun changement. Ni des échecs qu'ils recevaient quelquefois n'en faisaient rien relâcher ; ni des victoires considérables qu'ils remportaient n'y faisaient rien ajouter : tant ce peuple était ferme et invariable dans ses résolutions, parce qu'il les croyait fondées en raison et en équité. Les traités qu'ils firent avec les Carthaginois et avec les trois princes dont la défaite suivit celle des Carthaginois furent tous de cette sorte.

ROLLIN, *Traité des Études*, vol. IV, III, chap. 2, art. second.

PREMIER PRIX. Guillemot (Georges-André), de Paris, lycée Fontanes. —
DEUXIÈME PRIX. Defrance (Robert-Edgar), de Belfort (Haut-Rhin), lycée Charlemagne.

VERSION LATINE.

Tantus est innatus in nobis cognitionis amor et scientiæ, ut nemo dubitare possit, quin ad eas res hominum natura nullo emolumento invitata rapiatur. Videmusne, ut pueri ne verberibus quidem a contemplandis rebus perquirendisque deterreantur? ut pulsati requirant, et aliquid scire se gaudeant? ut aliis narrare gestiant? ut pompa, ludis, atque ejusmodi spectaculis teneantur, ob eamque rem vel sitim et famem perferant? Quid vero? Qui ingenuis studiis atque artibus delectantur, nonne videmus eos nec valetudinis, nec rei familiaris habere rationem, omniaque perpeti, ipsa cognitione et scientia captos, et cum maximis curis et laboribus compensare eam, quam ex discendo capiant, voluptatem? Mihi quidem Homerus hujusmodi quiddam vidisse videtur in iis, quæ de Sirenum cantibus finxerit. Neque enim vocum suavitate videntur, aut novitate quadam, et varietate cantandi revocare eos solitæ, qui prætervehebantur, sed quia multa se scire profitebantur, ut homines ad

earum saxa discendi cupiditate adhærescerent. Ita enim invitant Ulyssem :

O decus argolicum, quin puppim flectis, Ulysses,
Auribus ut nostros possis agnoscere cantus?
Nam nemo hæc unquam est transgressus cærule cursu,
Quin prius adstiterit vocum dulcedine captus;
Post variis avido satiatus pectore musis,
Doctior ad patrias lapsus pervenerit oras.
Nos grave certamen belli, clademque tenemus,
Græcia quam Trojæ divino numine vexit;
Omniaque e latissimis rerum vestigia terris.

Vidit Homerus probari fabulam non posse, si cantu-
culis tantus vir irretitus teneretur; scientiam pollicentur :
quam non erat mirum sapientiæ cupido patria esse cario-
rem.

CICÉRON, de Finibus bonorum et malorum, V, 18.

PREMIER PRIX. Lavechin (Émile-Victor-Auguste), de La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), lycée Saint-Louis. — DEUXIÈME PRIX. Constantin (Jean-Alfred), de Paris, lycée Saint-Louis.

VERSION GRECQUE.

Accusé, sur la fin de sa vie, d'avoir illégalement acquis une grande fortune dans la profession de rhéteur, Isocrate prononça devant ses juges un discours apologétique, dont voici la péroraison :

Ἄλλα γὰρ αἰσθάνομαι, καίπερ ὑπὸ τῆς ὀργῆς ἔξω φερόμενος, τὸ ὕδωρ ἡμᾶς ἐπιλεῖπον. Μικρῶν οὖν ἔτι μνησθεῖς, καταλύσω τὸν λόγον. Τοὺς μὲν ἄλλους ὄρω τοὺς κινδυνεύοντας, ἐπειδὴν περὶ τὴν τελευτὴν ὡς τῆς ἀπολογίας, ἰκετεύοντας καὶ δεομένους, καὶ τοὺς παῖδας καὶ τοὺς φίλους ἀναβιβαζομένους· ἐγὼ δ' οὔτε πρέπει οὐδὲν ἡγοῦμαι τῶν τοιούτων τοῖς τηλικούτοις. Αἰσχυρθεῖην ἂν, εἰ διὰ ἄλλο τι σωζοίμην, ἢ διὰ τοὺς λόγους τοὺς προσηρημένους ὑπ' ἐμοῦ καὶ γεγραμμένους. Διόπερ οὐκ ὀβρώδῳ τὸ μέλλον μοι συμβήσεται παρ' ὑμῶν· ἀλλὰ θαρρῶ, καὶ πολλὰς

ἐλπίδας ἔχω, τότε μοι τοῦ βίου τὴν τελευταίην ἤξειν, ὅταν μέλλῃ συνοίσειν ὑμῖν· σημείω χρώμενος, ὅτι καὶ τὸν παρελθόντα χρόνον οὕτω τυγχάνω βεβιωκῶς μέχρι ταυτησὶ τῆς ἡμέρας, ὡςπερ προσῆκε τοὺς εὐσεβεῖς καὶ σεοφιλεῖς τῶν ἀνθρώπων. ἕως οὖν ἐμοῦ ταύτην ἔχοντος τὴν γνώμην, καὶ νομίζοντος, ὅτι ἂν ὑμῖν δόξῃ τοῦθ' ἔξειν μοι καλῶς καὶ συμφερόντως, ὅπως ἕκαστος ὑμῶν χαίρει καὶ βούλεται, τῷ τρόπῳ τούτῳ περαίνετω τὴν ψῆφον.

ISOCRATES, *de Permutatione*, in fine.

PREMIER PRIX. Lévi (Sylvain), de Paris, lycée Charlemagne. — DEUXIÈME PRIX. Houssin (Félix), de Paris, lycée Louis-le-Grand.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

I. Trajan.

II. Décrire les côtes de la France qui sont baignées par la Méditerranée (texte et carte).

PREMIER PRIX. Berthelot (André-Marcel), de Paris, lycée Henri IV. — DEUXIÈME PRIX. Picard (Louis-Lazare), de Paris, lycée Chalmagne.

LANGUE ALLEMANDE.

I. Thème. — *L'écureuil*.

Il est, pour ainsi dire, moins quadrupède que les autres; il approche des oiseaux par sa légèreté; il demeure comme eux sur la cime des arbres, parcourt les forêts en sautant de l'un à l'autre, et ne descend à terre que quand les arbres sont agités par la violence des vents. On ne le trouve point dans les champs, mais dans les bois, sur les vieux arbres des plus belles futaies. Il craint l'eau plus encore que la terre, et, lorsqu'il faut la passer, il se sert d'une écorce pour vaisseau.

Il est en tout temps très-éveillé; quand on touche à l'arbre sur lequel il repose, il fuit sur un autre arbre, ou se

cache à l'abri d'une branche. Il ramasse des noisettes pendant l'été, en remplit les troncs, et a recours en hiver à sa provision. Il est trop léger pour marcher; il va ordinairement par petits sauts; il a ses ongles si pointus qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est fort lisse.

BUFFON.

II. *Version.* — Das goldene Zeitalter der Zukunft.

(L'âge d'or de l'avenir.)

Es kommt einmal ein goldenes Zeitalter, das jeder Weise und Tugendhafte schon jetzt genießt, und wo die Menschen es leichter haben, gut zu leben, weil sie es leichter haben, überhaupt zu leben, — wo Einzelne, aber nicht Völker sündigen — wo die Menschen nicht mehr Freude, sondern mehr Tugend haben — wo das Volk am Denken, und der Denker am Arbeiten Antheil nimmt, damit er sich die Gesoten erspare — wo man den kriegerischen und juristischen Mord verdammt, und nur zuweilen mit dem Pfluge Kanonenkugeln aufackert. — Wenn diese Zeit da ist, so stockt beim Uebergewicht des Guten die Maschine nicht mehr durch Reibungen. Wenn sie da ist, so liegt nicht nothwendig in der menschlichen Natur, daß sie wieder ausarte und wieder Gewitter aufziehe. — Wenn diese Festzeit kommt, dann sind unsere Kindeskinde nicht mehr. Wir stehen jetzt am Abend und sehen nach unserm dunkeln Tage die Sonne durchglühend untergehen und uns den heitern stillen Sabbathtag der Menschheit hinter der letzten Wolke versprechen; aber unsere Nachkommenschaft geht noch durch eine Nacht voll Sturm und einen Nebel voll Gift, bis endlich über eine glücklichere Erde ein ewiger Morgenwind voll Blüthengeister, vor der Sonne ziehend, alle Wolken verdrängend, an Menschen ohne Seufzer weht. —

JEAN PAUL.

PREMIER PRIX. Guillemot (Georges-André), de Paris, lycée Fontanes. —
DEUXIÈME PRIX. Carteron (René-Auguste-Paul), de Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise), collège Stanislas.

LANGUE ANGLAISE.

I. Thème. — *Sur l'influence du Christianisme.*

Sans doute dans plusieurs familles où les habitudes de la piété ne sont pas établies régulièrement, des sentiments d'honneur, de délicatesse se développent. Mais où peut-on trouver des parents qu'une profonde conviction de la corruption humaine préserve d'une trop grande sévérité, et qu'une ardente sollicitude pour les âmes confiées à leurs soins garantit d'un excès d'indulgence? Où trouve-t-on des enfants entièrement persuadés qu'ils ne sont soumis au joug paternel qu'autant que l'exige la loi commune? Où remarquera-t-on chez tous un progrès constant dans le bien, un désir habituel de ressembler à un modèle au-dessus d'eux, dont ils se rapprochent sans cesse?

Néanmoins, il faut peut-être considérer le peuple en masse, plutôt que les individus pris isolément, pour comprendre à quel point l'influence du christianisme est nécessaire. Cette puissance, autant que la faiblesse humaine peut en juger, est due à l'union intime des plus hautes vérités morales et philosophiques avec l'ensemble des faits déposés dans l'Évangile.

M^{me} NECKER DE SAUSSURE, *l'Éducation progressive*, tome II.

II. *Version.*

There were trim cheerful villages too, with a neat or handsome parsonage and grey church set in the midst; there was the pleasant tinkle of the blacksmith's anvil, the patient cart-horses waiting at his door; the basket-maker peeling his willow-wands in the sunshine; the wheel wright puling the last touch to a blue cart with red wheels; here and there a cottage with bright transparent windows showing pots full of blooming balsams or geraniums, and little gardens in

front all double daisies or dark wallflowers; at the well, clean and comely women carrying yoked buckets, and towards the free school small Britons dawdling on, and handling their marbles in pockets of unpatched corduroys adorned with brass buttons. The land around was rich and marly, great corn-stacks stood in the rick-yards-for the rick-burners had not found their way hither; the home steads were those of rich farmers who paid no rent, or had there rare advantage of a lease, and could afford to keep their corn till prices had risen. The coach would be sure to overtake some of them on the way to their outlying fields or to the market-town, sitting heavily on their well-groomed horses, or weighing down one side of an olive green gig. They probably thought of the coach with some contempt, as an accomodation for people who had not their own gigs, or who, wanting to travel to London and such distant places, belonged to the trading and less solid part of the nation.

PREMIER PRIX. De Seynes (Jean-Raoul), de Montpellier (Hérault), lycée Louis-le-Grand. — DEUXIÈME PRIX. De France (Robert-Edgar), de Belfort (Haut-Rhin), lycée Charlemagne.

CLASSES SUPÉRIEURES.

DESSIN.

Une académie.

PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Lamoureux (Georges), de Paris, lycée Louis-le-Grand. — DEUXIÈME PRIX. VÉTÉRANS. Deselle (Charles-Lucien), d'Épernay (Marne), lycée Henri IV. — DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. Maridor (Charles-Alphonse), de Coutances (Manche), collège Rollin.

COPIES

D'ÉLÈVES COURONNÉS.

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

DISCOURS LATIN.

PREMIER PRIX (NOUVEAUX). — PRIX D'HONNEUR.

Phidias in concione populi ab amico defenditur.

Phidiæ amicus, etsi sanctissimam causam susceptum irem, non sine pudore aliquo hanc in concionem processi, Athenienses. Accusari talem in tali civitate virum non mirabar certe, sed dolebam : tamen dubius, fateor, hæsi aliquandiu, an inania illa et per se casura crimina contemnere satius esset. Vicit pudorem timor, Athenienses, ubi agoram hanc ingressus sum, toties levitatis ingenio attico insitæ testem, toties mobilitate nostra temeratam et quasi funestatam. Memini enim hac eadem in concione, eodem iudice populo, accusatum stetisse Miltiadem, Persarum victorem et patriæ quasi conditorem alterum ; accusatum stetisse Aristidem, unanimo Græciæ consensu justissimum mortalium declaratum ; accusatum stetisse Cimonem, paternæ virtutis simul et paternæ invidiæ hæredem. Audire causam agentes viros, et gloriam majorum, victorias suas, morum castitatem commemorantes ; audire voces accusatorias in sinceram horum eloquentiam coortas, obstrepentesque indignantibus, et quasi latrantes mihi visus sum : stupete nunc, Athenienses, quod timui ne vir ille, viris ab hoc populo condemnatis non inferior, eandem vim ingenii, idem virtutum decus a diis immortalibus sortitus, et eandem fati acerbitatem perpeti ab Atheniensibus cogatur !

Negaverit aliquis tantis eorum, quos dixi, nominibus annumerandum esse Phidiam ? Negaverit bene de patria meritum auspi-

cem et auctorem splendoris illius, quo civitas nostra fulgeat et illustretur? Negate scilicet, Athenienses, stare nunc urbem, quæ modo jacebat; marmoream esse, quæ lignea fuit; templis magnificis ornatam, imo totam in templum quasi continens mutatam esse, quæ nuper sacella humilia parcumque cultum diis immortalibus invidere videbatur! Negate hospites vestros, si quis lustratas paucos ante annos Athenas rursus invisat, hæc monumenta, has ædes, has plateas, omnia tabulis pictis et pretiosissimis vel materie vel arte signis decorata, mirantes hæere! Negate, si quis roget cujus opera tantum in splendorem Athenæ creverint, alium nominari non posse, nisi Phidiam! Et, talia confessi, sciscitante rursus hospite quis ille sit homo, qui stet in agora reus, fremente circum populo, clamante, minante, rursus et dicetis esse Phidiam! Ergo, Athenienses, hac in concione, cui nunquam adesse Phidias, nisi publicos honores non ambiturus, sed accepturus, debuit, inimicorum impetum sustinere, imo metuere cogitur! Quem fido amore, quem pia reverentia prosequi nos oportebat, ille criminibus invidiosus petitur! In exsili periculo versatur! Carcerem timet! Repetundarum reus est vir omnium integerrimus, sacrilegii sanctissimus! Et quem, indicta causa, cum summa omnium indignatione domum quasi triumphantem reduci decuit, patrocinium illius ego suscipere cogor! Ergo, quanquam dicere palam talia me pudet, incipiam.

Arguitur Phidias, Athenienses, quod utilitatis privatæ respectu, privati lucri studio Periclem ad renovandas publicis operibus Athenas impulerit, quod factus sit ex ærario dives. Primum hoc ei crimen objicitur; secundum, quum accusatoribus unum parum esse videretur, quod ex auro sacro, accepto ad vestem Palladis effingendam auro, non humanas leges, non divinas veritus, partem sibi detraxerit. Equidem talia crimina risum an indignationem movere bonis debeant, dubito. Proh! deum hominumque fidem! conferte cum accusatoribus reum, Athenienses: hinc homines ambitiosos, venali lingua, promptos ad invidiam, quasi conjuratam in optimum quemque factionem; illinc virum judicio et admiratione omnium vere Atheniensium florentem, Periclis amicum, magistrum Ictini et Alcamenis, quos nominare satis est, prope non humanum artificem, contemplatorem deorum, quos, dum animo intuetur, arte divina fingit, Prometheo

fere majorem, qui materiam rudem vivere, sed indutam vivere forma divina, non humana jubet; qui Minervam, hujus arcis custodem, et tonantem Jovem tanta gravitate, tanta majestate quasi vestivit, ut propius accedentibus nescio quis religiosus horror statim infundatur! Obsecro vos, utrum illud, quod exprobratur, flagitium magis admittere Phidias potuit, an isti fingere potuerunt? Affirmant aliquid isti, negat Phidias, quanquam vix negandi locus est: utri creditis? An istis affirmantibus? Non adeo desipuisse vos arbitror, Athenienses; neque ullus erit, ut spero, modo sana mente præditus, qui potius scelus hoc esse Phidiæ, quam mendacium inimicorum velit; nullus, præter istos, qui mentem, divino velut igni semper afflatam, et sacris deorum imaginibus quasi fetam, vilissimo lucri respectu contaminatam esse contendat.

Hæc de crimine repetundarum. Ad sacrilegium venio, ubi luce clarior accusatorum invidia patet et malignitas, et ostentare se videtur. Hic prætenditur lumini nihil, nihil officit: ipsi se, quales sunt, ut perfidos et malignos, ita parum acutos produunt. Impietatis postulatur Phidias, Athenienses, quod in Minervæ clypeo proprium vultum ipse finxit; quod inter Amazonum prælia refert ore bellator unus artificis similitudinem! Quid? Est aliqua lex in hac civitate, vel cæteris, quæ sculptorem deorum ora sua posteris tradere prohibeat? Justus ille laboris, justus ille ingenii honos nefandus est? Indignum et scelestum deæ videbitur, quod summus artifex, qui templum ipsius immortalis simulacro ornaverit, immortalitatem ipse sibi quasi per Minervam vindicat? Ægre ferent piorum animi virum illum, qui Pallada ex Olympo in hanc urbem quasi arcessiverit, in deæ sinum confugisse, ut inde tempus et edacia sæcula, divina velut ægide protectus, possit contemnere? Ecquid sentitis, Athenienses, quid in his criminatibus futile, quid inane sit? Quod isti fateri palam non audebant, quo momento impulsus ad hanc litem processissent, hanc accusationis fabulam, ut tolleretur Phidias, et alius peteretur, finxere.

Ergo, ne credant accusatores suum nos latere consilium: omnia sensimus, vidimus, novimus; omnia erumpant, omnia illustrentur! Unum Phidiæ scelus est, Athenienses, unum inquam, quod, princeps in arte sua, principis in republica viri familiaris commercio fruitur. Ecquid nunc videtis deprehensos patere, quos substruebatis cuniculos, accusatores? Ecquid intelligitis

jam non posse falli populum, condemnari Phidiam? Quid? Me vestri miseret, quibus misericordia debetur nulla. Creditis igitur, Phidia sublato, majorem vobis abundaturam copiam ingenii? Si vos famæ nobilis amor urit, agite, cum præsentē contendite, nedum æmulum submoveatis! Inde major gloria, majus vobis decus, seu victis, seu victoribus erit; nisi forte non Phidiam, non sculptorem modo, sed et summum publicumque, a quo diligitur, virum petitis; nisi, Periclem aggredi coram non ausi, invidiam vestram et odium in amicum ejus, in adiutorem operum et consiliorum participem convertistis. Scilicet adeo cæcum fore populum putabatis, ut eloquentiæ vestræ facilem aurem commodaret, ut, quos offendat patriæ splendor, patriæ felicitas et publicæ prosperitatis auctores, iis Athenæ confiderent. Erravistis profecto, accusatores; et Phidiam et Periclem populus Atheniensis absolvet.

Athenienses, vos appello, qui nuper, solenni Panathenæicorum die, quum primum Parthenonis dicandi fores paterent, in dignam vere diis immortalibus ædem ingressi, miracula Phidiacæ manus admirantes hærebatis, qui Palladi gratias egistis, quod Atheniensem nasci Phidiam et vivere tempore Periclis voluerit, Phidiam ne condemnate: nolite tantum civem procul ab ædibus illis relegare, quæ, vobis juvantibus, struxerit et ornaverit, mansura apud posteros injuriæ tantæ monumenta. Isti quidem fore sperant, ut levitatis avitæ populus hæres ad iniquam sententiam facile deducatur; hanc alacres et læti sibi præsumpsere victoriam; jamque jactant, ut opinor, in secretis sermonibus cerea gentis hujus ingenia callidis blanditiis haud ægre se ad nefas flexuros. Ostendite, cives, pravis hominibus vos a majoribus, nisi virtutem et fortitudinem, nihil accepisse; mobilitatem ingenii Atheniensis simul cum iis elatam periisse: eorum gloriam ita superabitis. Equidem, quodcumque vos ab iniquo suffragio detertere potuit, dixi; quod si tamen mea vos parum oratio movet, visite prius, obsecro, quam sententia feratur, visite Jovis et Minervæ statuas, intuemini divinum impressum ori splendorem, majestatem divinam. Si videbitur vobis hoc hominis opus esse, vel avari, vel impii, nulla Phidiæ supplicia recusamus, Athenienses.

P. H. LELIÈVRE,
 élève du lycée Louis-le-Grand,
 Institution Sainte-Barbe.

DEUXIÈME PRIX (NOUVEAUX).

Phidias in concione populi ab amico defenditur.

Si in alia civitate, Athenienses, ea, quæ hodierno die agitur, causa incidisset, objecta clarissimo viro et eidem honestissimo turpissima crimina, tanquam inania nec digna quæ oratione confutarentur, amici ejus et familiares silentio potius et contemptione, quam verbis inutilibus, redarguissemus. Est enim apud omnes gentes non tam lege constitutum, quam usu probatum, ut in foro ac judiciis, non accusationis modo, sed ejus quoque, qui accusatur, vitæ antea actæ ac morum ratio diligenter habeatur. Prodest enim optimo cuique fama, probitatis commendatione, cujus etiam vita pro exemplo, vox pro oraculo, voluntas pro lege est habenda. Quam longe autem, Athenienses, ab hac, ut mihi videtur, æquissima agendi ratione mos vester distat et consuetudo! Hic, ut quisque clarior, ita magis obnoxius suspitioni; hic, quoties magna aliqua et nobilis virtus fulgore, ut ita dicam, suo hominum oculos præstrinxit, tanquam pestis ac periculum imminens libertati, invidiæ et ignorantia falsissimis criminibus oppressa cadit. Numquid ego vobis Thesea illum memorem, conditorem hujusce urbis, numquid Solonem, cujus legibus temperata est et aucta respublica, quos similis virtus, gloria par, eadem exitus indignitas commendavit immortalitati? Sed quid ego longinqua exempla afferam, quum recentiorum copiam nostra memoria suppeditet? Ut Cimonem, ut Aristidem taceam, ecquis unquam Miltiade, ecquis Themistocle melius de patria meritus est, sanctissimis ac fortissimis viris, quorum virtute, quorum prudentia et servata a barbaris, et in futurum adversus omnia pericula firmata est nostra civitas? Quid tandem? Alterum carcer, alterum exsiliium, merces scilicet fortitudinis, exceptit, ii que fluctus, qui a communi peste per eos depulsi erant, in eos ipsos redundaverunt! Atque utinam in civitatis tantum principes ingratus vester sæviret animus! Sed jam ne in litteris quidem artibusque, incruenta olim provincia, tutum ingenio perfugium: Æschyli scilicet, tragœdiarum divini, aut saltem divinitus afflati, scriptoris, qui mares animos addere juventuti, qui bellicum illum spiritum, quo erat instinctus, cum civibus suis communicare

voluit, Æschyli quoque ingenium, quanquam nobilissimum, vel quia, Athenis, quas scriptis factisque illustraverat, exsilio ac morte indelebilem notam inussit. Possem equidem, cives, plura exempla afferre, verum hæc quoque sufficiunt, ut intelligatis in hac urbe plura innocentiae detrimenta, quam adjumenta, gloria importari.

Qua causa adductus, Athenienses, quandoquidem in hac concione Phidiæ lis intenditur, non tam viri arctissima mecum conjuncti necessitudine, quam vestrae in vos dignitatis, statui suscipere patrocinium. Nolite autem existimare verbis me magnificis, pro veris, uti, quum profitear hunc virum, cui adsim, non indignum esse qui illis clarissimis civium nominibus annumeretur! Ille urbem vestram, jam armis, victoriis, institutis per totum orbem illustrissimam, eximia quadam et nova dignitatis cumulavit accessione; ille gloriam atheniensis populi, non tropæis ad exiguam temporis prædicationem constitutis, sed fanis ac monumentis, nulli non admirandis ætati, commendavit. Vos invoco, vos testor senes venerandos, qui captam a barbaris urbem, qui incensam, qui funditus dirutam vidistis: quæ olim species fuit publicorum ædificiorum? quæ templorum? quæ theatri? Nuda scilicet omnia erant et inornata, et nescio utrum diis immortalibus, an hæc civitate indigniora. Quæ rusticitas quanta magnificentia mutata est! Ubi per portam humilem et angustam aditus urbis erat, exsurgunt nunc Propylæa; ubi modicis in pulpitis et in tempus constitutis Thespidis, Phrynichi, Æschyli agebantur fabulæ, a Bacchi theatri magnificentia, ut audientes, ita recitantes, novam dignitatem mutuantur; ubi lignea et ruinoso templa, non domicilio, sed veluti carcere, deos includebant, Parthenon, Erechtheion forinsecus spectantes specie quadam divinæ majestatis alliciunt, allectos vero quasi præsentis plenos numinis dimittunt. Quod (sicut ipsi fatemini), Athenæ simul ditissima, simul pulcherrima et augustissima urbium factæ sunt, quod vere lumen et sacrarium totius Græciæ possunt appellari, uni viro, grandi quidem, uni tamen, nempe Phidiæ debetis.

Cujus tam extraordinarii ingenii quæ merces, quod præmium fuit? Non ille quidem pretium pro factis, sed honorem pro beneficiis expostulabat: nec immerito quidem, si reputaveritis majores vestros, optima providentia sanxisse, ut viri, qui de patria optime essent meriti, in Prytaneo cum senatoribus publica in-

pensa alerentur. Phidias autem, cui publicos illos honores artes suæ et universæ Græciæ consensus satis superque vindicant, Phidias in periculo exsiliî aut carceris versatur; Phidias, repetundarum et sacrilegii reus, apud Athenienses, stante Parthenone, inducitur.

Miror equidem et indignor singularem hominum, quicumque sunt, impudentiam, qui istiusmodi crimina in virum intendere non dubitavere, cujus opera omnes Athenæ velut plus quam mortalis ingenii suspiciunt ac venerantur. Isti videlicet sive oculorum, sive mentis acie careant, necessum est. Proh deos immortales! Sacrilegii insimulari eum, qui te Jovem Olympium, qui te Minervam, Athenarum patronam, ad vivum expresserit; repetundarum, qui, nulla mercede, sed laudis urbisque amore captus, tot insignes viros, Alcamenem, sculptorem excellentissimum, Ictinum, clarissimum architectum, præceptis exemplisque informaverit, mox informatos laboribus suis socios participesque adjunxerit, deinde omnibus eorum operis præferit; illum denique, omnium nostra ætate præsidem ac ducem artium argui, quod lucri studio, non artis, Periclem in suscipienda publica opera, quibus, ut aiunt, ærarium exhauritur, impulerit! At, hercule, quæ hæc nova parcimonia est liberis viris, adeo Atheniensibus respuenda? Vestro vobis, Athenienses, repugnabo iudicio. Siquidem, quum nuper Minervæ signum fingi jussistis, ille autem « utrum marmore, cujus vilius pretium, an ebore auroque sibi esset utendum » sciscitaretur, unanimi voce : « Auro et ebore, conclamastis, dum major fiat ædis claritudini accessio. » Et jure quidem vobis ita placuit. Nonne enim dignum est urbe, imperium Græciæ adepta, ac principatum litterarum artiumque, nullam impensam fugere, quum decus urbis et splendor agantur? At enim, ut aiunt, Phidias de auro ad effingendam Palladis vestem accepto partem sibi detraxit. Videte autem primum, quam sit incredibile eundem virum, qui respectu publicarum facultatum ne uti quidem auro voluerit, dati sibi aliquid assumpsisse! Deinde nonne satis evidenter tale dedecus exprobrantibus vita viri morresque respondent? Cujus quanta sit castitas, quanta abstinentia, quanta innocentia ac fides, et auditis quotidie et videtis; vir enim vere antiquus, in quo integritatem laudare injuria foret virtutum; cujus vita omnis, ab teneris unguiculis, bonarum tantum artium studio, relicta omni ambitione, devota fuit et addicta.

Quod si alterum crimen indoles viri abunde confutat, quid alterum dicam, novum istud quidem et inauditum genus accusationis, sanis viris æquo animo ne audiendum quidem, nedum credendum? Scilicet isti, pietatis vestræ gnari, deos quoque in hanc causam (sane invites et imprudentes, ut ego opinor) adduxisse videntur, postulantes impietatis Phidiam, quia in clypeo deæ, Amazonum prælia exhibente, unius bellatorum ora ad proprii, ut aiunt, vultus similitudinem ducere ausus est. Hæbetis, si res ita se habet, confitentem et minime pœnitentem reum. Dignus quidem eras, clarissime artifex, cujus forma deorum heroumque formis sociaretur, quandoquidem divini, ut ita dicam, commercii ac spiritus socius et particeps fuisse videris; nec immerito vultus quoque tuos retineri voluisti a posteritate, a qua nomen tuum æternum servabitur! At contra legem fecit? Non ideo contra deos! Magnus et pius artifex non tantum cultor religiosissimus, sed quasi minister deorum mihi esse videtur. Quid enim majorem vim habet ad acuendam, imo ad alendam pietatem in animis hominum, quam illa simulacra, illæ effigies, quibus vivi ac veluti præsentibus nobis dii præponuntur? Quis autem pulchriores unquam, quis plures deorum imagines in nostris templis constituit? Nonne is, qui Jovem, qui Minervam, auream hanc, marmoreum illum, statuit in duabus urbibus, maxima quotannis populorum frequentia ac splendore celebratis, vere pontifex, nec tantum artifex, dici potest?

Igitur, Athenienses, accusatorum istorum aut mera dementia est, aut summa improbitas. Quod si enim res ad verum exigatur, unum Phidiæ scelus est, una causa accusationis: scilicet excellentia ingenii, scilicet fulgor et claritudo, quæ, sicuti sol stellis minoribus, prave æmulantibus molesta est. O miseram invidiam, si invidia dicenda est istiusmodi turpitudine! Nescitis ergo, quum optima miremur, inferiora tamen nos probare? putatisne, pessumdato illo, populi favorem diu vobis hæsiturum, quum gratia improborum tam infida sit, quam ipsi? Hæc ergo summa vestrorum votorum Phidiam, quem certe vincere nequitis, confictis opprimere fabulis, et, quo florente secundas tenetis, exulante eo primas obtinere! Agite vero, accrescit etiam causa altera simultatis. Neminem vestrum, Athenienses, quam arcta Phidiæ cum principe reipublicæ viro familiaritas sit, fugit, et non tam miranda quidem, quam laudanda amicitia. Quis enim miraretur

Periclem, virum omni laudis genere cumulatum, tum potissimum artis litterarumque studio, gratia sua fovere hominem, cujus nomen non tam artificis eximii, quam ipsius artis, esse videatur? Sunt autem, cives, sunt quidam homines adeo cujuslibet virtutis, præter suam, impatientes, ut ne ejus quidem viri omnino admirabilis, qui ad gubernacula reipublicæ nostræ accessit, singulare ingenium, egregie facta, magnifica consilia æquo animo ferre queant. Isti non invidi magis, quam ignavi (nam et invidia genus ignaviæ est), quum coram impetere Periclem non audeant, invidiam autem suam in optimos hujus amicos adjuutoresque debacchari sinunt. Unde iste perpetuus inimicissimarum vocum contentus, unde crimina non ad eum spectantia, in quem intenduntur. Sic Anaxagoram non ita pridem, sic Aspasiam insimulaverunt, impari quidem successu, pari invidia ac voluntate.

Vos autem, Athenienses, oro atque obsecro, ne velitis eorum inimicitii, sicuti Anaxagoram, ita Phidiam condonare. Ille sane tam recondita in arte et obscura versabatur, ut, etiamsi innocens causa ceciderit, ignorantia potius, quam iniquitate peccaveritis. Phidiæ autem opera in hac urbe politissima et bonarum disciplinarum amantissima nemo non vidit, nemo non miratus est. Numquid jam excidite vestra memoria, cives, dies illa, æternum memoranda, solennis Panathenaicorum dies, qua Parthenon primum a Pericle dicatus est? Credideritis totius Græciæ, imo barbararum regionum incolas Athenas confluisse. Quæ tunc vestros ante oculos pandebantur spectacula! An frontem dicam ædificii, marathonia prælia referentem? an adytum columnis, altaribus magnifice decoratum? an statuam Palladis, qualis ex ipso Jovis capite armata exsiluisse dicitur? Quis vestrum, Phidiacæ tunc dextræ miracula contemplatus, non plenior, ut ita loquar, divini numinis domum rediit? Quis artificis nomen non meritis ad cælum extollebat laudibus? Nolite, Athenienses, si sapitis, imo ut sapiatis, hujusce diei unquam oblivisci! En vestros ante oculos Parthenon adhuc, Erechtheion, Propylæa, en Minervæ signum, Phidiacæ innocentia testes et argumenta! Quod si nulla erit tam surda posteritas, quæ non memoriam Phidiæ debita prosequatur admiratione, quo tandem animo vos, et æquales et cives ejus, suspicere eum ac revereri debetis? Consulite vestræ famæ: nempe hujus famam imminuere non in vestra potestate est; cavete ne iniqua et non unquam excusanda sententia, in eximium

virum lata, levissimi ingratisimique populi nomen mereamini; cavete ne, diro deterrita exemplo, spes artificum infringatur, et languescat industria! Themistoclem, Cimonom damnantibus opes eorum, potentia, ambitio parata excusatio : Phidias, utpote qui, ab ineunte ætate, in sinum et adytum bonarum artium, spretis honoribus, recesserit, civilibus prorsus alienus dissidiis, omnibus pariter venerandus est et colendus. Quare, cives, salutare consilium vobis dii deæque omnes injiciant! Hic quidem securus innocentiae, certus posteritatis, minore forsitan timore sententiam vestram expectat, quam vos feretis.

TH. REINACH,

élève du lycée Fontanes.

PREMIER ACCESSIT (VÉTÉRANS).

Phidias in concione populi ab amico defenditur.

Quæ Phidiæ nostro objiciantur crimina, modo, cives, audivistis, et vestrum optimus quisque jure miratur, quod tanti viri amicus invidiosas istas et inanes accusationes confutare aggrediatur. Deceret enim nos silere; deceret Phidiæ cives indignatione quadam et contempione publica accusantibus ultro respondere : sed recentiora nos et tristiora exempla, quam levi, quam mobili in civitate versemur, invitos admonent. Ii enim de Phidia sunt sententiam dicturi, qui de Miltiade, de Aristide, de Cimone, ceterisque illustribus civibus adeo iniquam nuper dixerunt! Non nobis e memoria excidit in ea ipsa urbe, quam a barbarorum imperio et sævitia servaverant, viros innocentissimos, incredibili laude et virtute insignes, impia invidia damnatos fuisse! Si tantos duces, falsissimis criminibus lacessitos, neque ab atroci periculo liberata Græcia, neque ab urbibus nostris, a templis et penatibus ad extremam Asiam detracta barbaries absolvere valuit, nonne nobis pertimescendum est, ne ipse Phidias, civitatis nostræ lumen ac decus, eidem injuriæ et levitati obnoxius, simili lege opprimatur? Dicam igitur, quæ dulcissimi amici caritas, præclarissimique ingenii admiratio, tum Athenarum amor mihi suppedabit; vosque enixe hortabor, ne pium et eximium civem, Miltiadis laude vere dignum, Miltiadis pœna afficiatis!

Equidem, cives, quod Phidiam tantis civibus, Græcorum vene-

ratione et cultu nobilibus, annumerem, vestrum neminem indignaturum esse suspicor. Quis enim summis præconiis virum illum non extollat, cujus ingenio et pæne divina arte decoratæ miro quodam splendore Athenæ inter ceteras urbes enitent? Miltiades nempe et Aristides hostium faces et ferrum a mœnibus nostris averterunt; Phidias vero publicas ædes magnificis ornatibus insignivit, et urbem, quæ tantos viros genuit, monumentis famæ paribus honestavit. Illi a patriis templis sacrilega arma detraxerunt; hic delubra, majestate deorum immortalium haud indigna, ædificavit; et adeo mirabilia signa effinxit, ut, quasi ab Olympo delapsi, sub marmore spirare et præsentî numine urbem tueri superi videantur! Quid plura? Nonne vos ipsi, Phidiæ opera certatim mirantes, excellere eum, et veluti ab intimo deo afflari declaratis? Nonne, civili superbia ovantes, urbem nostram, a præclarissimo viro ornatam, cunctas Græciæ urbes pulchritudine, et quasi augusta specie, vincere contenditis? Eane vero vestra inconstantia, et, ut ita dicam, insanitas erit, ut civis ille inclytus, quo auctore, adeo mirifice urbs nostra effloruit, turpem et iniquam pœnam persolvat? Nonne tristissimum et maxime pudendum videtur virum nobilissimum, cui publicos honores artes suæ vindicant, in periculo carceris aut exsilii versari? Ecquid! Phidias, deformi apparatu cinctus, in vincula deducetur; et interim mœstis oculis ædes illas respiciet, quas tanto ingenio exornavit, quas gratiæ sibi apud cives fore speravit, hominum injuriæ nescius! Vel, dum navem, ad miserum exsilium proficiscens, conscendet, flebili obtutu urbem spectabit, in qua tot monumenta, tot sacra signa Phidiæ nomen in ævum servant et celebrant!

At enim repetundarum et sacrilegii reus Phidias dicitur. Ille turpi lucri studio Periclem in suscipienda publica opera, quibus ærarium exhauriatur, impulit; et ipse de auro, ad effingendam Palladis vestem accepto, partem sibi detraxit! Miror equidem, Athenienses, quod acuti et acerbi Phidiæ detractores non subtilius aliquid et ingeniosius excogitaverint! Cuinam enim ingenuo et sincero viro non manifestum erit talem artificem, cujus mens puram semper et altam pulchritudinis effigiem assidua contemplatione haurit, usque magnum aliquid, et venustum et illustre colligere, lucrum autem et ea omnia, quæ ad corporis et vitæ utilitatem spectant, contemnere? Is enim, cui peculiari

quodam deorum beneficio sensus sublimior et ingenium nobile concessum fuit, non nugas istas affectat, quæ hominum turbam ficta dulcedine alliciunt. Majus aliquid et vulgo ignotum appetit, cujus cupiditate accensus, vilia aliorum vota ne intelligere quidem potest. Quid? cives, dum Minervæ, dum Jovis illa signa Phidias effingeret, quæ, vere divina forma et cœlesti splendore fulgentia, in animos admirationem simul et venerationem injiciunt, auri aliquid ille furto rapere certabat! Generosus ille vir, qui Ictinum et Alcamenem, celeberrimos opifices, disciplina et exemplo docuit, dum urbem nostram artibus omnibus ornaret, lucro unice consulebat! Næ, cives, volo Phidiam Periclem ad decorandas Athenas incitavisse, sed ut civitas nostra, splendidis monumentis egregia, majorem gloriam consequatur, non ut nummos aliquot sibi avarus obtineat. Tale dedecus exprobrantibus vita viri, simplex et modica, laboribus omnino dedita, moresque integri et ab omni luxurie remoti, imo ipsum artificis divinum ingenium satis mihi repugnare videntur.

Quid dicam de sacrilegii crimine? Qua satis vehementi indignatione adeo turpem accusatorum audaciam, imo amentiam infamabo? Impietatis scilicet ille reus est, qui sacraria deorum tam pia et perita manu decoravit, qui tot magnificis signis divinum numen celebravit, et marmore quasi vivo expressit! Ille sacrilegus est, cujus arte ficta Pallas, antiqua urbis nostræ custos ac patrona, illic, in arce sublimi, Athenienses tutela defendit, et dilectam civitatem ad prospera fata æternamque gloriam regit! Nullum fanum precaturus adibis, in quo simulacrum aliquod, sacro Phidiæ ingenio exsculptum, artem simul et religionem artificis non significet! Non hodie, ut antea, ligneæ et informes imagines, rudi manu positæ, deos offendere potius, quam honorare, videntur: splendent in sacrariis superiorum simulacra, altam vim et pulchritudinem divinam testantia. Arguitur quidem Phidias, quod in Palladis clypeo, Amazonum prælia exhibente, unius bellatorum ora ad proprii vultus similitudinem ducere ausus sit! Nonne vobis, cives, delirare accusatores videntur? Num vos existimatis Phidiam, quum eam effinxit statuam, quæ artis quasi miraculum vere dici potest, impiæ superbiæ consuluisse, et, deos æmulandi causa, suum vultum ex proposito in deæ statua expressisse? Scilicet bellatoris illius vultu proprius Phidiæ effingi videtur; ea autem mihi mens est, Palladem ipsam,

pro tam illustri munere gratam, manum artificis ad ipsius oris similitudinem ultro direxisse.

Unum scelus, Athenienses, grave quidem et inexpiabile, Phidiæ esse intelligo, nempe excellentiam ingenii, quæ pura luce splendet. Artificis gloriam, quam prave æmulantes operibus æquare nequeant, maledictis et falsis accusationibus obscurare enixe certant. Istorum animis unum propositum, una cupido insidet : turpi supplicio eum civem affici, qui liber arte ac virtutibus cæteros facillime devincit ; hinc illa invidiosa probra, hinc illas acerbas accusationes exoriri persuasum habeatis. Si Phidias umbratilem et patriæ inutilem vitam egisset, securus et incolumis nunc oticaretur. Egregium vero virum, nostræ civitatis laudem, adversus ardentia odia tueri vestrum est, Athenienses. Nec Phidias solus perfidis istis accusationibus petitur : civis ille scilicet, qui rempublicam nostram tanta fortitudine, tanta claritudine regit, Pericles ipse sub Phidiæ nomine lacessitur. Quum ignavi illi et perditii homines summum virum, amore et verecundia civium circumdatum, coram impetere non audeant, amicos ejus et adjuutores crudeli invidia vexare certant, ut, si Periclem accusare non valeant, Periclis tamen animum continuis doloribus et ictibus pungant. Eam ob causam, cives, Phidias, arctissima necessitudine cum reipublicæ principe junctus, in instante periculo versatur ! Isti, qui fidum nostrum et illustrem amicum arguunt, ipsum Periclem, si liceret, in vincula conjici exsultantes juberent !

Itaque, Athenienses, ne crudelitas et invidia plus apud nos, quam innocentia et ingenii splendor, valeant ! Debitis honoribus, debita veneratione præstantissimum artificem, pium et optimum civem prosequamini, nedum ab eo iniquas pœnas repetatis. Quali nuper laudum consensu, quam sinceris et egregiis plausibus Phidiæ nomen celebravistis, solenni Panathenæicorum die, quum in Parthenone, tum primum dicato, Phidiacæ manus miracula attonitis oculis contemplati estis ! Tum quidem (meminisse lætor) invidiæ et odii voces, admiratione victæ, conticuerunt ; vox una, clamor unus auditus, qui artem Phidiæ quasi divino honore celebravit ! O pulchram et felicem diem, Atheniensibus gloriosam, Phidiæ et ejus amicis dulcissimam ! Ecce autem, aliquo interjecto tempore, civis idem, quem tantis præconiis dignum judicavistis, hic, in concione populi, nefarii flagitii impune ac-

cusatur! Num adeo vestræ mutatæ sunt mentes? Num admiratione vestra summæ Palladis delubrum minus vobis dignum videtur? Tale omen dii avertant, Athenienses! Gratos vos et æquos animos gerere ostendite : ab atrocibus accusationibus Phidiam vindicate, et virum eximium, qui a civilibus dissidiis usque abhorruit, continua gratia exornate! Ne iniqua, neque unquam excusanda sententia elegantissimi et politissimi populi, sed levissimi et ingratiissimi nomen mereatis!

J. M. LEGRAND.

élève du lycée Louis-le-Grand,
Institution Sainte-Barbe.

DISCOURS FRANÇAIS.

PREMIER PRIX (NOUVEAUX).

Fénelon à La Motte.

Monsieur, je ne sais comment répondre aux paroles si obligantes que vous avez bien voulu m'adresser. « Je vois avec plaisir, m'écrivez-vous, que vous vous rangez enfin du côté des défenseurs des modernes, et que vous n'hésitez plus à reconnaître la supériorité d'une littérature dont vos ouvrages sont un des plus beaux titres de gloire. Aussi bien, ce n'est pas la première fois que vous donnez un éclatant témoignage d'un esprit élevé au-dessus des mesquines susceptibilités de l'amour-propre et du point d'honneur, aussi sincère et courageux pour défendre les opinions qui lui paraissent justes, que prompt à avouer ses torts quand ils lui sont démontrés. » Des louanges aussi délicates me seraient agréables de quelque plume qu'elles vinssent; de votre part, monsieur, elles me sont d'autant plus sensibles qu'un dissentiment prolongé d'opinions avait pu altérer, du moins aux regards du public, la cordialité de nos relations. Mais, vous l'avouerez-je, au risque de paraître repousser la main que vous me tendez si généreusement? une approbation si entière, venant de vous, m'embarrasse autant qu'elle m'honore, et, comme la Junie de M. Racine, je crains fort, où plutôt je suis sûr de n'avoir point mérité cet excès d'honneur. Il faut que ma plume n'ait pas rendu fidèlement ma pensée, ou que le désir de me voir converti à votre sentiment ait exagéré à vos yeux la portée de



mes paroles. Sans doute, dans quelques billets que je vous ai écrits, dans la lettre même que j'ai adressée à M. Dacier sur les occupations de l'Académie française, j'ai pu sembler tenir la balance un peu trop égale entre les deux partis qui divisent cette compagnie. Mais, outre que les convenances me défendaient de dire toute ma pensée à des hommes d'un mérite éminent, et dont plusieurs, bien qu'ils m'honorent de leur amitié, auraient pu se trouver offensés, j'ai cru que le temps des paroles haineuses, des attaques violentes, des critiques amères, était passé; qu'il était opportun de faire intervenir une parole conciliatrice dans un débat auquel la passion seule avait pris part jusqu'alors. Voilà ce qui m'a déterminé à élever la voix dans une querelle dont m'éloignaient mes goûts et mon âge. L'ai-je fait avec toute la réserve et l'impartialité nécessaires? Vos remerciements me font craindre qu'en évitant un excès je ne sois tombé dans un autre. Permettez-moi aujourd'hui de rectifier mes paroles dans ce qu'elles ont de défectueux, de les compléter où elles sont insuffisantes. Je ne rétracterai rien de mes jugements; mais, tout en rendant aux modernes toute la justice qui leur est due, tout en reconnaissant qu'en certaines matières ils ont égalé, parfois même surpassé leurs devanciers, je ne veux pas laisser croire que je déserte la cause des anciens, dont je me fais honneur d'être l'admirateur et le disciple.

Nourri dans la saine étude des grands modèles de l'antiquité, comment puis-je m'associer aux injustes critiques de leurs détracteurs? C'est à Homère surtout qu'ils en veulent, c'est lui qui, depuis quelques années, fait le fond et l'objet d'une discussion qui pourrait sembler un peu puérile, si les écrivains les plus distingués ne s'y étaient intéressés. Que lui reprochent-ils donc? des longueurs, des redites, de la rudesse dans le style, de l'inconséquence dans les mœurs, le manque d'unité et de suite. Il me semble que toutes ces critiques tombent à faux, et que leurs auteurs mêmes en confesseraient l'injustice, s'ils voulaient un moment s'affranchir des goûts et des préjugés du siècle. Sans doute, les héros d'Homère nous paraissent aujourd'hui un peu barbares, et ce serait se régler sur de méchants modèles que de les vouloir imiter en toute chose. Mais quoi? Homère a-t-il écrit pour notre époque, et est-ce sa faute si les portraits qu'il nous trace ne sont pas la peinture de nos mœurs actuelles? On ne voit

plus maintenant des princesses laver leur linge elles-mêmes en compagnie de leurs servantes : en était-il de même dans la société primitive où vivait Homère, et dont le reflet se retrouve dans tous ses tableaux ? Je crois avoir parlé quelque part de ces historiens qui nous représentent Clovis entouré d'une cour galante, sans songer qu'à cette époque nos pères, rudes et grossiers, n'avaient pas dépouillé ces « vestiges de l'ancienne rusticité » dont nous entretient Horace. Les censeurs des mœurs d'Homère sont-ils plus judicieux ? N'appartiennent-ils pas à cette école de convention qui, aux beaux jours de l'hôtel de Rambouillet,

Peignait Brutus galant et Caton dameret,

et contre qui Despréaux a épuisé les traits de sa mordante satire ? Qui oserait aujourd'hui se moquer des Livres saints parce que l'on y voit un Esaü vendant son droit d'aînesse pour un plat de lentilles ? Et cependant la société d'Homère est presque aussi ancienne que celle pour laquelle écrivait Moïse ; ce sont les mêmes mœurs, la même naïveté, la même rudesse primitive. Loin de reprocher à Homère de n'avoir point décrit des héros plus honnêtes, admirons donc, au contraire, le génie du poète qui, dans ces temps de barbarie, s'éleva par la seule force de son talent à des conceptions si sublimes ; étudions dans ses personnages le portrait exact de ses contemporains, et cherchons à nous instruire par leurs exemples : car, toute barbare qu'elle est, cette société ne manque ni de grâces ni de vertus solides ; et l'on ne saurait dédaigner une époque qui produisait des Pénélope, des Nausicaa et des Nestor. Admirons donc Homère, étudions-le ; mais respectons-le aussi : si parfois il s'égaré dans des digressions un peu disproportionnées (et Horace lui-même avouait qu'il sommeille par moments), souvenons-nous que ce sont peut-être là des morceaux introduits dans ses poèmes à une époque postérieure, et que d'ailleurs les Grecs se plaisaient à ces épisodes, à ces récits d'exploits héroïques, à ces souvenirs de la mythologie, où chaque cité retrouvait un fragment de ses annales, et comme un titre de noblesse de plus. Je ne sais si vous partagez mon sentiment ; mais il en est de ces monuments d'une littérature ancienne comme des édifices grecs et romains : on éprouve un certain respect religieux en contemplant ces chefs-d'œuvre consacrés

par l'admiration de trente siècles; on se ferait un scrupule d'en retrancher, d'y ajouter ou d'en modifier le moindre détail. Je n'aurais pas, pour ma part, abrégé l'*Iliade* en douze chants, quand je trouve un si vif plaisir à lire et à relire les vingt-quatre; je n'aurais pas changé la mort d'Hector en la trouvant défectueuse: car, outre le témoignage d'Aristote, qui est d'un si grand poids, mon sentiment seul me fait assez goûter les beautés de ce morceau pour que quelques détails imparfaits s'effacent et disparaissent dans la majesté de l'ensemble. C'est ce que le public impartial et désintéressé doit reconnaître, depuis que, pour parler comme Montaigne, Homère est devenu français: la traduction de madame Dacier, aussi fidèle qu'élégante, a conservé le texte d'Homère dans son intégrité, et j'ose croire que le mérite de son ouvrage n'y a rien perdu aux yeux des personnes de sens et de goût.

Voilà, monsieur, avec une entière franchise, ma manière de juger l'*Iliade* et l'*Odyssée*; et, si mes souvenirs ne me trompent, je ne pense pas avoir parlé avec moins d'admiration, dans ma lettre à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie, du « sublime familier de l'*Odyssée* et de la douce éloquence » du vieillard de Pylos. Mais faut-il réduire le débat à ces modestes proportions et résumer tout l'esprit de l'antiquité dans le seul génie d'Homère? Comment faire de lui l'unique représentant d'un âge si long, quand nous serions embarrassés pour tomber d'accord sur un nom digne de représenter notre littérature? Et cependant elle date à peine de deux siècles! Serait-il équitable de faire abstraction de tous nos poètes, de tous nos philosophes, de tous nos historiens, pour ne choisir qu'un seul champion de notre école, Corneille ou Racine par exemple? Évidemment ce serait faire injure aux Malherbe, aux Despréaux, aux La Fontaine, aux La Bruyère, qui, chacun dans son genre, ne sont pas indignes d'être comparés à ces deux écrivains. M. Perrault, qui donna le signal de l'interminable querelle qui nous divise, avait du moins compris que le sujet en est plus général. Comme il ne professait pas une admiration exclusive pour un auteur particulier de notre temps, il ne bornait pas ses critiques au seul Homère parmi les anciens. Décider si, dans les principales branches de la littérature, les modernes sont ou non supérieurs aux Grecs et aux Latins, tel était, dans sa pensée, le sens du débat. Or,

il me semble qu'un procès aussi grave ne pouvait être résolu que par des raisons excellentes. Quel a donc été le tort de M. Perrault, dont la sincérité et la conviction n'ont été contestées par personne? C'est d'être persuadé qu'en trouvant des défauts aux anciens il démontrait l'avantage des modernes. Partant de là, sa tâche devenait singulièrement facile. La perfection n'est pas dans la nature de l'esprit humain, et il n'est rien de plus aisé que de relever des taches et des défauts dans les ouvrages des meilleurs écrivains. Ne peut-on pas, en effet, signaler quelques longueurs dans Homère? quelques obscurités dans Virgile? Cicéron a-t-il toujours le goût assez pur, et ne tombe-t-il pas quelquefois dans l'enflure et la prolixité? Démosthène lui-même, Thucydide et Sophocle sont-ils à l'abri de tout blâme? Non certes, et sans sortir de l'antiquité même, nous trouverons chez les critiques grecs et latins des appréciations assez sévères de leurs concitoyens. Sans remonter aux Zoïle et aux Eschine, l'auteur anonyme du « Dialogue sur les causes du déclin de l'Éloquence » ne trouve-t-il pas que Cicéron lui-même sent la rouille et le vieux temps? que dans ses périodes trop balancées et d'une chute trop monotone il sacrifie souvent le fond à la forme? C'est une tendance naturelle à l'esprit de l'homme, commune à tous les pays et à tous les siècles, de s'aveugler sur ses propres défauts et de noter avec sévérité ceux des siècles passés. Aper s'extasie devant l'éloquence de ses contemporains, et rabaisse celle des anciens orateurs; aujourd'hui que les passions se sont calmées, et que, placés plus loin, nous pouvons embrasser toute l'antiquité d'un seul coup d'œil, nous savons combien Sénèque le cède à Cicéron, et l'éloquence ampoulée de Lucain à la force discrète de Virgile. Il en sera sans doute de même dans quelques siècles d'ici. Nous apercevons fort bien les moindres défauts d'Horace et de Virgile; nous croyons Corneille et Racine parfaits. Un jour peut-être des juges plus impartiaux reconnaîtront que le sublime du premier touche quelquefois à la déclamation, et l'exquise délicatesse du second à la manière.

Je sais bien que cette réserve, pour être le privilège de quelques esprits sages, ne sera jamais le fait de la jeunesse. Les jeunes gens tranchent les questions bien plus qu'ils ne les résolvent, et emportés par leur amour pour tout ce qui brille, confondent parfois la force et la lumière avec le vain clinquant des mots. C'est

dans nos collèges, c'est dans notre Université que M. Perrault trouve, je m'assure, les plus chaleureux partisans. « Les anciens, » disent les jeunes gens à peine sortis des bancs de l'école, « ne radotent-ils pas comme des vieillards? Sont-ce bien là les modèles que l'on devrait nous proposer? Ne sont-ils pas bien plus propres à ralentir, à refroidir notre ardeur, à force de la régler, qu'à éclairer et à féconder notre imagination? Regardez les auteurs récents : voilà la jeunesse, voilà la vigueur, voilà la lumière; les anciens sont tout glace en comparaison d'eux, et leur nom même prouve à l'évidence que, vieillards eux-mêmes, c'est pour la vieillesse qu'ils ont écrit. » Si l'on voulait regarder dans le fond des choses et chercher la réalité sans se laisser tromper par les apparences, peut-être leur répondrait-on ainsi : « Vous accusez les anciens d'être des vieillards; mais ce que nous appelons l'antiquité n'est-ce pas au contraire la jeunesse et comme le printemps de l'humanité? Ces guerres, ces luttes continuelles dont nous retrouvons le souvenir à l'aurore de toutes les civilisations, ne sont-ce pas les ébats d'une remuante jeunesse qui cherche à déverser partout son activité exubérante? Ces chants grossiers, ces ébauches primitives de poèmes qui constituent seules les premières littératures, ne sont-ce pas les premiers bégaiements d'une enfance qui ressent des besoins littéraires que sa parole imparfaite ne peut encore satisfaire? Là où vous vous imaginez voir la tiédeur craintive du vieillard, je reconnais le feu et la fraîcheur de l'adolescent. Les erreurs, les imperfections des anciens ne sont pas les faiblesses d'une vieillesse qui se fane : ce sont les tâtonnements d'une jeunesse qui cherche sa voie. Nous, au contraire, qui nous croyons si jeunes, nous sommes en vérité des hommes mûrs et je dirai presque des vieillards : notre flamme s'est atténuée, notre souffle a faibli, l'imagination a cédé la place à la réflexion et à l'expérience; enfin, répétons-le avec l'un des plus grands penseurs de notre siècle, c'est nous qui sommes les véritables anciens »

Mais, me répondrez-vous, je ne conteste point que l'antiquité ne possède les qualités de la jeunesse; mais, de même que l'esprit de l'homme dans toute la force de l'âge a plus de vigueur et de puissance que dans l'adolescence, je pose que notre littérature est supérieure à celle des anciens. Je n'ai garde de vouloir révoquer en doute les grandes qualités de plusieurs de nos écrivains

modernes; personne n'admire plus que moi le vrai génie, sous quelque forme et à quelque époque qu'il se manifeste. Je vais plus loin : je vous accorde que, dans la tragédie et la comédie, le siècle auquel notre grand roi a déjà donné son nom compte des poètes qui ont parfois atteint, et je dirai même surpassé, leurs devanciers d'Athènes et de Rome. M. Racine a pénétré plus avant dans l'étude des passions que Sophocle et Euripide; son langage est toujours noble, toujours pur; il observe fort bien les mœurs, et le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui, c'est de dire que sa Phèdre et son Iphigénie ne pâlisent pas à côté de l'Hippolyte et de l'Iphigénie d'Euripide. Quant à Molière, je crois en avoir parlé assez au long ailleurs. N'ai-je pas affirmé qu'il avait trouvé « des chemins tout nouveaux » et que ni Térence, ni Plaute, ni Aristophane ne lui sont comparables pour l'exactitude de l'observation, l'intérêt et la variété des peintures? Mais si le genre dramatique, qui demande plus d'observation que d'originalité, plus d'expérience et de maturité que d'imagination, a trouvé parmi les modernes de dignes continuateurs de l'antiquité, en est-il de même de la philosophie, de l'histoire, de l'éloquence, de la poésie épique? Descartes a sans doute un raisonnement serré et précis; Pascal a une énergie merveilleuse de pensée et d'expression. Mais peut-on comparer la sécheresse méthodique de l'un, la fougue désordonnée et inégale de l'autre, à l'inimitable poésie de Platon, sur les lèvres de qui les abeilles de l'Hymette avaient, dit-on, déposé leur miel? Où trouver parmi les historiens modernes un rival de Thucydide, ce puissant peintre, ce profond politique? de Tite-Live, dont la « *lactea ubertas* » coule d'une source inépuisable, comme un fleuve large et majestueux? Évidemment ni le cardinal d'Ossat, ni Davila, ni Saint-Réal ou Mézerai ne se sont élevés à cette hauteur. Que sera-ce, si je vous rappelle Démosthène, ce foudre d'éloquence que son rival même Eschine appelait un « monstre invincible; » Virgile, imitateur original de ses devanciers grecs, toujours égal, toujours soutenu dans les *Géorgiques* comme dans l'*Énéide*? Assurément, notre âge n'a rien à opposer à des noms si illustres. Mais pourquoi nous en étonner? Est-on certain que l'éloquence et surtout la poésie aient besoin du progrès des ans pour se développer? Ce sont au contraire des arts qui exigent je ne sais quelle jeunesse et quelle fraîcheur chez un peuple pour fleurir et briller, où la

verve et l'inspiration prime-sautières valent plus que l'expérience accumulée des générations. Aussi, dès les premiers temps, ont-ils atteint un degré de perfection après lequel ils n'ont pu que décroître et se flétrir. Mais est-ce une raison pour nous décourager dès l'abord et renoncer à marcher sur les traces des anciens, parce que nous ne pouvons les atteindre? C'est au contraire en les suivant, c'est en nous inspirant de ces grands modèles que nous parviendrons, sinon à les égaler, du moins à laisser des ouvrages qui, plus appropriés aux goûts de la société actuelle, pourront briller au second rang. Pline le jeune, dans une lettre charmante, déclare avec grand sens que c'est folie de ne pas choisir les meilleurs modèles; c'est cette imitation discrète et intelligente que recommandait naguère Despréaux dans son *Art poétique*; c'est en suivant ses conseils, ou en les devançant, que nos plus grands écrivains ont composé leurs chefs-d'œuvre. Je n'hésite pas à dire que ni Racine, ni Boileau lui-même n'eussent laissé d'aussi beaux ouvrages, s'ils n'avaient pas imité, l'un les Grecs, l'autre Horace et Juvénal. S'il est permis de me citer moi-même en pareille compagnie et de parler d'un ouvrage dont on a trop médité sans le bien connaître, c'est à l'imitation de Sophocle, d'Homère, de Xénophon, que mon *Télémaque* doit le peu de mérite que les hommes de goût se sont plu à y reconnaître : aurais-je trouvé ailleurs que dans l'*Odyssée* ce Télémaque, cette Minerve, cet Ulysse, dont le seul intérêt est de ressembler un peu à leurs modèles? L'épisode de Philoctète n'est-il pas emprunté textuellement à l'une des plus touchantes tragédies de Sophocle, et les sages conseils de Mentor ne sont-ils pas la reproduction des préceptes de la *Cyropédie*?

Mais voilà déjà trop parler de moi-même : mon *Télémaque*, déjà qualifié par quelques personnes mal intentionnées de satire de nos institutions, passera bientôt pour une leçon à l'adresse des détracteurs de l'antiquité. D'ailleurs, laissant de côté toute vanité d'auteur, je me flatte que mon exemple ne sera pas inutile. L'antiquité trouvera d'autres imitateurs plus heureux sans doute, et l'on ira de nouveau puiser à cette source intarissable du vrai, du bien et du beau. Une ère brillante, je m'assure, s'ouvre pour notre littérature; les Racine et les Molière n'ont pas dit le dernier mot : il nous reste encore de grandes contrées à explorer, de vastes champs à défricher. Qui aurait pu prévoir à la fin du

seizième siècle que ces auteurs, tant prisés de leurs contemporains, les Marot, les Rabelais, les Montaigne, les Ronsard seraient surpassés de beaucoup par les écrivains du siècle suivant ? L'avenir nous réserve sans doute des surprises nouvelles et fournira peut-être des raisons plus plausibles aux partisans des modernes. Mais, en attendant, n'est-il pas téméraire et présomptueux de vouloir comparer notre littérature si nouvelle à toute la longue suite des âges où les Grecs et les Latins se sont distingués ? Le siècle de Louis XIV est un des plus glorieux dans l'histoire littéraire de tous les peuples ; j'en conviens, et peut-être jamais tant de genres divers n'ont été cultivés avec autant de zèle et de succès. Mais quoi ? Toutes nos qualités ont-elles pu éclore dans un si court espace de temps ? Il y a deux cents ans à peine, notre littérature était à l'état d'enfance, notre langue même n'était pas formée : car il nous faut le secours d'un glossaire pour entendre les Comines, les Villon et les Rabelais. La littérature ancienne a fleuri durant quinze siècles ; trois grandes époques, le siècle d'Homère, le siècle de Périclès, le siècle d'Auguste, ont marqué pour ainsi dire ses diverses étapes ; et, pendant cette longue période, que de talents, que de chefs-d'œuvre dans toutes les branches ! Philosophie, histoire, poésie, éloquence, les anciens ont excellé partout. Nous sortons à peine des ténèbres du moyen âge : les ballades de nos trouvères, les lais de nos troubadours ne méritent guère le nom de poésie ; et nous croyons être arrivés au terme de nos labeurs ! Craignons de nous éloigner à jamais du but de nos efforts en nous imaginant que nous l'avons atteint !

Travaillons donc, monsieur, mais travaillons avec modestie et patience, et laissons de côté des débats interminables et stériles, qui ne font que substituer la passion et la violence de la polémique à cet esprit de conciliation et de tolérance mutuelles qui devrait seul régner dans la république des lettres. Pour moi, je suis persuadé que le temps n'est pas éloigné où, après s'être longtemps querrellés en vain, on s'accordera à admirer et à encourager le talent sous toutes les formes, sans vouloir absolument établir de classifications et de supériorités. Lors même que l'Académie trancherait le différend en faveur de l'un des deux partis, l'autre sacrifierait-il ses opinions et ses préférences ? Le seul juge équitable de ce débat sera la postérité. Pour nous, monsieur, avouons qu'il faut discerner les temps, les lieux et les cir-

constances ; qu'à une époque de science et de réflexion la poésie épique, par exemple, doit être moins florissante qu'aux époques primitives ; que sous le ciel de Paris ou de Londres certaines qualités des Grecs et des Romains doivent nécessairement nous faire défaut ; qu'enfin, dans des républiques libres et sans cesse en lutte, l'éloquence trouvait un milieu et un aliment plus favorables que dans nos sociétés. Reconnaissons en un mot que s'il y a pour les nations un progrès admirable en beaucoup de choses, si la science est devenue plus profonde et plus exacte, si les lois qui régissent le monde et la nature sont mieux connues de nous que des anciens, si enfin les vérités sublimes de notre religion ont arraché les hommes aux ténèbres de la superstition et de l'erreur, il y a certaines choses pour lesquelles la perfection a été de bonne heure atteinte, et où il vaut mieux reconnaître de bonne grâce la supériorité des anciens que d'engager avec eux une lutte et une rivalité impuissantes.

Th. REINACH.

élève du lycée Fontanes.

DEUXIÈME PRIX (VÉTÉRANS).

Fénelon à La Motte.

Monsieur, vous savez combien j'apprécie votre mérite, et quel cas je fais de votre goût : vous ne douterez donc point du plaisir que m'ont causé vos remerciements. L'approbation d'un juge aussi éclairé me fait honneur ; mais, croirez-vous, monsieur, que vos louanges, dont je suis flatté d'ailleurs, me jettent dans un cruel embarras ? Assurément il y a plaisir à être de votre avis : car vous ne ménagez point à vos partisans les éloges. Mais suis-je donc votre partisan ? ai-je donc proclamé la supériorité des modernes sur les anciens ? Je tremble, monsieur, que votre lettre ne répande et n'accrédite ce bruit. Voyez-vous bien à quoi vous m'exposez ? On m'appellera transfuge, on m'accusera de trahison. En vérité, vous m'allez faire regretter d'avoir rendu aux modernes la justice qui leur est due. Je les ai jugés sans parti pris, sans partialité ; je les ai loués quand ils le méritaient ; mais où avez-vous lu que je désertais la cause des anciens, moi qui ai toujours fait profession de les admirer et de les chérir, et qui n'ai rien

écrit sans prendre quelqu'un d'eux pour modèle? J'étais resté neutre dans la querelle, monsieur. En proclamant que je suis votre allié, vous me forcez à prendre les armes. C'est un honneur que vous me faites sans doute, un honneur que je voudrais mériter, mais dont je suis, en conscience, on ne peut plus indigne. Vous allez me juger vous-même, monsieur.

Cet Homère si vivement attaqué depuis plusieurs années, ce poète des poètes critiqué, bafoué, traduit, je veux dire mutilé et dénaturé par des ignorants, sans respect pour sa gloire et pour l'opinion des grands hommes qui l'ont admiré, je suis prêt à le défendre *unguibus et rostro*. Ces longues descriptions, ces naïvetés charmantes, ces comparaisons si simples et si naturelles, qui soulèvent le cœur de nos Trissotins et de nos Philamintes, qui révoltent si furieusement leurs imaginations délicates, j'en fais mes délices, monsieur. Je retrouve dans ces poèmes des premiers âges la poésie populaire, la véritable épopée, les légendes et les mœurs des anciens grecs. Sans doute, Achille, Ajax, Hector, Agamemnon, Ulysse, ne parlent point chez Homère, comme chez tel ou tel auteur moderne, un langage fleuri, spirituel, admirable de courtoisie et d'urbanité; mais cette délicatesse convient-elle aux robustes guerriers qui se lançaient à la tête des quartiers de roc et les recevaient sans sourciller? Quand je lis Homère, j'oublie le siècle où je vis, je me reporte par la pensée à ces temps héroïques où tout homme doué des muscles les plus puissants et de l'estomac le plus large était roi de droit, et j'admire combien la poésie d'Homère est digne des héros qu'il a chantés. Qu'il compare à un âne le grand Ajax pressé par toute l'armée troyenne et reculant pas à pas; qu'il fasse trainer Hector autour des murs de Troie; qu'il se complaise à décrire une blessure horrible; qu'il fasse parler les chefs comme des pâtes; qu'Achille furieux insulte grossièrement Agamemnon; je ne m'effaroucherai point de cette rudesse de langage et de mœurs, et je croirai, en lisant Homère, entendre le récit d'un soldat grec ou troyen, témoin de ces luttes formidables. Dans quelques-unes de nos provinces, monsieur, les paysans ont gardé pieusement leurs légendes, et le soir ils se réunissent pour écouter ces récits merveilleux. Qu'il y naisse un poète, que ce poète recueille ces légendes, il parlera, il contera comme Homère, soyez-en sûr. Tant il est vrai que l'*Iliade* et l'*Odyssée* reproduisent fidèlement la nature, et forment comme

une galerie de tableaux où l'on aurait peint les mœurs, le caractère, les sentiments mêmes de tout un peuple. C'est là, à mon avis, le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un ouvrage. Vous le voyez, monsieur, je me contente de défendre contre ses critiques mon poëte favori; si je voulais maintenant énumérer ses beautés, j'écrirais un volume; si enfin je montrais à madame Dacier que c'est un crime de réduire l'*Iliade* à douze chants et de changer la mort d'Hector, je remplirais, je crois, une bibliothèque.... Mais, à quoi bon? Tous les livres du monde peuvent-ils donner du goût à ceux que la nature en a privés?

Pour moi, je ne saurais pardonner à un auteur de ne point chérir Homère. M. Despréaux l'a dit, et je pense comme lui :

On dirait que, pour plaire, instruit par la nature,
Homère ait à Vénus dérobé sa ceinture,

et plus loin :

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

Mais je m'aperçois, monsieur, qu'en dépit de mes résolutions je reviens toujours à Homère, et cependant je ne veux point, comme la plupart de vos amis, réduire à ce seul poëte la querelle des anciens et des modernes. C'est, en effet, le défaut de nos auteurs. M. Perrault, au commencement du débat, avait compris la question dans un sens plus large. Il attaqua bravement toute l'antiquité, Homère, Virgile, Pindare, etc., ne respectant aucune renommée, aucune gloire qui eût le tort d'être ancienne. Ces hardiesses lui valurent une verte réplique de M. Despréaux, par laquelle on vit bien que M. Perrault parlait de ce qu'il ne savait pas. Son exemple a rendu les critiques plus prudents, et aujourd'hui on n'attaque plus guère qu'Homère, qui semble assez généralement connu. Certes, je n'approuve pas les velléités irrévérencieuses de M. Perrault; mais je reconnais qu'au moins il avait bien établi le sujet et les conditions du débat. Il a eu raison d'opposer à tous les auteurs modernes l'antiquité tout entière; mais il a eu tort de se persuader que, pour gagner la cause des modernes, il fallait nier les beautés des anciens et ne trouver chez eux que des défauts. Telle est pourtant la tâche qu'il a entreprise, comme s'il suffisait pour que les modernes fussent par-

faits que les anciens ne l'eussent point été. Il a perdu son temps et failli pervertir le goût de la jeunesse française.

C'est, en effet, le tort des jeunes gens de croire que les anciens radotent comme des vieillards, et de regarder les poètes latins ou grecs comme des pédants maussades et grondeurs. Et cependant est-il rien de plus jeune que ces grands génies que nous appelons, je ne sais pourquoi, les anciens? Est-ce donc que le monde rajeunit au lieu de vieillir, depuis que ces hommes sont morts? Si nous comptons les siècles qui nous séparent d'Homère, nous verrons qu'il représente l'enfance du monde. Et, si nous lisons les ouvrages de l'antiquité, nous y trouverons cette fraîcheur primitive, cette grâce naturelle qui est l'ornement de la jeunesse. Et qu'importe qu'un auteur soit de notre siècle ou d'un autre, si son génie enfante des chefs-d'œuvre? Et si je vous demandais enfin quelle année marque la limite entre les anciens et les modernes, que me répondriez-vous? Nous discutons sur des mots, monsieur, et possédés du démon de la dispute, nous nous privons du plaisir d'admirer tout ce qui est beau, de louer tout ce qui est bien.

Ah! monsieur, si nous appliquions à des matières plus dignes l'ardeur que nous dépensons dans ces luttes frivoles, les chefs-d'œuvre naîtraient en foule depuis quelques années. Pour moi, je souhaite ardemment la fin de cette querelle : je consens volontiers à admirer les modernes ; quelques-uns d'entre eux ont égalé ce que les anciens nous ont laissé de plus achevé. Je l'ai déjà reconnu, je l'ai dit, je l'ai écrit. Soyez à votre tour impartial, et n'enviez point aux Grecs et aux Latins leur gloire si légitime. Le siècle de Louis XIV a été illustré par un grand poète comique et deux poètes tragiques, que l'imitation des anciens a rendus aussi habiles dans leur art que les anciens eux-mêmes. Corneille atteint au sublime en peignant les hommes plus grands que nature ; son génie vigoureux rappelle Eschyle. Racine, plus tendre, conserve à ses personnages les passions et les faiblesses humaines ; l'harmonie de ses vers et la vérité de ses caractères font songer à Sophocle. Molière a égalé Plaute et Térence, et

Peut-être de son art eut remporté le prix,

s'il n'avait point allié au vrai comique le burlesque et le trivial. Faut-il citer d'autres noms, dire que La Bruyère a surpassé Théo-

phraste, que La Fontaine s'élève bien plus haut que Phèdre, que Boileau, le disciple d'Horace, fait honneur à son maître? J'y consens; mais où trouverai-je dans le grand siècle qui vient de finir les émules de Platon, de Thucydide, de Démosthène, de Tite-Live et de Virgile? Oseriez-vous comparer Mézerai à Tite-Live, Desmarets et Saint-Amand à Virgile, Pellisson à Démosthène? Je sais bien que non, monsieur: vous avez trop de goût pour commettre de pareilles erreurs; mais prenez garde que M. Perrault et ses amis, non contents de préférer les modernes aux anciens, choisissaient parmi ces modernes les Pradon, les Bonnet, les Saint-Sorlin, au détriment des vrais grands hommes que le siècle dernier a vus naître. C'est encore M. Perrault et sa cabale qui prétendaient que le progrès des années mûrit et développe l'éloquence et la poésie: d'où il suit qu'au temps d'Attila on faisait des vers plus beaux que ceux de Virgile, des discours meilleurs que ceux de Cicéron, et que, maintenant, au bout de seize siècles, M. Perrault et sa cabale, grâce aux progrès des lettres, pourraient faire la leçon aux grands poètes et aux grands orateurs de l'antiquité. N'est-il pas constant au contraire, monsieur, que l'éloquence et la poésie sont des dons naturels, et que l'homme né orateur ou poète peut atteindre par lui-même à la perfection dans son art, « encore qu'il ne parlât que bas-breton, » comme dit Descartes? Pour moi, monsieur, je n'oublierai jamais que les plus illustres des auteurs contemporains ne sont arrivés à la gloire que par l'étude approfondie de l'antiquité. Les exemples ne me manqueraient pas, si j'en voulais citer; et je pourrais soutenir qu'il n'y a pas de notre temps un auteur qui n'ait imité les anciens, depuis le grand Corneille jusqu'à M. Perrault, dont les contes ne valent ni les métamorphoses d'Ovide ni celles d'Apulée. Qu'il me suffise, monsieur, de vous rappeler quel profit j'ai tiré moi-même de la lecture des anciens dans la composition de mon *Télémaque*. Si ce livre a le mérite de donner une idée exacte de l'antiquité, et de former en même temps à la vertu le cœur de la jeunesse, et vous savez, quoi qu'on en ait dit et pensé, que je l'ai écrit dans ce seul but, je dois mon succès aux anciens, et j'en rapporte l'honneur à l'*Iliade* et à l'*Odyssee*, au *Philoctète* de Sophocle, aux études d'Hérodote sur l'Égypte, et aux traités de Xénophon sur l'éducation des enfants.

Je voulais vous écrire une lettre, et je vous fais une disserta-

tion. Je devrais me hâter de finir en m'excusant. Mais je veux me venger de vous, monsieur : vous m'avez trop loué dernièrement, je ne vous épargnerai pas. Aussi bien êtes-vous intéressé dans cette question autant qu'homme de France. Je vous demanderai donc, monsieur, pourquoi il vous est venu à l'idée d'établir cette comparaison entre le siècle de Louis le Grand et cette longue suite d'âges où les Grecs et les Latins se sont distingués ? Est-ce par amour de l'indépendance, pour renverser l'autorité d'Aristote, pour échapper à ces règles que vous trouvez si tyranniques ? Faites des chefs-d'œuvre contre ces règles, messieurs ; nous serons les premiers à vous applaudir ; si nous vous refusons justice, le public vous vengera de nos dédains. Est-ce par un noble désir de vous élever au-dessus de tout ce qu'ont fait les hommes jusqu'à ce jour ? Gardez-vous bien, monsieur, d'abaisser vos rivaux : votre gloire s'augmentera de la leur. N'est-ce pas plutôt votre impuissance à égaler jamais ces merveilleux esprits qui vous irrite et vous fait méconnaître leur génie ? Eh ! messieurs, résignez-vous comme nous, et la postérité vous tiendra compte de votre bon sens, de votre justice et de votre équité. Car si vous espérez prouver qu'un seul siècle, et je le suppose encore plus illustre que celui qui vient de finir, est plus glorieux qu'une longue série de siècles dont chacun s'est illustré par des génies de premier ordre, vous perdrez votre temps et vos raisons, et vous vous épuiserez sans convaincre personne. La question se ramènera à un simple calcul : pour un bon écrivain en chaque genre que vous nommerez, on vous en citera dix. Que répondrez-vous à cette arithmétique ?

Vous le voyez, monsieur, il est temps de mettre fin à ces querelles inutiles, qui, sans servir les lettres, mettent trop souvent la division entre les plus honnêtes gens du monde. Pour éteindre toute discorde, avouons les uns et les autres, partisans des anciens et partisans des modernes, qu'il ne faut point juger une époque passée avec les idées de l'époque présente ; qu'il faut tenir compte des temps, des lieux, des circonstances ; que ce qui nous semble étrange ou absurde aujourd'hui, paraissait tout naturel et très-raisonnable autrefois. Souvenons-nous aussi que si parmi les connaissances humaines il en est, comme les sciences physiques et mathématiques, que le progrès des siècles peut mûrir et développer, il en est aussi, comme l'éloquence et la

poésie, qui peuvent arriver du premier coup à la perfection, languir pendant deux ou trois mille ans, et reparaitre tout à coup dans toute leur splendeur première. Quand nous nous serons fait ces concessions mutuelles, la paix se rétablira d'elle-même dans l'empire des lettres, et c'est surtout aux écrivains que s'applique le vers du poëte :

« Candida pax homines, trux decet ira feras ».

Je vous annonce pour ma part que je ferai tout pour amener cette réconciliation universelle. Voulez-vous être de moitié dans cette bonne œuvre ? Les muses désolées vous devront leur salut, et vous en récompenseront par une gloire solide et impérissable.

R. J. F. LE BRIS,

élève du lycée Charlemagne,
Institution Massin.

VERS LATINS.

PREMIER PRIX (NOUVEAUX).

Memphiticum templum.

Ibat niliacos lustrans, vagus incola, campos
Pythagoras Samius, Graiis qui redditus oris
Perfusurus erat meliori lumine mentes.
Nunc mores hominum, leges invisit Osiris,
Pontificumque libros; florentia regna Sesostris
Et monumenta videt, fatis invicta vel ævo,
Quæ phariæ priscum gentis testantur honorem.
Huic neque Pyramides, moles insana laboris,
Arcanos clausere aditus, Sphingesve silentes,
Nec Memnon resonans divinæ matris ad ortus.
Sed majora manent juvenem spectacula : ductu
Ecce sacerdotum Memphitica templa petebat,
Atque oculis nondum penetralia visa profanis.
Qua siccas inter venti bacchantur arenas,
Pulveris e medio matutinique vaporis,
Mons velut ætherius, nebulosas surgit in auras
Templum insigne, ingens. Stat, centum fulta columnis,
Ardua marmoreo splendescens pondere moles.

Pascit inexplcto juvenilia pectora visu,
 Vix sibi, vix oculis credens, miransque profatur
 Graius homo : « Venerande senex, dic, dic mihi, vestra
 « Unde fit humanæ divina potentia genti?
 « Quis deus hanc lapidum molem? Mortale profecto
 « Non opus adspicio. » Placido tum reddidit ore
 Arridens socius : « Mirari desine, care
 « Pythagora. Quid non humana industria vincit?
 « Cui mortalis homo, sociatis viribus, impar,
 « Debilis ipse, rei? Cernis per pingua culta
 « Irriguo lepto manantes tramite rivos?
 « Cernis ut ex uno nascantur flumine mille
 « Flumina? De nihilo vis nostra hæc omnia fecit,
 « Natura potior. » Dixit, templique verendi
 Nobilis aurato stridens in cardine porta
 Panditur. Apparet domus intus, et alta patescunt
 Atria, et incumbit sacer ingredientibus horror.
 Ut veneranda sacri tetigerunt limina templi
 Discipulus sociusque senex, ubi luce maligna
 Incertos ducunt lychni, vaga lumina, gressus,
 Majestate loci suadente silentia, celsas
 Constiterunt inter, fastigia picta, columnas.
 Continuo auditum leve murmur, et atria longa,
 Nil mortale sonans, vox permeat. Assonat ingeus
 Templi adytum, vocisque offensa resultat imago
 Innumerabiliter.... Penetrantes sancta putares
 Tempa ciere Deum, magnamque attollere vocem
 Vocibus e variis : « Procul hinc, procul este, profani ! »
 Audierat Samius ; gelidusque per ima cucurrit
 Ossa tremor, perstricta metu, lacrimæque silentes
 Ornavere genas. « Cur, fili, cur tremis, » inquit
 Intrepida trepidum castigans voce sacerdos,
 « Excute corde metus ; muliebres linque timores
 « Indignosque viro fletus ! » Sic fatur ; at ille,
 Numine plenus adhuc, tacito quod pectore gestat,
 Hæret, et obtutu mutus stat fixus in alto.
 Tunc demum : « Sine me, pater, indulgere timori,
 « Jam propiore Deo. Quis, coram talibus aris,
 « Temperet a lacrimis? Quis non simulacra Deorum

- « Atque reformidet spirantia mœnia nomen
 « Infandum nostris et inenarrabile labris? »
 Mitior hæc contra, jam flens pæne ipse, sacerdos :
 « O (quo te dicam, bone, nomine? nam tua certe
 « Mens, afflante Deo, plusquam mortalia sentit)
 « Felix cui, nostrum soli in penetrabile recepto,
 « Contigit esse humili... Accedis (brevis est via) ad ingens,
 « Quod colimus, numen, cujusque invicta potestas
 « Inconcussa manet, nullo mutabilis ævo.
 « Hoc sub corde foves, huic fanum exstruximus illud,
 « Ut digno populis ostentaretur honore.
 « Ne tamen omnino, æternum dum numen adoras,
 « Mortales contemne homines! Venerabilis hujus,
 « Si sapis, adspectus templi bene provida corda
 « Humani merito generis complebit amore,
 « Et vitiis hominum magis indulgere docebit.
 « Adspicis impressos augustis molibus annos?
 « Adspicis innumeris cumulata altaria donis,
 « Præsentisque Deos? Ea dum mirare, memento
 « Mentibus humanis tanti insedissee laboris
 « Consilium, prius ex istis quam rupibus ædes
 « Surgeret, hospitium regi oblatura Deorum.
 « Tu tamen interea, juvenis generose, decoris
 « Pone modum lacrimis; orientes comprime fletus.
 « Perge iter inceptum lætus : fidentior ibis
 « In casus, quoscumque tibi fortuna reservat,
 « Auspiciis Superis. Tu, digne minister Osiris,
 « Humano generi tristis solatia vitæ
 « Auxiliumque feres : cœli memor et sate cœlo,
 « Voce tua populos et relligione domabis! »

Th. REINACH,

élève du lycée Fontanes.

DEUXIÈME PRIX (NOUVEAUX).

Memphiticum templum.

Ut liquit dulcemque Samum patriosque penates
 Pythagoras, pulchro discendi raptus amore,

Niliacas oras prudentis et oppida gentis
 Venerat, antiqua loca religione sacrata,
 Nosceret ut mores arcanaque sacra profanis.
 Memphis erat veteris late clarissima templi
 Laude, piis ubi fatidicus respondet Osiris,
 Exauditque preces aperitque futura precanti,
 Supplicibus quoties splendent altaria donis :
 Servabatur ibi, gemmis inclusus et auro,
 Qui tenet a divis oracula mystica, codex.
 Huc Samius noctu per vastas tendit arenas,
 (Ire diu sol nempe vetat), summusque sacerdos
 It comes, et sacro docti sermone loquuntur.
 Jamque polo lux in nitido candebat, et alte
 Distinctus roseis florebat nubibus aer ;
 Ecce viris ædes lucenti mersa vapore
 Surgere visa fuit, moles immanis, ab alto
 Quale mari montis solet apparere cacumen.
 Sistit Pythagoras, obtutu fixus in uno :
 « Quid, comes? hanc lapidum molem superaddere tantam
 « Humanæ valuere manus? ars vestra minari
 « Jussit sideribus cumulatum Pelion Ossa?
 « Talia narranti vix, hercule! Græcia credet. »
 « Credat! » ait summa grandævus voce sacerdos :
 « Omnia vincit homo, junctis modo viribus unum
 « Tractet opus, modo mens tractantibus afflet et una. »
 Tum templi patuere fores, et uterque Deorum
 Splendida tecta subit : silet ædes vasta, columnis
 Fulta ædes solidis, ubi sculpta, perenne per ævum,
 In saxo magicas servant animalia linguas.
 Grandia signa Deum miratur et atria longa
 Pythagoras; nequeunt satiari corda tuendo
 Conscia divinæ loca majestatis. At ecce
 Nescio quod subito leve murmur venit ad aures,
 Numinis omnipotens quasi vox daret ipsa susurrum.
 Tum vates : « Deus! ecce Deus! comes, » inquit, et ossa
 Frigida Pythagoræ divinus perculit horror :
 Ipse sinu caput inclinat, tristisque repente
 Flevit. « Quid lacrimas? » ait alta voce sacerdos.
 Paullisper tacito sapiens obmutuit ore ;

Denique sic fatur : « Sine me lacrimare : juvabit
 « Corda levare, senex, imis commota latebris,
 « Dum mihi cœlestis permulcet spiritus ora,
 « Dum sua templa replent clementia lumina, quorum
 « Dicere vix nomen mortalibus audeo labris. »
 Tum senior vates : « O terque quaterque beatus ! »
 Conclamat, « qui fronte humili penetraveris ædem
 « Divinam ! Tu nempe Deum nunc hospes ad illum
 « Accedis, cui thuris ibi sacrantur honores,
 « Quem pia adoramus submisso poplite turba.
 « Hæc sanctæ tibi visa domus miracula semper,
 « Semper amorem afflent hominum sensusque benignos
 « In mortale genus : semper clementior esto
 « Mens tibi ; ne fratrem, si desipit, oderis unquam.
 « Scilicet hanc molem lapidum, quæ nubibus æquat
 « Aerium culmen, prius alta mente memento
 « Surrexisse hominum, quam ædem manus, arte juvante,
 « Rupibus e solidis divinam extunderet ædem !
 « Desine flere, precor ; frontem, vir docte, serena ;
 « Desine flere ; viam jubeo te pergere lætum ;
 « Dumque procul gentes ignotaque littora cursu
 « Lustrabis, dum, sicut apes, in mella futura
 « E tellure suos omni decerpere flores
 « Gaudebis, nos assidue poscemus ab Isi
 « Det faustam tibi diva viam, reditumque secundum. »

P. H. LELIÈVRE,

élève du lycée Louis-le-Grand,
 Institution Sainte-Barbe.

PREMIER ACCESSIT (VÉTÉRANS).

Memphiticum templum.

Pythagoras patriam, doctrinæ incensus amore,
 Liquerat, et cupidus toto exquirebat in orbe,
 Unde sibi libri farrago immensa futuri
 Suppeteret, civesque novas formaret ad artes.
 Prima virum gremio nilotica terra recepit,
 Frugibus ac pomis uberrima, munere Nili,

Uberiorque viris, divino munere, doctis.
 Jam Memphim tetigit, regumque sepulcra priorum
 Pyramidas triplici ferientes culmine cœlum
 Obstupuit : sed Memphis adhuc majora reservat,
 Atque etiam miranda magis spectacula, emplum
 Scilicet, immani surgens ad sidera mole,
 Numinis et sacra semper formidine plenum.
 Excipit e lecto, prima sub luce, sacerdos
 Pythagoram, doctoque viam sermone levantes,
 Urbem per tacitam magna ad spectacula pergunt.
 Ecce coronatum dubia caligine templum,
 Mons velut ætherius, quem prima luce vaporat
 Sol oriens, vasta se tollit mole per auras :
 Nubibus in mediis aurata cacumina condit,
 Et cum sole ipso certat splendore metalli.
 Miratur molem immensam congestaque saxis
 Saxa, et divinum quæ temnant mœnia fulmen,
 Atque giganteos Samius reminiscitur ausus.
 Tum comes : « Humanæ si quando talia vires
 « Exæquare polo valuerunt culmina, disce
 « Nil esse in terris tam magnæ molis, ut illud
 « Non hominum vincant, si sit concordia, vires,
 « Unanimisque omnes conjungant robora nisis.
 « Sic natura jubet : nil fiet in orbe perenne,
 « Ni coeant homines, ni mutua fœdera jungant.
 « Jamque subi, hospes, » ait, « nostri penetralia templi. »
 Tum patuere fores, socioque per atria gressu,
 Atria marmoreis centum subnixa columnis,
 Incedunt, atque in medio vestigia sistunt.
 Ecce sed immensi per sacra silentia templi
 Exoritur sensim murmur leve ; crescit, et aures
 Mulcet ; inassueto Samii sub pectore serpit
 Nescio quis fremitus : templi nam numen adesse
 Sentit Pythagoras ; horror præcordia sanctus
 Corripit, et subitis irrorat fletibus ora.
 Miratur lacrimas socius, causamque requirit.
 At siluit primum, fletus effundere pergens
 Pythagoras, tandemque his vocibus ora resolvit :
 « Ne lacrimis obsiste meis, generose sacerdos,

« Atque mihi liceat justos effundere fletus,
 « Adventante Deo, cujus mihi dicere nomen
 « Illicitum, numen sed fas sentire propinquum. »
 Sic ait ; at sacra respondet voce sacerdos :
 « Felix ante alios, felix, cui contigit, hospes,
 « Numine vicino, respurgere fletibus ora !
 « Nempe Deo nosti te dignum fingere tanto,
 « Submissoque humiles volvis sub pectore sensus.
 « Te, te flere juvet ! Non te tua cura fefellit,
 « Non lacrimæ : tangis, secreta altaria tangis
 « Numinis, eximio quod nos veneramur honore,
 « Quodque olim a nobis templa hæc immensa poposcit.
 « Has ædes iterum, saxa hæc immania, templi
 « Contemplare decus majestatemque tremendam :
 « Et reputa, cernens spectacula talia, magnas
 « Esse hominum mentes, divinorumque capaces,
 « Tantum consilio quæ concepere laborem,
 « Perfecere manu. Cernis quos surgat ad ausus,
 « Quosque homo non nunquam foveat sub pectore sensus.
 « Ergo te quoties hominum manifesta movebit
 « Debilitas, nimiumque animi ad terrestria curvi,
 « Hos reputa, quoties sese ad cœlestia vertunt,
 « Mox refovere animo cognati semina cœli,
 « Et templis æquare deos. Jam desine fletus
 « Fundere, et ad gentes alio sub sole jacentes
 « Perge. At si qua tuum contristant impia pectus
 « Facta hominum, scelus hoc pietas ægyptia penset,
 « Inque tuam mentem Memphitica templa recurrant ! »

V. D. GARDILLION,

élève du lycée Charlemagne,
 Institution Massin.

VERSION LATINE.

PREMIER PRIX. — VÉTÉRANS.

Si d'aventure, au milieu d'un discours que vous prononcez, vous voyez briller à vos yeux quelque nuance nouvelle d'une pensée que vous n'aviez pas aperçue tout d'abord, gardez-vous de rester enfermé, par une préférence trop exclusive et trop minutieuse, dans les limites de votre préparation. En effet, s'il est d'une importance capitale d'apporter de son cabinet une matière prête et bien arrêtée, c'est commettre la plus grande des folies que de dédaigner les bénéfices de l'occasion. Que l'on prépare son discours par la méditation du sujet, mais qu'on le fasse pour empêcher le hasard de nous égarer, sans l'empêcher de nous servir. Or, voici quel sera l'effet de la puissance de la mémoire : le développement des idées que votre esprit aura, pour ainsi dire, fortement embrassées s'avancera d'un cours tranquille; ces idées n'obligeront pas votre esprit troublé à jeter sans cesse derrière lui des regards inquiets, à faire d'un exact ressouvenir l'unique objet de ses espérances, et ne lui interdiront pas de porter plus loin ses regards : au surplus, je préfère une improvisation, fût-elle quelque peu hasardée, à un discours médité longtemps à l'avance, mais dont l'auteur ne parvient pas à recueillir ses souvenirs avec suite. Mais le plus beau fruit de l'étude de l'art oratoire, et, pour ainsi parler, la plus magnifique récompense d'un long travail, c'est la faculté improvisatrice; quiconque n'aura pu l'acquérir fera bien, s'il veut m'en croire, de renoncer au barreau, et de consacrer à d'autres ouvrages la facilité d'écrire, que seule il possède. Il est peu digne, en effet, d'un homme de bonne foi de promettre son secours devant les tribunaux, alors que ce secours doit faillir à l'heure du péril le plus pressant : semblable à un port auquel nul navire ne saurait aborder si un doux zéphyr ne l'y entraînait. A tout instant, en effet, soit en présence des magistrats, soit dans les jugements anticipés, la nécessité de plaider sur-le-champ vient fondre à l'improviste sur l'orateur. Si cette nécessité se présente, je ne dirai pas pour un citoyen innocent d'origine quelconque, mais pour un ami ou un proche de l'orateur, va-t-il demeurer silencieux? Et quand ses clients lui demanderont une parole qui les sauve, près de succomber si on

ne leur vient en aide, leur demandera-t-il à son tour un délai ? ira-t-il chercher la retraite et le silence pour avoir le loisir de polir son style, de fixer ses expressions dans sa mémoire, de préparer sa voix et ses poumons ? En ne consultant que la seule raison, quel orateur pourra jamais se résoudre à ne tenir nul compte des éventualités imprévues ? Que faire, quand il faudra répondre à son adversaire ? Souvent nos opinions premières perdent leur vérité, comme aussi notre préparation écrite devient insuffisante ; on voit alors toute la face du procès se transformer en un instant ; et, comme le pilote doit changer de tactique au choc de la tempête, ainsi doit faire celui qui plaide, quand l'aspect du procès vient à se modifier. Or, à quoi bon tant d'exercices de style, tant de lectures attentives ? à quoi bon une si longue série d'études, si elle nous laisse aux prises avec toutes les difficultés qui assaillent les commençants ? Tous les travaux du passé, il faut bien l'avouer, ne sont que peine perdue pour celui dont les efforts doivent toujours se porter sur le même objet. Si je m'entends sur ce sujet, ce n'est pas que je conseille à l'orateur de préférer l'improvisation à toute autre manière de composer ses discours ; je veux seulement qu'il soit capable d'improviser.

E. J. A. RINCK,

élève du collège Stanislas.

PREMIER PRIX (NOUVEAUX).

Si par hasard, au milieu du discours, un nouveau point de vue, inaperçu jusqu'alors, vous frappe vivement les yeux, il ne faut pas se tenir trop minutieusement aux idées préparées d'avance. L'essentiel est sans doute d'apporter de chez soi une abondance de langage toute prête et assurée ; mais n'est-ce pas le comble de la folie que de dédaigner les bénéfices de l'occasion ? Aussi faut-il faire subir à nos idées une préparation telle que le hasard ne puisse jamais nous surprendre, que souvent il puisse nous venir en aide. On arrivera à ce résultat en développant les ressources de sa mémoire, de telle manière que les idées dont nous avons meublé notre esprit coulent sûres d'elles-mêmes, au lieu de nous tenir dans une inquiétude perpétuelle, toujours à regarder derrière nous, toujours en suspens, n'ayant d'espoir que dans le souvenir, sans pouvoir jamais porter nos regards en avant. Sans

cela, je préfère encore une improvisation aveugle à des pensées sans enchaînement, quoique préparées. D'ailleurs, le plus beau fruit de l'étude, et, pour ainsi dire, la plus noble récompense d'un long travail, n'est-ce pas le talent d'improvisation? Celui qui n'a pas réussi à l'atteindre fera bien, à mon avis, de renoncer à la vie publique et au barreau, pour reporter sur d'autres travaux le talent d'écrire, le seul qu'il possède. Il est à peine digne d'un homme d'honneur de mettre au service du public le secours d'une éloquence qui doit lui manquer dans les besoins les plus pressants. On dirait un port dont les navires ne peuvent approcher que lorsqu'un vent modéré les porte sur les flots. Il survient, en effet, une foule innombrable de cas imprévus où il faut, de toute nécessité, plaider immédiatement soit devant les magistrats, soit devant les tribunaux mêmes, dans les procès dont on avance la date. Si quelqu'un, je ne dis pas le premier innocent venu, mais un ami, un parent se trouve dans une circonstance semblable, l'orateur devra-t-il rester muet? Ses clients invoquent l'appui d'une voix secourable; une ruine immédiate les menace si on ne leur vient en aide : ira-t-il demander du répit, l'isolement, le silence, le temps de fabriquer sa harangue, de la graver dans sa mémoire, d'apprêter sa voix et son poumon? Comment, et d'après quels principes admettre que l'orateur puisse jamais se dispenser de tenir compte des hasards imprévus? Qu'arrivera-t-il lorsqu'il aura à répondre à un adversaire? Il arrive souvent que nous nous attendons à certains arguments, et que nous en préparons par écrit la réfutation; puis, notre attente est trompée; en un instant la cause change entièrement d'aspect. Ne faut-il donc pas que l'avocat sache modifier son système d'après la diversité des causes, comme le pilote change la marche du navire d'après la direction des tempêtes qui le menacent? A quoi servent l'exercice du style, des lectures assidues, des études prolongées, si l'on conserve toujours le même embarras que l'on éprouvait en commençant? Il faut avouer qu'on a perdu sa peine quand on doit toujours revenir sur le même travail. Cependant je ne prétends pas ici que l'orateur doive rechercher l'improvisation de préférence, je veux seulement qu'il soit capable d'improviser.

Th. REINACH,

élève du lycée Fontanes.

PREMIER ACCESSIT. (VÉTÉRANS).

Si, tandis qu'il parle, l'orateur voit briller à ses yeux quelque trait éclatant et imprévu, il ne doit point, par un vain scrupule, rester attaché aux termes mêmes de sa préparation ; car, s'il faut avant tout apporter de son cabinet d'étude un fond tout préparé et assuré, il serait de la dernière sottise de repousser les inspirations du moment. Que l'orateur se prépare donc par la méditation, de manière que le hasard, sans risquer de le tromper, puisse le servir. La puissance de la mémoire permet à ce que l'esprit a amassé de s'écouler paisiblement, sans inquiéter l'orateur, sans le forcer à regarder en arrière, et à mettre toutes ses espérances en des souvenirs incertains, sans l'empêcher enfin de regarder devant lui... Autrement, je préfère encore une improvisation aventureuse à une préparation qui ne servirait pas à continuer le discours : c'est le premier fruit de l'étude et comme la plus belle récompense d'une longue suite d'efforts que la faculté de parler sans préparation ; quiconque n'a pu l'acquérir renoncera, s'il m'en croit, à la défense de ses concitoyens, et tournera vers d'autres travaux un talent qui se réduit à bien écrire. Car c'est à peine si un homme d'honneur peut promettre pour une défense publique un secours qui doit manquer dans les dangers les plus pressants, comme un port dont un navire ne peut approcher que poussé par une brise favorable. Il est d'innombrables occasions qui tout à coup nécessitent, soit devant les magistrats, soit devant un tribunal où l'on est cité, une défense immédiate. Qu'une de ces occasions se présente, je ne dis pas pour tout citoyen innocent, mais pour quelqu'un de ses amis, de ses proches, restera-t-il muet ? Et aux malheureux qui demandent une voix pour les sauver, qui vont périr sur l'heure si on ne les secourt, pourra-t-il demander du temps, la retraite et le silence pour travailler un discours, pour le fixer dans sa mémoire, pour préparer sa voix et ses poumons ? Comment admettre cependant qu'un orateur, quel qu'il soit, puisse jamais laisser passer une infortune sans essayer de la conjurer ? Et quand il lui faudra répondre à son adversaire, qu'adviendra-t-il ? Souvent nos prévisions nous trompent, nous ne rencontrons pas chez l'adversaire l'argumentation que nous avons réfutée dans notre plaidoirie écrite ; en un moment

la question est entièrement changée, et, comme le pilote aux assauts de l'orage, il faut que l'avocat approprie sa manœuvre aux transformations des causes. Enfin, à quoi servent l'habitude de la composition, des lectures assidues, des études longtemps poursuivies, si l'orateur rencontre à la fin la même difficulté qu'au début? La chose est claire : il doit avouer qu'il a perdu sa peine, celui qui a toujours le même progrès à accomplir. Et je ne dis pas cela pour que désormais on préfère l'improvisation, mais pour qu'on se rende capable de s'y livrer.

L. M. PÉRONNE,

élève interne du lycée Louis-le-Grand.

VERSION GRECQUE.

PREMIER PRIX (NOUVEAUX).

Je suis d'avis que le roi de Macédoine est l'ennemi commun de tous les Grecs; mais je ne vous conseillerai pas pour cela d'entreprendre, seuls entre tous, la guerre contre lui : ne vois-je pas que même entre Grecs il ne règne pas une concorde et une amitié parfaites, que plusieurs croient plus volontiers cet homme que certains de leurs compatriotes? Voilà pourquoi je pense qu'il vous est utile d'épier avec attention le moment où vous pourrez commencer la guerre à armes égales et avec le bon droit pour vous; en attendant, faites tous les préparatifs convenables et demeurez inébranlables dans cette résolution. Je crois, en effet, Athéniens, que le jour où il deviendra clair et évident que le roi leur dresse des embûches, les Grecs joindront leurs forces et sauront beaucoup de gré à ceux qui contribueront à repousser cet homme, pour eux et avec eux; mais si, tant que ses desseins demeurent obscurs, nous prenons feu trop vite, je crains fort, Athéniens, que nous ne soyons forcés de combattre, en même temps que lui, ceux dont l'intérêt nous préoccupe. En effet, si cet homme, fermement établi dans toutes ses conquêtes, se décide à s'attaquer aux Grecs, il commencera par donner de l'argent à quelques-uns et par leur offrir son amitié; ceux-ci, désireux de réparer leurs pertes particulières et absorbés par cette idée, lui sacrifieront le salut commun. Je vous exhorte donc à ne pas laisser tomber notre république dans un trouble pareil et dans une

faute si grave. Car, à ce que je vois, les autres Grecs placés dans une situation différente, ne sauraient avoir, au sujet de ce roi, les mêmes sentiments que vous ; il est possible à beaucoup d'entre eux de rester chez eux à veiller à leurs intérêts particuliers, en se désintéressant des autres Grecs ; pour vous, au contraire, lors même que vous seriez offensés, il ne serait pas beau de vous venger des offenseurs en laissant tomber quelques-uns d'entre eux sous le joug du barbare. Puisqu'il en est ainsi, deux choses doivent vous préoccuper : d'abord, il faut veiller à ce que vous ne soyez pas inférieurs à l'ennemi pendant la guerre ; ensuite, empêcher cet homme qui (d'après notre persuasion) veut du mal aux Grecs, de surprendre leur confiance et de leur faire croire à son amitié. Comment arriver à ce résultat ? Il faut, d'une part, que tous voient clairement que vous prenez souci des forces militaires de l'État, et qu'elles sont toutes prêtes ; de l'autre, que la justice de votre détermination éclate au grand jour. Quant à ces orateurs pleins d'une confiance présomptueuse qui vous invitent à prendre les armes tout de suite, qu'ils apprennent ceci : il n'est pas difficile, lorsqu'il s'agit de délibérer, de faire le brave, et, quand le péril est imminent, de paraître discourir avec éloquence ; ce qui est difficile, ce qui est convenable, c'est de faire preuve de bravoure en face du danger, et, dans le conseil, de savoir exprimer des avis plus sensés que les autres.

Th. REINACH,

élève du lycée Fontanes.

DEUXIÈME PRIX (VÉTÉRANS).

Je crois que tous les Grecs ont un ennemi commun dans la personne du roi de Macédoine ; mais je ne vous conseille pas pour cela d'entreprendre contre lui une guerre que vous seriez seuls à soutenir : car non-seulement les Grecs ne sont pas tous unis dans une alliance commune, mais j'en vois parmi eux qui se fient plus à Philippe qu'à certains même d'entre eux. Dans ces conjonctures, ce que je crois être le plus avantageux pour nous, c'est d'attendre une occasion de guerre telle que la partie soit égale, et que nous ayons le droit pour nous ; c'est de faire tous les préparatifs nécessaires et d'y consacrer nos délibérations. Car, à mon

avis, Athéniens, si les Grecs avaient une preuve évidente et claire que le Macédonien veut les attaquer, ils se joindraient à nous, et auraient même une grande reconnaissance pour ceux qui, avant eux et avec eux, auraient repoussé ces attaques; mais si nous commençons les hostilités sans que ses projets soient encore démasqués, je crains, Athéniens, que nous n'ayons à les combattre en même temps que le roi de Macédoine, pour des raisons que nous pouvons prévoir. Car, cessant immédiatement toute autre entreprise, du moment qu'il aura résolu de subjuguier les Grecs, Philippe, donnant de l'argent à quelques-uns d'entre eux, leur proposera son alliance; et ceux-ci, désireux de voir finir heureusement leurs guerres particulières, et n'ayant en tête que cette ambition, laisseront de côté le salut commun de tous les Grecs. C'est dans cette confusion, dans cette erreur que je vous exhorte à ne pas laisser tomber Athènes. Car, loin que tous les Grecs soient du même avis que vous en ce qui concerne le roi de Macédoine, il en est, à ce qu'il me semble, beaucoup qui, poursuivant quelque intérêt particulier, se soucient fort peu des autres Grecs; mais vous, alors même que vous auriez été lésés par quelqu'un d'entre eux, vous ne pourriez sans honte tirer de lui une vengeance qui consisterait à le laisser subjuguier par le barbare. Les circonstances étant telles, il faut faire en sorte et que nous n'entrons pas en lice avec des forces inférieures, et que Philippe, que nous savons conspirer contre les Grecs, n'obtienne pas leur confiance en paraissant leur ami. Comment cela se fera-t-il? Cela se fera, si les forces de la république sont visiblement recensées et prêtes à entrer en ligne, et si notre décision paraît avoir été dictée par la justice. Quant aux gens bouillants qui conseillent de commencer sur-le-champ la lutte avec vigueur, voici ce que je leur dis : Il n'est pas difficile, lorsqu'on délibère, de se faire passer pour vaillant, et, lorsque le danger est proche, de se montrer beau parleur; ce qui est difficile, ce qui est beau, c'est en face du danger de déployer du courage, et, dans les délibérations, de donner de meilleurs conseils que les autres.

V. D. GARDILLION,

élève du lycée Charlemagne,
Institution Massin.

DEUXIÈME PRIX (NOUVEAUX).

A mes yeux, Athéniens, le roi de Macédoine est l'ennemi commun de tous les Grecs ; mais ce n'est pas un motif pour que je vous conseille de vous engager seuls, sans alliés, dans une guerre contre lui. Car, je ne vois pas qu'une amitié commune unisse entre eux les peuples grecs ; il me semble même que plusieurs ont montré plus de confiance à Philippe qu'à certaines de nos cités. C'est pourquoi notre intérêt nous commande, je pense, de veiller à ce que la guerre naisse d'un motif équitable et juste, non moins que de faire tous les préparatifs qui conviennent : là sera notre point d'appui. Car j'estime, Athéniens, que, si les Grecs reconnaissent à des preuves d'une évidence certaine les projets de Philippe contre eux, ils s'uniront pour le combattre, et conserveront une grande reconnaissance à ceux qui l'auront repoussé avant eux et avec eux. Si, au contraire, nous manifestons nos intentions de guerre avant que Philippe ait nettement dessiné son attitude, je crains, Athéniens, que nous n'ayons à combattre, en même temps que lui, ceux pour qui nous veillons. Philippe, en effet, ne donne pas encore carrière à son ambition ; mais, s'il a réellement le projet d'attaquer la Grèce, vous le verrez distribuer de l'argent à quelques-unes des villes grecques, en leur offrant son alliance ; et celles-ci, ne songeant plus qu'à ranimer des haines de foyer, animées de l'esprit de Philippe, oublieront l'intérêt du salut national. Je vous en conjure, n'engagez pas imprudemment l'État dans une aventure aussi périlleuse. Certes, je vois bien que vous n'avez pas de part et d'autre, vous et les autres Grecs, les mêmes sentiments à l'égard du roi de Macédoine ; mais, s'il se peut qu'un grand nombre de cités séparent leurs intérêts de ceux des autres Grecs, et restent indifférentes à leur sort, pour vous, du moins, bien que vous soyez victimes d'une injustice, non, il ne serait pas beau de tirer vengeance de ceux qui la commettent, en laissant des villes grecques sous le joug d'un barbare. Telle est la situation : veillons à ne pas mettre les torts de notre côté, quand nous commencerons la guerre, et ne permettons pas à Philippe, dont nous connaissons les perfides projets sur la Grèce, de surprendre sa confiance en affectant les dehors d'un ami. Que faut-il pour y parvenir ? Il faut que la puissance d'A-

thènes, mise à l'épreuve et affermie, soit évidente pour tous les Grecs, et que notre conduite ne paraisse inspirée que par des mobiles équitables. Aux téméraires qui nous pressent de courir aux combats, je répondrai ceci : Il est aisé de faire le courageux quand il faudrait délibérer, et d'acquérir le renom d'éloquent, lorsque le danger est à quelque distance; ce qui n'est pas aisé à faire, ce qu'il faut faire, c'est, au moment même du danger, montrer son courage; au moment du débat, savoir parler plus sagement que les autres.

P. H. LELIÈVRE,

élève du lycée Louis-le-Grand,
Institution Sainte-Barbe.

CLASSE DE SECONDE.

VERSION GRECQUE.

PREMIER PRIX.

Pour ce qui concerne le sommeil et l'état de veille des animaux, tous les êtres vivant sur la terre et pourvus de sang dorment et restent éveillés ; il est facile de s'en rendre compte : car tous les animaux qui ont des paupières s'endorment en les fermant. De plus, l'on voit rêver non-seulement les hommes, mais aussi les chevaux, les chiens, les bœufs, les brebis même, les chèvres et tous les animaux vivipares et quadrupèdes : les chiens en donnent une preuve lorsqu'ils aboient en dormant. Pour les ovipares, ce fait n'est pas prouvé ; mais il est évident qu'ils dorment. Il en est de même chez les animaux aquatiques, tels que les poissons, les mollusques, les coquillages, les langoustes et les autres animaux de ce genre. Tous ont un sommeil court, mais on les voit tous dormir. On n'en trouve point de preuve dans leurs yeux (car aucun d'eux n'a de paupières), mais dans leur immobilité : car, sans les poux et les insectes que l'on appelle puces de mer, les poissons seraient pris facilement à la main ; mais, s'ils restent longtemps immobiles, ces animaux les mangent la nuit en se jetant sur eux en grand nombre. Ils se trouvent au fond de la mer, et en si grande quantité qu'un appât même, à quelque poisson qu'il soit destiné, est dévoré par eux s'il demeure sur la terre ; et souvent les pêcheurs ramènent suspendue à leur appât comme une boule formée par l'agglomération de ces animaux. Mais on peut encore mieux se rendre compte qu'ils dorment par le fait suivant : il arrive souvent que l'on surprend des poissons sans qu'ils s'en aperçoivent, de telle sorte qu'on peut les prendre dans la main et les toucher sans être vu par eux. Or, sous l'influence de cet état, ils sont complètement immobiles et ne font que remuer un peu la queue. Il est également évident qu'ils dorment d'après la manière dont ils se remettent en mouvement lorsqu'on a troublé leur sommeil : car ils s'avancent comme un homme qui vient de se réveiller. Souvent aussi les pêcheurs de thons prennent de ces poissons endormis. Or, ils dorment plutôt la

nuit que le jour, de sorte qu'ils ne sont pas réveillés par ceux qui les prennent.

A. E. MOREAU-NÉLATON,

élève du lycée Fontanes,
Institution Laroche.

DEUXIÈME PRIX.

Les êtres animés dorment et veillent, et cela est évident chez tous ceux qui vivent sur la terre, et dans le corps desquels circule du sang; cela tombe sous les sens : car tous ceux qui ont des paupières les ferment en dormant. Et de plus, les rêves ne sont pas, semble-t-il, le partage exclusif de l'homme : les chevaux, les chiens, les bœufs, les moutons même et les chèvres, en un mot, tous les quadrupèdes, qui donnent le jour à des petits vivants, rêvent aussi. C'est ce que prouvent les aboiements que poussent parfois les chiens pendant leur sommeil. Pour les ovipares, on ne saurait avancer cette opinion avec certitude; mais il est évident qu'ils dorment. Il en est de même pour les habitants des eaux, qu'ils soient revêtus d'écailles, qu'ils n'en aient pas ou aient une molle carapace, tels que les homards et tant d'autres poissons semblables. Tous ces animaux dorment peu; mais cependant ils dorment, semble-t-il. Ce n'est pas dans les paupières, ils en sont dépourvus, qu'on en trouve la preuve; c'est dans leur immobilité. Alors on peut les surprendre, on peut même les saisir aisément, à moins que l'on n'ait été prévenu par le pou de mer ou l'araignée. Car alors, pour peu qu'ils demeurent dans cet état, pendant la nuit, ces bêtes avides se jettent sur eux en bandes nombreuses et les dévorent. Elles habitent le fond de la mer, et en si grande quantité que si l'appât est de chair de poisson, et qu'il aille pendant quelque temps toucher le sable, elles le dévorent; et il arrive souvent que les pêcheurs, en tirant les lignes, les trouvent suspendues en grappes serrées autour de l'appât. C'est à de tels indices que l'on reconnaît surtout le sommeil des poissons : car il arrive souvent que, fondant sur eux, on les saisisse ou on les frappe à leur insu. Lorsqu'ils dorment ainsi, ils sont entièrement immobiles, et se contentent de remuer doucement la queue. Leur allure aussi prouve leur sommeil : ils restent immobiles

quand on les frappe, comme ce qui est sous l'empire du sommeil. Souvent les pêcheurs de thons capturent ces poissons endormis ; ils dorment la nuit plutôt que le jour, et si fort que les coups qu'ils reçoivent ne peuvent les exciter.

G. AUDEBERT,

élève du collège Stanislas.

CLASSE DE QUATRIÈME.

VERSION GRECQUE.

PREMIER PRIX.

Accusé, sur la fin de sa vie, d'avoir illégalement acquis une grande fortune dans la profession de rhéteur, Isocrate prononça devant ses juges un discours apologétique, dont voici la péroraison :

Mais je m'aperçois, quoique la colère me transporte hors de moi-même, que le temps qui m'a été donné pour parler est passé. Je vais donc faire encore mention de quelques petits détails, et terminer ensuite mon discours. Je vois les autres accusés, arrivés à la fin de leur défense, employer les prières et les supplications, et faire paraître leurs enfants et leurs amis. Pour moi, je ne trouve aucun de ces procédés convenable à des gens de mon âge. J'aurais honte de me faire acquitter par d'autres moyens que par les discours que j'ai écrits moi-même et prononcés devant vous. Aussi je ne redoute pas la sentence que vous allez prononcer ; je suis plein d'assurance, au contraire, et j'ai bien l'espérance que ma mort viendra alors qu'elle vous sera utile. Pour preuve, pendant toute ma vie, j'ai vécu jusqu'à aujourd'hui comme le doivent les hommes pieux et religieux. Telle est mon opinion, et je regarde comme utile et avantageux pour moi ce que vous déciderez : votez donc maintenant, chacun comme il lui plaira, et comme il le voudra.

S. LÉVI,

élève du lycée Charlemagne.

DEUXIÈME PRIX.

Accusé, sur la fin de sa vie, d'avoir illégalement acquis une grande fortune dans la profession de rhéteur, Isocrate prononça devant ses juges un discours apologétique, dont voici la péroraison :

Quoique mis hors de moi par la colère, je vois bien néanmoins que le temps me manque ; aussi vais-je m'arrêter après avoir dit encore quelques mots. Je vois les autres accusés, lorsqu'ils sont à la fin de leur défense, supplier les juges, implorer leur compassion et produire leurs enfants et leurs amis ; mais, quant à moi, je crois que rien de tel ne convient à des hommes de mon âge, et j'aurais honte d'être sauvé autrement que par les discours que j'ai prononcés et écrits. C'est pourquoi je ne crains pas ce qui doit m'arriver de votre part ; mais j'espère avec grande confiance que, lorsque viendra la fin de ma vie, la mort sera près de vous frapper, et pour cela je me base sur cette preuve que, dans ma vie passée, je me suis toujours conduit comme il convenait aux hommes pieux et aimés des dieux. Puisque telle est mon opinion, et que, ce qu'il vous plaira de décider, je le regarde comme devant m'être utile et avantageux, que chacun de vous vote selon son plaisir et sa volonté.

F. HOUSSIN,

élève externe du lycée Louis-le-Grand.

CONCOURS GÉNÉRAL

DES

LYCÉES ET COLLÈGES DES DÉPARTEMENTS.

ANNÉE 1876.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE¹.

MATHÉMATIQUES SPÉCIALES.

MATHÉMATIQUES.

(Voir, page 1, le sujet de la Composition.)

PREMIER PRIX. (Prix d'honneur.) Schweitzer, du lycée de Grenoble. —
DEUXIÈME PRIX. Uzac, du lycée de Besançon.

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

DISSERTATION EN FRANÇAIS.

(Voir, page 3, le sujet de la Composition.)

PREMIER PRIX. (Prix d'honneur.) VÉTÉRANS. Adam, du lycée de Douai. —
PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Rousseau, du lycée de Rennes. — DEUXIÈME PRIX.
NOUVEAUX. Dugas, du lycée de Laval.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES.

MATHÉMATIQUES.

(Voir, page 4, le sujet de la Composition.)

PREMIER PRIX. Desmalls, du lycée de Tournon. — DEUXIÈME PRIX. Cattalorda, du lycée de Nice.

1. Le Concours des lycées et collèges de Paris et de Versailles est distinct de celui des lycées et collèges des départements; mais les sujets de composition ont été les mêmes dans les deux concours pour les facultés de l'enseignement secondaire classique et pour le dessin.

GÉOGRAPHIE.

(Voir, page 6, le sujet de la Composition.)

PREMIER PRIX. Clarard, du lycée de Lyon. — DEUXIÈME PRIX. Plessis, du lycée de Pontivy.

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

DISCOURS LATIN.

(Voir, page 7, le sujet de la Composition.)

PREMIER PRIX. (Prix d'honneur.) NOUVEAUX. Altette, du collège de Beauvais.
— DEUXIÈME PRIX. NOUVEAUX. Monceaux, du collège d'Auxerre.

HISTOIRE.

(Voir, page 13, le sujet de la Composition.)

PREMIER PRIX. NOUVEAUX. Drogue, du lycée de Lyon. — DEUXIÈME PRIX. Defer, du lycée d'Amiens.

CLASSES SUPÉRIEURES.

DESSIN D'IMITATION ET D'ORNEMENT.

(Voir, page 32, le sujet de la Composition.)

PREMIER PRIX. Mourlot, du lycée de Vesoul. — DEUXIÈME PRIX. Baumont, du collège de Luxeuil.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL '.

HISTOIRE ET MORALE.

I. *Histoire.* — Conquêtes des Anglais aux Indes orientales pendant le dix-huitième siècle.

II. *Morale.* — Montrer combien la haine et l'envie blessent le sentiment moral, et quelles funestes conséquences en découlent pour l'union des familles et le bon ordre des sociétés humaines.

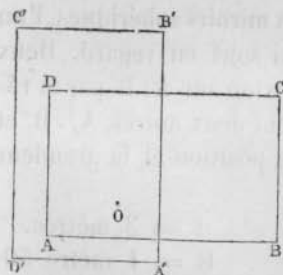
PREMIER PRIX. Guilhot, du lycée de Limoges. — DEUXIÈME PRIX. Rouand, du collège de Béziers.

MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES

ET GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE.

I. Étant donnés deux rectangles égaux superposés $ABCD$, $A'B'C'D'$:

1° Déterminer géométriquement un point O tel que si, laissant fixe le rectangle $ABCD$, on fait tourner autour de ce point le rectangle $A'B'C'D'$ jusqu'à ce que le grand côté $A'B'$, qui coïncidait primitivement avec AB , vienne se placer perpendiculairement à AB , le milieu de $A'B'$ se trouve au point de concours des diagonales du rectangle $ABCD$;



2° Calculer, en supposant les longueurs des côtés AB et AD égales à $2a$ et à $2b$, les distances du point O aux 2 côtés AB et AD .

1. Il n'y a de concours pour l'enseignement secondaire spécial qu'entre les lycées et collèges des départements.

II. On donne un prisme droit et une pyramide de même hauteur égale à 5 centimètres; la base du prisme est un triangle équilatéral ABC inscrit dans un cercle de 3 centimètres de rayon; la base de la pyramide est un triangle équilatéral DEF inscrit dans le même cercle, le point D étant diamétralement opposé au point A; le sommet de la pyramide est sur l'arête latérale du prisme qui passe par le point A.

On prend pour plan horizontal le plan du cercle, pour ligne de terre une perpendiculaire au diamètre AD située à 5 centimètres du centre, et du même côté que le point D par rapport à ce centre.

Représenter les deux solides par leurs projections; construire les projections de la surface d'intersection des surfaces des deux solides; puis, transportant la figure parallèlement à la ligne de terre de 3 centimètres vers la droite, représenter par ses projections le solide commun au prisme et à la pyramide.

NOTA. On fera l'épure avec la règle et le compas, et on expliquera brièvement les constructions effectuées.

PREMIER PRIX. Cormit, du lycée d'Angoulême. — DEUXIÈME PRIX. Garcin, du collège d'Annecy.

PHYSIQUE ET CHIMIE.

I. Raies du spectre; méthode d'observation; théorie.

II. Glycérine.

III. Un objet est placé entre deux miroirs sphériques, l'un concave A, l'autre convexe B, qui sont en regard. Deux images se forment: A' par la réflexion sur A; B' par la réflexion sur B. Ces images en donnent deux autres, A'', B'' et ainsi indéfiniment. On demande la position et la grandeur de A', B', A'', B''.

Distance des deux miroirs $d = 3$ mètres.

Rayon de chacun d'eux $R = 1$ mètre 50.

Distance de l'objet au miroir concave $a = 82$ centim.

Grandeur de l'objet $b = 4$ centim.

PREMIER PRIX. Quillet, du lycée Corneille à Rouen. — DEUXIÈME PRIX. Bussod, du lycée de Lyon.

COPIES

D'ÉLÈVES COURONNÉS.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE.

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

DISCOURS LATIN.

PREMIER PRIX (NOUVEAUX).

Phidias in concione populi ab amico defenditur.

Quum jam his extremis temporibus, Athenienses, vestram invidiam in præstantissimum virum, amicum nostrum, Phidiam conflari intellexissemus, tamen silentio nostro finem hodiernus dies non imposuisset, nisi in ea causa non solum de Phidia, sed etiam de tota republica agi nobis tandem manifestum fuisset. Antea enim in privato ac pæne domestico Phidiæ tabernaculo septa nostra defensio videbatur; nunc erumpit tandem et evagatur, omnemque civitatem sibi amplissimum addicit theatrum. Scilicet in ea urbe versamur, quæ, suæ propriæ gloriæ corruptrix, inclytissimos cives suos jam antiquitus male mulctare, et exsillii aut carceris aut mortis etiam damnare consueta, eam pristinam labem, suo nomini inustam, magis ac magis recrudescere sinit, nedum eam omnino rescindere et sanare velit. Nobis videlicet vetera tempora memoria repetentibus, quam luctuosum et acerbum obversatur spectaculum! En mihi apparent mæsti et atroces Miltiades, ille indefessus Athenarum propugnator, Themistocles, libertatis totius Græciæ conservator, Aristides, qui unus omnium justissimus fuisse dicitur, Cimo, Atheniensium potentiæ præclarissimus amplificator! En illi vicissim, falsissimis criminibus oppressi, ad exterarum nationes confugiunt, et apud hostes, quos sæpius debellavere, illud hospitium inveniunt, quod prius fuerat a propriis civibus denegatum. Illane æterna claris-

simos viros nostros fortuna manet, ut in eorum famam turbulentissimæ invidiæ moles impingatur, popularesque fluctus in eos, qui tempestatem imminensem antea depulere, potissimum redundant?

Pergite igitur, Athenienses, pergite, nedum, ut dicitur, a calce ad carceres redeatis. Invidiam illam, a majoribus vestris acceptam, continuatè, immo efferatè. Conciones super conciones et crimina super crimina ingerite; cedant imperitis docti homines, cedat mediocritati ingenium, et sol cedat umbræ! Jamjam, per Jovem, ii apud posteros præstantissimi habebuntur, qui tanquam insigni vestræ invidiæ nota signati sæculis venientibus traducuntur. In consortium igitur Miltiadis, Aristidisque Phidiam, tali honore haud indignum, advocate, ut suam damnationem sibi gloriæ apponat, vobis infamiæ! Dignus est Phidias qui vestra studia a sese abalienet, et vestram sibi applicet invidiam! Nempe quum ex illa Pnyce totam civitatem nostram circumspicio et contemplor, Athenas speciosissimis Phidiæ operibus hilaratas video; video urbem omnium urbium pulcherrimam et augustissimam, quæ liberalium artium domus, et totius ipsius terrarum orbis templum esse videtur. Vos appello, Athenienses: quis nunc vocem contra me tollere auderet? Quis vestrum posset contendere eam urbem, tam claris monumentis velut quadam candida et exquisita veste indutam, non reginam esse terrarum, non receptricem artium, non arcem humanitatis? Sed cur vobis, studiosis humanitatis sectatoribus, civem tot et tantorum operum auctorem et artificem e civitate pellere in animo destinatum est? Nonne, quum frequentissimo admiratorum alienigenarum concursu vestram civitatem celebratam videtis, eximia quædam et singularis voluptas vestra pectora implet, et superbia obfundit? Desinite ergo eum, qui his ornamentis Athenas donavit, desinite eum, cui publicos honores artes suæ vindicant, in periculum exsiliî aut carceris adducere. Proh! deos immortales! Ille, quem, lauro donatum, deducere ingenti pompa in forum deberetis, facem artium præ se ferentem, et undique omnium civium admirationem, tanquam sibi vectigalem, decerpentem, ille, inquam, inter barbaras nationes miser et exsul consenescet, aut in carcere jacens, compedibus vinctus, ab illo nitido Græciæ solis lumine abstrusus, elanguescet et immorietur, nullo alio solatio infelicem vitam recreans, nisi contemplatione illius divini et commentitiæ pul-

chritudinis, quam intuens, in eaque defixus, ad ejus similitudinem quondam, dum libertate et patria fruebatur, artem suam omnem dirigebat!

O miseram hominum vitam! O spes fragiles! Quid tibi profuit, Phidia, tam eximiam operum copiam effudisse, maxime sculptor, si nunc illa ipsa Minerva, quam a te perpolite expressam in foro collocarunt Athenienses, si, inquam, illa Dea, quæ materno obtutu omnibus suis accolis invigilat, si ille tuus Jupiter, in cujus nutu residet Homericæ majestas, non auxiliari tibi præsensque præsidium afferre, nec ab impotentia populari te inviolatum servare valituri sunt? Nunc repetundarum et sacrilegii reus es, Phidia, tu virtutis et deorum antistes, qui totum Olympum in terram quasi detulisti, splendentemque deorum sedem in media Athenarum luce posuisti. Tu, Alcamenis sculptoris, Ictinique architecti magister, qui utriusque laboribus præfuisti, tu, omnium nostra ætate præses et dux artium, argueris, quod lucri studio Periclem in suscipienda publica opera, quibus ærarium exhauriatur, impuleris, et ipse de auro, ad effingendam Minervæ vestem accepto, partem tibi detraxeris. Quale est, Athenienses, illud dedecus, quod Phidiæ exprobratis! Quæ ista est accusatio, nisi potius ficta criminatio est existimanda? Vita, medius Fidius! et mores viri per se satis vobis respondent. Summa semper in ejus vita dignitas, probata fides, spectata honestas. Non sane unius horæ momento tantum immutari ac subverti potuit ejus ratio agendi, ut, qui mores suos ad certam normam dirigebat, et omnia officiorum suorum momenta perpendebat, repente ad turpissimam descisceret improbitatem, juraque divina et humana, omnemque vim religionum sacrilegio infringeret. Ac præterea non potest, credite mihi, Athenienses, ad nequissimas partes transire ille artifex, qui, veluti Phidias, tam diu suæ artis antistes, meliorem ætatis suæ partem in contemplatione pulchritudinis summæque virtutis consumpsit: non tam puras prorsus, et tam exquisitam virtutem spirantes statuas edidisset, nisi in ejus pectore, velut in quodam sacrario, flouisset ille virtutis cultus, bonæ internuntius conscientiæ.

Delirant sane accusatores, quum magnum piæque artificem improbitatis postulant. Immo nonne contendunt impium illum Phidiam esse, cujus manu novus honos patrum religionibus accessit? Scilicet ille majorum nostrorum religionem, velut heredi-

tatem quamdam suscipiens, eam in sinu suo condere et custodia liberali seipse voluit, eamque velut filiam suam amplexari, et velut virginem caste et integre servare, ut qui tamen eam ornare et amplificare animo destinaret. Atque, ut paterfamilias, ad longinquas marium oras profectus, gaudet aliquam exquisitam gemmam aut venustum monile reperire et secum asportare, ut, quum domum reversus erit, iis ornamentis suos distinguat, sic iste Phidias, perpetua meditatione cœlum usurpans, inde omnia ornamenta referebat, quibus religionem suam tandem muneraretur. Ita igitur, nostra ætate, exstitit tanquam nova deorum ætas, quæ purior, quam vetus ætas, fuit et magnificentior. Quod si tam nobiliter promovit artes et religionem ipse Phidias, si tantum opus confecit, quam parvi pretii nobis esse debet illa inepta accusatio, qua arguitur peccasse in minori Minervæ clypei parte. Scilicet in eo scuto, ubi volitant per prælia infensæ Amazones, unius bellatorum ora ad proprii vultus similitudinem ducere ausus est! Atque, ut inanitatem illam brevius prætermittam, cur nobis tantopere mirandum est, quod suam Phidias imaginem expresserit, quippe qui se non solum posterorum animis, sed etiam oculis manifestum existere voluerit. Quod autem vos impietatis indicium in eo deprehenditis? Quod lumen inde refertis ad illustrandam accusationem? Non sane Phidiæ facies importuna diis, sed grata potius esse debet; nec solum Phidias non dedecori, verum etiam honori erit sacrario Jovis: non deus suum fastidiet accolam.

Non improbum, non impium Phidiam esse jamjam persuasum habemus; Phidiæ innocentia iis omnibus apparet, qui, plane mediæ judices, unde stat justitia, ei victoriam tribuunt. Sed, liberato reo, illustratur accusatorum ipsorum improbitas, erumpunt cæca consilia: nam omnes jampridem intelleximus unum Phidiæ scelus esse: scilicet ejus ingenii prope divina vis est prave æmulantibus molesta. Videre jam videor quanta exsultarent accusatores lætitia, si in hanc artificis nostri excellentiam, per medias laudes quasi quadrigis vehentem, transversa incurreret ipsorum improba accusatio. O vere ingeniosos homines, qui, absente hoste, victoriam reportare gaudetis, et nunquam minus pugnam pertimescitis, quam quum in solitudine pugnatur! Melius tamen sese Phidiæ causa haberet, nec accusatores tam infestis animis in eum incenderentur, nisi eorum inimicitias aculeos addidisset arctissima Periclis cum artifice nostro societas: quæ enim Peri-

clēm ipsum coram impetere non audeat, invidia in amicos ejus adjuutoresque debacchatur. Timetis videlicet hunc principem reipublicæ virum, qui, pæne domesticam vitam agens, gloriâque suam intra domi suæ parietes amplificans, ex suo domicilio, tanquam ex arce edita, omni reipublicæ invigilat, invisus ipse, et velut ipse Jupiter, quadam nube obtectus, nunquam in lucem forensem progreditur, nisi ut fulgeat, tonet, permisceatque cunctam Græciam, Athenarum stipendiariam. Si improbi autem aliquot homines, dum tam gloriose nostris rebus consulit, ejus præstantiam deprimere et elevare, eumque carissimis suis amicis orbare tentaturi sunt, caveant ne justam Periclis et omnium Atheniensium invidiam conflent in semetipsos, quippe qui Athenas ab isto potentiæ fastigio, quod nunc adeptæ sunt, detrudere velle videantur.

Urbem enim, Athenienses, urbem incolimus, quum belli gloria inçlytam, tum pacificis artibus florentem. Quum jam nihil aliud nostræ civitati sit exoptandum, nisi ut, concordia inter bene parentes beneque imperantes coalescente, omnes reipublicæ partes aptissime æquiparentur, a vobis, Athenienses, eam mentem requiro, quæ non impar vestræ fortunæ existat; a vobis humanitatem, vernaculam et quasi peculiarem vestro generi et nomini, reposco; a vobis clementiam flagito, quæ decet humaniores viros. Confido, nuper, quum solenni Panathenaicorum die, in Parthenonem tum primum dicatum intravistis, dulcissimam veteris Græciæ imaginem vobis affulsisse, et omnes illos heroas longo ordine sub porticibus expressos in vestras mentes ingentem patriæ amorem, eximiumque clementiæ sensum in vestra pectora infudisse. Gratias igitur ago, gratias, vos Athenienses, agite conspicuo eorum simulacrorum auctori, qui, vestræ gloriæ quasi ædituus, tam bene de nostra tota civitate meritis est. Nolite Phidiam pro consecratione publica exsilio per iniquam sententiam afficere: ejus innocentia patet; eum a judicio liberatum dimittite, sicuti unumquemque innocentem semper dimittere debetis. Ac quanto tamen majore cum alacritate tam eximium virum liberare æquum est ac legitimum! Prorsus et Phidias, civilibus dissidiis semper alienus, ne minimam quidem causam ad reprehendendum vobis præbere potest: nam omnem suam industriam in illa exornanda civitate posuit, totamque æquabili amore amplexus est reipublicam, suumque ingenium semper

stipendiarium addixit civitati. Quod si cum injusta sententia damnaveritis, videte quantam inde jacturam vestræ gloriæ in præsens et in futurum tempus importaturi sitis. Nempe nomen levissimi ingratisimique populi merebitis, et infamia vestra magis ac magis per omnia sæcula cumulabitur. Iste autem Phidias artifex, fama suorum operum conspicuus, et ipsa injuria vestra quasi commendatus, paulatim ex iis civilibus vestris jactationibus emerget, et in ea templa serena conscendet, quæ eximii ingenii viris adscribere solent posteri, illi sine appellatione judices. Sic æterna vestra exprobratio erit, Athenienses, illa præclarissima Phidiæ fama, in omnia immortalitatis sæcula volubilis.

P. E. ALTETTE,

élève du collège de Beauvais.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL.

HISTOIRE ET MORALE.

I. Histoire. — *Conquêtes des Anglais dans l'Inde, pendant le dix-huitième siècle.*

La fertilité de la grande presqu'île enfermée entre l'Himalaya, la mer d'Oman, le golfe du Bengale et l'océan Pacifique, a de bonne heure tenté les Européens. Quand Vasco de Gama eut découvert le cap de Bonne-Espérance et fut parvenu à doubler l'Afrique, la route des Indes était ouverte. En 1517, les Portugais vinrent s'établir dans l'île de Ceylan et fondèrent quelques comptoirs sur la côte de Malabar; puis, en 1552, vinrent les Espagnols. Mais ces deux peuples conquérants se bornèrent à fonder quelques établissements, sans songer à étendre autrement leurs possessions.

En 1642 fut fondée la *Compagnie française des Indes*, pour faire le commerce de cette contrée. Cette compagnie végéta pendant longtemps, et elle fut ruinée par la guerre de la succession d'Espagne. Pendant la régence, cette compagnie eut pour directeur Law, qui la joignit à la *Compagnie des Indes occidentales*; ce fut alors la *Compagnie des Indes orientales et occidentales*. Cette dernière tomba avec le système de Law. La *Compagnie des Indes*

orientales fut réorganisée sur de nouvelles bases, et prit bientôt un grand développement sous la direction d'habiles administrateurs, tels que La Bourdonnais et surtout Dupleix.

A côté de la compagnie française s'élevait la compagnie anglaise. Dès le règne d'Élisabeth, des négociants anglais avaient réuni un capital de 500,000 livres sterling pour faire le commerce de l'Inde. Pendant tout le règne de Louis XIV, les Anglais comme les Français se bornèrent à faire le commerce des côtes; ils avaient établi des comptoirs sur la côte et à l'embouchure des grands fleuves, à Calcutta, à Madras, à Bombay. Les Français avaient des établissements voisins de ceux des Anglais.

Pendant tout le dix-septième siècle, on se borna au commerce des côtes; mais, en 1689, un médecin anglais, le docteur Broughton, ayant guéri la fille du soubab du Dekkan, celui-ci lui concéda le droit de faire le commerce dans tout l'intérieur de ce pays. Le docteur vendit ses privilèges à la compagnie anglaise moyennant 25,000 livres sterling: les Anglais pouvaient ainsi relier par terre leurs établissements de la côte de Coromandel et de la côte de Malabar.

En 1707, la mort du grand mogol Aureng-Zeb donna le signal du démembrement de l'empire. Tous les vassaux de l'empereur, les soubabs et les nababs, se rendirent indépendants. Le moment était favorable pour établir une domination européenne sur les ruines d'un empire déchiré par des luttes intestines. Ce qu'on n'aurait pu tenter contre un empire puissant et uni, il était plus facile de le faire contre une foule de princes divisés et ennemis les uns des autres.

Un Français, le premier, comprit qu'on pourrait fonder un empire européen en s'appuyant sur les princes indigènes; il comprit que la plus puissante armée dont pourraient disposer les souverains indiens, ne serait pas capable de résister à un petit corps organisé et discipliné à l'européenne; il voulut faire des soldats réguliers avec les Indiens; il les enrégimenta, les disciplina et s'en fit de puissants auxiliaires; de là date l'institution des corps de *cipayes*. Ce Français, ce fut Dupleix, homme d'un rare génie et d'une énergie peu commune. Quand il fut mis à la tête de la compagnie française, elle était presque ruinée; il entreprit de la relever; il conçut le projet de donner à la France un vaste empire indien, et il poursuivit ce projet avec l'aide d'un héroïque

soldat, le marquis de Bussy-Castelnau, et de sa propre femme, une créole portugaise, familière avec tous les dialectes de l'Inde. Elle entretenait pendant des années une correspondance suivie avec tous les princes indiens, leur promettant l'appui de la France, et s'assurant en même temps leur alliance. Elle se rendit célèbre dans toute la Péninsule, sous le nom de *Johanna Begoum*, la princesse Jeanne.

Pendant longtemps une lutte sourde, lutte d'intrigues et d'influences occultes, exista entre les Anglais et les Français. Mais il était évident que cette lutte cachée devait un jour se changer en une hostilité ouverte. Partout les établissements français s'élevaient à côté des établissements anglais : Chandernagor auprès de Calcutta, Pondichéry auprès de Madras, Mahé à côté de Bombay.

Les Anglais s'étaient successivement débarrassés de tous leurs rivaux ; les Espagnols s'étaient vus chassés de leurs possessions, et leur marine avait été détruite dans deux rencontres, pendant la guerre de la succession d'Espagne. La marine espagnole ne se releva jamais de ces désastres. Les Portugais, qui avaient de magnifiques établissements à Goa et sur plusieurs points de la côte, avaient vu saisir tous ces établissements : ils n'avaient gardé que Goa et Diu.

Enfin, pendant l'administration de Dupleix, la guerre éclata entre l'Angleterre et la France, guerre continentale et coloniale. Les Anglais, en Europe, furent battus à Fontenoy (1745). Aux Indes, la guerre éclata aussi entre les Français et les Anglais. Chacun s'appuyait sur des princes indigènes. Les Français remportèrent d'abord un avantage décisif ; ils soutenaient un prince du Dekkan, tandis que les Anglais soutenaient son neveu, prince détesté du peuple ; les Français firent triompher leur protégé ; au nord de la péninsule, la guerre se poursuivit avec avantage : Dupleix sut, par sa politique habile, se concilier les princes indépendants. Le marquis de Bussy chassa les Anglais des bords du Gange, et s'établit solidement à leur place. Au sud, notre allié, le soubab du Dekkan, inquiétait les Anglais ; mais ceux-ci parvinrent enfin à le renverser, et ils donnèrent le trône à son neveu, qui leur était dévoué.

En Europe, la guerre était finie ; mais dans le traité d'Aix-la-Chapelle on ne comprenait pas les colonies ; la guerre continuait donc dans l'Inde. Les Anglais étaient toujours battus, leurs pos-

sessions presque ruinées. Ils demandèrent alors à grands cris le rappel de Dupleix : car ils sentaient bien que c'était là leur plus redoutable ennemi. Louis XV eut la lâcheté de leur céder. Dupleix fut rappelé et remplacé par Godehen, homme sans énergie et sans talent ; son premier acte d'autorité fut le traité de Madras, qui ne consacrait rien moins que la perte de nos colonies dans l'Inde ; notre influence était anéantie, et les Anglais, après une guerre funeste pour eux, recueillaient des avantages immenses. Dupleix, revenu en France, fut, pour prix de son dévouement, disgracié ; l'État même refusa de lui rembourser les sommes considérables qu'il avait avancées à la compagnie, et celui qui avait gouverné un empire, mourut pauvre. La paix était conclue, et Louis XV, qui la voulait à tout prix, était satisfait ; il est vrai qu'elle nous coûtait cher ; mais c'était là ce que Louis XV appelait faire la paix en roi et non en marchand (1754).

La guerre de Sept ans éclata ; on envoya dans l'Inde le général de Lally-Tollendal, Irlandais de naissance. Il avait à combattre un rude adversaire, lord Clive, le *terrible colonel*. Lally mit le siège devant Madras, et, pour en activer les travaux, il appela du nord le marquis de Bussy ; il le remplaça par l'incapable marquis de Conflans. Celui-ci se laissa prendre avec son armée par un colonel anglais. Le siège de Madras ne fut pas heureux. Lally fut repoussé, et s'enferma dans Pondichéry ; il fut bientôt obligé de capituler, et fut envoyé prisonnier en Angleterre. Lally, à qui ses manières brusques et son tempérament violent avaient fait de nombreux ennemis, fut accusé de concussion. Il demanda à partir sur parole pour venir se justifier en France ; il fut jeté à la Bastille, où il resta enfermé pendant trois ans, et, après un procès inique, où toutes les formes de la justice furent violées, il fut condamné à mort ; et on l'envoya à l'échafaud un baillon sur la bouche. Son fils obtint sa réhabilitation sous Louis XVI.

Lord Clive n'avait plus d'adversaire sérieux. Au nord, le nabab Shah-Soudjha, qui haïssait cordialement les Anglais, comptant sur l'appui des Français, essaya de se soulever. Sous prétexte que les Anglais fortifiaient Calcutta sans lui en avoir demandé la permission, il marcha sur cette ville, détruisit les ouvrages des Anglais, et ravagea leurs possessions. A cette nouvelle, Clive s'avança vers lui et le rencontra à Plassey. Le nabab avait choisi une position formidable ; son armée se composait de 40,000 fan-

tassins, 15,000 cavaliers, et il possédait 50 canons du plus gros calibre. Clive n'avait que 4,000 soldats anglais, et un petit corps de cipayes : en moins d'une heure, il avait dispersé toute cette multitude, sans avoir fait d'autre perte que 21 hommes tués et 50 blessés. Shah-Soudjha fut obligé de traiter et de passer par les conditions que lui imposèrent les Anglais : il laissa fortifier Calcutta, abandonna une partie de son territoire, et reçut garnison anglaise dans les principales villes de ses domaines. Le nord de l'Hindoustan était aux Anglais. Dans le Dekkan, ils placèrent à la tête des soubabies et des nababies des princes entièrement à leur dévotion, et qu'ils supprimaient même en leur faisant des pensions. Ils abolirent le fantôme d'empereur qui résidait à Delhi ; ils lui firent abandonner son semblant de trône, moyennant une pension de 50,000 livres sterling.

La paix de Paris, qui livra toutes nos colonies (1763), laissa les Anglais seuls maîtres dans l'Inde. De 1763 à 1769, ils purent établir à leur aise leur domination, et la compagnie put s'enrichir en dépouillant les princes indigènes, amis ou ennemis.

Mais, en 1769, se révéla un ennemi sérieux, Hayder-Ali, sultan de Maïssour. Ce prince rêvait la fondation d'un vaste empire, qui réunirait sous sa main toute l'Inde musulmane. Il commença par soudoyer ses voisins ; enfin, en 1769, il se déclara ouvertement, chassa les Anglais des villes où ils avaient garnison, et souleva la belliqueuse population des Mahrattes. Clive, qu'on avait rappelé en Angleterre, et qui avait été fait baron de Plassey, fut renvoyé dans l'Inde. A cette nouvelle, Hayder-Ali demanda à traiter : telle était la terreur que Clive inspirait aux indigènes ! Ils ne croyaient pas qu'une armée pût résister au terrible colonel.

Le sultan dut payer à la compagnie une forte indemnité, accepter une garnison anglaise, et s'engager à ne recevoir aucun Européen, c'est-à-dire aucun Français. Les Anglais purent jouir de leurs conquêtes jusqu'à la Révolution française. Pendant ce temps, ils exercèrent le despotisme le plus absolu, cherchant par tous les moyens à satisfaire leur cupidité. Le gouverneur qui se signala surtout par de vrais brigandages, ce fut Warren Hastings : il frappait le pays de contributions énormes ; et, s'il y avait quelque déficit dans les caisses de la compagnie, il le comblait en puisant dans le trésor des princes indiens. Une année, il s'aperçut, en faisant ses comptes, qu'il lui manquait 50 millions. Ne sachant

où les prendre, il songea à deux princesses : la fille et la femme d'un nabab qu'il avait dépouillé. On disait que ces princesses avaient un trésor caché, d'une valeur considérable. Warren Hastings les impliqua dans une conspiration qui n'avait jamais existé, et chargea leur propre frère et fils de les châtier. Le rajah n'osa refuser, tant était grand l'ascendant qu'Hastings avait pris sur les Indiens. Le rajah marcha vers la capitale des princesses begoums. A son approche, celles-ci se réfugièrent dans le Zennaha ou harem. Les soldats pillèrent la ville, mais n'osèrent franchir le seuil du harem. Alors Hastings fit saisir un vieil eunuque, le confident des princesses, et le fit mettre à la torture jusqu'à ce qu'il eût révélé où était caché le trésor. Mais Warren Hastings commit une cruauté inutile; car, cette fois, les soldats anglais enfreignirent la discipline, et pillèrent pour leur compte. Ses exactions ayant été portées à la connaissance de la Chambre des lords, celle-ci décida qu'elle jugerait le gouverneur. Le procès dura pendant cinq sessions; et, malgré l'accusation portée contre lui par Pitt et par Burke, il fut acquitté. On reconnut qu'il avait commis des excès; mais on les excusa, parce qu'il avait agi dans l'intérêt du pays.

Cependant Hayder-Ali mourut (1782); son fils Tippoo-Saïb lui succéda; ce prince était tout dévoué aux Français; pendant la Révolution, il accueillit un grand nombre d'officiers, qui réorganisèrent et disciplinèrent son armée; un club s'était même formé dans la capitale du *citoyen* sultan. Tippoo-Saïb voulut reprendre les projets de son père. Profitant de ce que les Anglais étaient alors occupés sur le continent européen, il se souleva. Ses armées, bien conduites, eurent d'abord des succès; il s'empara de Delhi, l'ancienne capitale du grand mogol, et ravagea les possessions anglaises. Si à ce moment Tippoo-Saïb eût été soutenu, il eût certainement triomphé; mais les Anglais envoyèrent lord Wellesley, qui s'était distingué dans l'île de Ceylan, qu'il avait conquise. Il conduisit rapidement les opérations; Tippoo-Saïb se défendit vaillamment. Il comptait sur les secours de la France: car l'expédition d'Égypte, tentée par Bonaparte, avait pour but de ruiner les Anglais dans l'Inde. Mais une fois que les Anglais eurent enfermé les Français en Égypte, ils pressèrent encore plus Tippoo-Saïb. Celui-ci perdit tout ce qu'il venait de gagner, et se fit tuer enfin sous les murs de Seringhapatam, sa capitale. Dès

lors, l'Hindoustan était complètement au pouvoir de l'Angleterre. Les Anglais, dès le début de la guerre, s'étaient emparés de nos colonies, qu'ils auraient dû nous rendre à la paix d'Amiens. Mais ce n'est qu'en 1815 que nous pûmes recouvrer Chandernagor, Pondichéry, Yanaon, Karikal et Mahé, c'est-à-dire un dixième de département français, dernier débris de notre vaste empire.

Depuis le commencement de ce siècle, les Anglais ont soumis successivement tous les peuples indépendants de l'Inde. La puissante confédération des Seikhs a été détruite. En 1857, la révolte des cipayes a fait supprimer la compagnie des Indes. La péninsule relève aujourd'hui directement de la couronne, et la reine Victoria joint à son titre de reine d'Angleterre celui d'*impératrice des Indes*. Les Anglais possèdent là un empire de 192,847,900 habitants, le plus riche qui soit au monde.

II. *Morale.* — *Montrer combien la haine et l'envie blessent le sentiment moral, et quelles funestes conséquences en découlent pour l'union des familles et le bon ordre des sociétés humaines.*

La haine consiste en un sentiment de répulsion que nous éprouvons pour certaines personnes ou pour certaines choses. L'envie nous porte à désirer ardemment un bien que nous savons appartenir à un autre, ou même simplement à désirer d'en voir cette autre personne privée, sans qu'il en résulte pour nous d'autre bien que la satisfaction cruelle de voir un de nos semblables malheureux.

La haine nous porte à faire à ceux qui en sont l'objet, tout le mal que nous pouvons leur faire. Ce n'est évidemment pas là un sentiment conforme à la loi morale, qui nous commande de faire à nos semblables le plus de bien qu'il nous est possible.

L'envie est un sentiment lâche et bas, qui peut nous faire commettre les plus mauvaises actions. Un envieux est presque toujours hypocrite ; il cherche à nous nuire, mais il prendra pour cela des chemins détournés ; il nous détruira, en se disant notre ami ; la calomnie, la délation, tous les moyens lui seront bons pour arriver à son but. L'envie produit toujours la haine ; mais on peut haïr une personne sans être envieux de sa position : car on éprouve souvent de la haine pour des êtres à qui on n'a rien à envier.

La haine ouverte, déclarée au grand jour, peut nous faire commettre de grands crimes; mais elle est moins dangereuse que l'envie: car elle n'emploiera pas de voies tortueuses; une haine franche et terrible ira droit à son but, renversant tous les obstacles qui s'opposeraient à sa satisfaction. La haine peut provenir d'un être susceptible de grands et généreux sentiments, d'une âme désorientée, qui souvent ne s'est jetée dans la haine que parce qu'elle n'a rien trouvé ici-bas qui fût digne de son affection. L'envie, au contraire, ne peut provenir que d'un être vil, lâche et bas, jaloux d'un bonheur qu'il n'a pas su atteindre, contempteur haineux de toute supériorité de fortune, de talent ou de science.

La haine peut nous inspirer de l'horreur, l'envie n'inspire que du dégoût; nous pouvons estimer un homme qui nous hait, nous ne pouvons que mépriser un envieux.

Au reste, au point de vue moral, ces deux sentiments n'ont pas de meilleurs effets l'un que l'autre; ils nous portent tous deux à des actions nuisibles à nos semblables.

La haine et l'envie, introduites dans la famille, y répandent la discorde, en animent les membres les uns contre les autres. C'est l'envie qui causa le premier crime commis dans le monde: selon les Écritures, Caïn tua Abel parce qu'il était jaloux de ce que les sacrifices de son frère étaient accueillis favorablement par Dieu.

La haine et l'envie détruisent complètement la famille: car ce qui caractérise la famille, c'est cette douce conformité d'idées, de sentiments, cette harmonie parfaite qui doit toujours exister entre ses membres. Ils se doivent mutuellement aide et affection. Si des personnes d'une même famille, unies par les liens du sang, par la communauté d'éducation, de souvenirs, se haïssent et se jaloussent, que sera-ce donc entre des personnes complètement étrangères?

La haine et l'envie transportées dans la société, engendrent la révolution et l'anarchie. Si un peuple est sans cesse agité par des tiraillements intérieurs, s'il consume toute son énergie en dissensions intestines, il finira par dégénérer, et deviendra la proie du plus fort.

A. GUILHOT.

élève du lycée de Limoges.

TABLE DES DEVOIRS

DES CONCOURS DE L'ANNÉE 1876.

CONCOURS DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS ET DE VERSAILLES.

MATHÉMATIQUES SPÉCIALES.

Mathématiques.	1
Physique.	1
Chimie.	2

PHILOSOPHIE.

Dissertation en français.	3
Dissertation en latin.	3
Histoire.	3
Mathématiques.	4
Physique et Chimie.	4

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES.

Mathématiques.	4
Physique.	5
Chimie.	5
Histoire.	6
Géographie.	6

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

Discours latin.	7
Discours français.	8
Vers latins.	9
Version latine.	10
Version grecque.	11
Histoire.	13
Géographie.	13
Géométrie et Cosmographie.	13

CONCOURS 1876.

PHILOSOPHIE ET RHÉTORIQUE.

Langue allemande.	14
Langue anglaise.	16

CLASSE DE SECONDE.

Narration latine.	17
Vers latins.	18
Version latine.	19
Version grecque.	20
Histoire et Géographie.	21
Mathématiques.	21
Histoire naturelle.	22



CLASSE DE TROISIÈME.

Thème latin.	22
Version latine.	23
Version grecque.	24
Histoire et Géographie.	25
Mathématiques.	25

CLASSE DE QUATRIÈME.

Thème latin.	26
Version latine.	27
Version grecque.	28
Histoire et Géographie.	29
Langue allemande.	29
Langue anglaise.	31

CLASSES SUPÉRIEURES.

Dessin.	32
---------	----

COPIES D'ÉLÈVES COURONNÉS ET NOMMÉS AU CONCOURS DE PARIS ET VERSAILLES.	33
--	----

CONCOURS DES LYCÉES ET COLLÈGES DES DÉPARTEMENTS.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE.

MATHÉMATIQUES SPÉCIALES.

Mathématiques.	81
----------------	----

PHILOSOPHIE.

Dissertation en français.	81
---------------------------	----

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES.

Mathématiques.	81
----------------	----

TABLE DES DEVOIRS DES CONCOURS DE 1876.

Géographie.	82
CLASSE DE RHÉTORIQUE.	
Discours latin.	82
Histoire.	82
CLASSES SUPÉRIEURES.	
Dessin d'imitation et d'ornement.	82
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL.	
Morale et Littérature.	83
Mathématiques appliquées et Géométrie descriptive.	83
Physique et Chimie.	84
COPIES D'ÉLÈVES COURONNÉS AU CONCOURS DES DÉPARTEMENTS.	85

FIN.

CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Première Série). — Recueil des Sujets de Compositions françaises, latines et grecques, donnés au Concours général entre les élèves des collèges de Paris et de Versailles, depuis la fondation de la Nouvelle Université, Années 1805 à 1826 compris, Textes et Corrigés, publiés ou revus par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; 4 forts vol. in-8°. Le Concours de chaque Classe se vend séparément. Le volume de Rhétorique est épuisé.

CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Deuxième Série). — Recueil des Sujets de Compositions françaises, latines et grecques, donnés au Concours général entre les élèves des collèges de Paris et de Versailles, Années 1827 à 1840 compris, Textes et Corrigés, suivis de copies d'élèves couronnés, par MM. N. A. DUBOIS et F. PRIEUR, professeurs de l'Université; 3 vol. in-8°.

CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Troisième Série). — Recueil des Sujets de Compositions françaises, latines et grecques, donnés au Concours général entre les élèves des collèges de Paris et de Versailles, Années 1841-1845, suivis de copies d'élèves couronnés, par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; in-8°. (Épuisée.)

CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Quatrième Série). — Recueil des Sujets de Compositions donnés au Concours général entre les élèves des collèges de Paris et de Versailles, Années 1846-1850, suivis de copies d'élèves couronnés, par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; in-8°. (Épuisée.)

CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Cinquième Série). — Recueil des Sujets de Compositions donnés au Concours général entre les élèves des lycées et collèges de Paris et de Versailles, Années 1851-1855, suivis de copies d'élèves couronnés, recueillis et publiés par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; in-8°.

CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Sixième Série). — Recueil des Sujets de Compositions donnés au Concours général entre les élèves des lycées et collèges de Paris et de Versailles, Années 1856-1860, suivis de copies d'élèves couronnés, recueillis et publiés par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; in-8°. (Épuisée.)

CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Septième Série). — Recueil des Sujets de Compositions donnés au Concours général entre les élèves des lycées et collèges de Paris et de Versailles, Années 1861-1865, suivis de copies d'élèves couronnés, recueillis et publiés par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; in-8°. (Épuisée.)

CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Huitième Série). — Recueil des Sujets de Compositions donnés au Concours général entre les élèves des lycées et collèges de Paris et des départements, Années 1866-1870, suivis de copies d'élèves couronnés, recueillis et publiés par M. N. A. DUBOIS, professeur de l'Université; in-8°. (Épuisée.)

CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ (Neuvième Série). — Recueil des Sujets de Compositions donnés au Concours général entre les élèves des lycées et collèges de Paris et des départements, Années 1872-1875, suivis de copies d'élèves couronnés, etc.; in-8°.

Chaque Série et chaque Année se vendent séparément; les Années 1831, 1832, 1835, 1836, 1837, 1840, 1842 à 1850, 1856 à 1863, sont épuisées.
— Il n'y a pas eu de concours en 1871.